



DIRECTION GENERALE DE LA COORDINATION ET DU SUIVI DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (DGCS-ODD)

EXAMEN LOCAL VOLONTAIRE



COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI RAPPORT 2022



Mars 2023

**COMITE DE CONDUITE DU PROCESSUS D'ELABORATION DU RAPPORT SUR
L'EXAMEN LOCAL VOLONTAIRE DE LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI**

SUPERVISION	
Directeur de Cabinet du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale	Secrétaire Générale du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale
Alastaire Sèna ALINSATO	H. Armelle C. AHAMIDE MEANGOUA
COORDINATION	
<p>Magloire A. AGUESSY, Directeur Général de la Coordination et du Suivi des ODD Pélagie Léchidia A. de SOUZA, Directrice Générale Adjointe de la Coordination et du Suivi des ODD</p> <p>Djidjoho Médard PADONOU, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD Athanasie AHODEKON, Directeur des Etudes et du Plaidoyer sur les ODD Toussaint TODEGNON, Directeur de la Coordination des Politiques ODD</p>	
EQUIPE TECHNIQUE	
<p align="center">Chef d'équipe :</p> <p align="center">Djidjoho Médard PADONOU, Directeur du Suivi et de l'Evaluation des ODD</p> <p align="center">Membres :</p> <p align="center">S. Jocelyne Christel SAKITI, Chef du Service de l'Evaluation des ODD Comlan Emile GAGNON, Chef du Service de la Statistique et du Suivi des ODD Carel Brian MOUSSE, Chef de la Division de l'Evaluation des ODD Tata Michel DOSSOU, Chef de la Division du Suivi des ODD A. Hersy Loran VODOUGNON, Chef du Service des Etudes</p>	
EQUIPE DE REDACTION	
<p>D. Ephrasie TCHIKE, Directrice du Développement Local et de la Planification de la Mairie d'Abomey-Calavi</p> <p>Komla Mathias POFAGI, Analyse Prospective et Stratégies de Développement Durable, Personne Ressource d'appui à l'élaboration du rapport</p> <p>Olakitan Carine LAOUROU, Secrétaire Exécutive de la Mairie d'Abomey-Calavi</p> <p>Unité Focale d'élaboration du rapport d'Examen Local Volontaire de la Commune d'Abomey-Calavi, présidée par le Maire, Angelo Evariste AHOUANDJINOUE.</p>	
SECRETARIAT ET PAO	



T. Clara AHLONSOU, Chef du Secrétariat de la DGCS-ODD
Ousmane ALI, Chef de la Division du Secrétariat de la DSE-ODD à la DGCS-ODD
Amandine Mariette Ayaba AISSI, Chef de la Division du Personnel à la DGCS-ODD
Anfanie Olawalé Hermione DOMINGO, Chef de la Division des Finances et de la
Comptabilité à la DGCS-ODD

Avant-propos

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et ses 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par l'ensemble des Etats membres des

Nations Unies en septembre 2015, augure d'une nouvelle dynamique de développement caractérisée par l'approche participative et inclusive. Le Bénin avec l'aide des partenaires au développement, s'est engagé résolument dans sa mise en œuvre.

Ainsi, bien qu'antérieures au Programme de développement durable à l'horizon 2030, les premières lois sur la décentralisation comme les plus récentes font la part belle à plus de 60% des ODD comme relevant des prérogatives des collectivités territoriales. Il est donc essentiel pour la commune d'Abomey-Calavi d'intégrer les ODD dans ses politiques et stratégies pour progresser vers le développement durable.

Le présent rapport est l'aboutissement de la volonté politique du gouvernement béninois et une priorité de notre municipalité d'examiner l'état actuel de mise en œuvre des ODD dans notre commune. Il fournit des données utiles, actuelles et détaillées pour une meilleure compréhension de la situation des ODD par cibles prioritaires et des stratégies de mise en valeur des atouts et potentialités dont dispose la commune.

Je saisis cette opportunité pour remercier le Gouvernement de la République du Bénin, le Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale (MDC) et sa Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD (DGCS-ODD), de même que les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour l'effort qu'ils n'ont cessé de ménager pour assurer la réussite du processus.

Je ne finirai pas mes propos sans remercier tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce rapport à savoir : l'ensemble du personnel de la Mairie ; les élus locaux et les autorités administratives et locales à divers niveaux ; les structures déconcentrées de l'Etat (Directions Départementales et Conférences Administratives Départementales) ; les Organisations Non Gouvernementales ; les leaders d'opinions ; les organisations professionnelles ; les Partenaires Techniques et Financiers et tous ceux qui ont œuvré de près comme de loin à l'élaboration de ce document. Je ne saurais oublier l'expertise et le dévouement de la personne-ressource qui s'est remarquablement mobilisée pour assurer une réussite de cette œuvre, aussi bien du point de vue logistique, technique qu'administratif.

Enfin, il importe de ne pas considérer la publication et la vulgarisation de ce rapport comme une fin en soi, mais plutôt comme le début d'un autre processus crucial et passionnant d'exploitation de données de la mise en œuvre et du suivi des ODD qui

sont accessibles conformément à la politique de diffusion du Forum National sur les ODD.

Angelo Evariste AHOUANDJINOU,

Maire de la commune d'Abomey-Calavi

Liste des sigles et abréviations

- ABMS : Association Béninoise pour le Marketing Social et la Communication pour la Santé
- ACCB : Aire Communautaire de Conservation de la Biodiversité

ACCESS	: Appui aux Communes et Communautés pour l'Expansion des Services Sociaux
AEP	: Approvisionnement en Eau Potable
AGIR	: Appui à la Gouvernance et aux Initiatives Relais pour une éducation de qualité au Bénin
AIF	: Associations d'Intérêts Fonciers
AMP	: Aires Marines Protégées
ANIP	: Agence Nationale d'Identification des Personnes
APE	: Association des Parents d'Elèves
ARCH	: Assurance pour le Renforcement du Capital Humain
BE	: Bénin Excellence
CCAÉ	: Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education
CCU	: Commission Communale d'Urbanisme
CEG	: Collège d'Enseignement Général
CIC	: Comité Inter-villageois de Cogestion
CoGeF	: Commission de Gestion Foncière
CoVID19	: Corona Virus Disease 2019
CS	: Centre de Santé
CTA	: Complexe Touristique Agoualand
CTAF	: Cellule Technique d'Aménagement Forestier
DAAF	: Direction des Affaires Administratives et Financières
DADE	: Direction des Affaires Domaniales et de l'Environnement
DDASM	: Direction Départementale des Affaires Sociales et des Microfinances
DDD/A-L	: Direction Départementale du Développement/ Atlantique-Littoral
DDEM/A-L	: Direction Départementale des Eaux et des Mines/ Atlantique-Littoral
DDLDP	: Direction du Développement Local et de la Planification
DDS	: Direction Départementale de la Santé
DGCS-ODD	: Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD
DSI	: Direction des Systèmes d'Informations
DST	: Direction des Services Techniques
EA	: Education Artistique

EHCVM	: Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ELV	: Examens Locaux Volontaires
EMICoV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie
ENV	: Examens Nationaux Volontaires
EPP	: Ecole Primaire Publique
ES	: Education Sociale
EST	: Education Scientifique et Technologique
FNODD	: Forum National sur les ODD
FPHN	: Forum Politique de Haut Niveau
FRADD	: Forum Régional Africain sur le Développement Durable
FUAC	: Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi
GADD-S/A	: Grille d'Analyse de Développement Durable Simplifiée/Allégée
IA	: Intelligence Artificielle
IFDD	: Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
INStad	: Institut National de la Statistique et de la Démographie
JIB	: Journée Internationale du Bois
JIF	: Journée Internationale de la Femme
JME	: Journée Mondiale de l'Environnement
JNA	: Journée Nationale de l'Arbre
MCVDD	: Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MDC	: Ministère du Développement et le Coordination de l'action gouvernementale
ML	: Mètre Linéaire
MNT	: Maladie Non Transmissible
MS	: Ministère de la Santé
OCE	: Observatoire Communal de l'Education
ODD	: Objectifs de Développement Durable
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation de la Société Civile

P@SRIS	: Programme d'Appui à la Santé et Reproductive et à l'Information Sanitaire
PAG	: Programme d'Action du gouvernement
PAI	: Plan Annuel d'Investissement
PCC	: Plan de Contingence Communal
PCEau	: Plan Communal Eau
PDC	: Plan de Développement Communal
PDU	: Plan de Développement Urbain
PEA	: Poste d'Eau Autonome
PF	: Planning Familial
PGSSE	: Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire de l'Eau
PIHI Com	: Paquet d'Interventions à Haut Impact au niveau Communautaire
PND	: Plan National de Développement
PSE	: Plan Sectoriel de l'Education
PSI	: Population Services International
PSSAB	: Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire au Bénin
PSSRAJ	: Projet Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes
PTA	: Plan de Travail Annuel
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PTSQE	: Plan Triennal de Surveillance de la Qualité de l'Eau
PUSS	: Plateforme des Utilisateurs des Services de Santé
RGPH	: Recensement Général de Population et de l'Habitation
SDAC	: Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune
SDE	: Service Déconcentré de l'Etat
SE	: Secrétariat Exécutif
SGDS-GN	: Société de Gestion des Déchets Solides du Grand Nokoué
SONEB	: Société Nationale des Eaux du Bénin
SSR	: Santé Sexuelle et Reproductive
STBV	: Station de Traitement des Boues de Vidange
SVGf	: Section Villageoise de Gestion Foncière
SWEDD	: Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend

TCI	: The Challenge Initiative
TCM	: Toilette à Chasse Manuelle
TIC	: Technologie, Informatique et Communication
UA	: Union Africaine
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNEMB	: Union Nationale des Entrepreneurs Mimin du Bénin
UQAC	: Université du Québec A Chicoutimi
USAID	: U.S. Agency for International Development
USPAB	: Union des Structures Professionnelles d'Assainissement du Bénin
VBG	: Violences Basées sur le Genre

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi et le niveau de priorisation de chaque cible	18
Tableau n°2 : La cohérence entre les ODD et les programmes de développement au niveau local.....	23

Tableau n°3 : Lien entre les priorités des cibles prioritaires de la commune et l'Agenda 2063.....	25
Tableau n°4 : Récapitulatif des enjeux par domaine de développement durable d'après la GADD-S/GADD-A.....	31
Tableau n°5 : Infrastructures sanitaires dans la commune en 2020 et 2021	38
Tableau n°6 : Cas de maladies non transmissibles de 2019 à 2021.	38
Tableau n°7 : Mortalité maternelle et néonatale de 2019 à 2021	41
Tableau n°8 : Nombre d'ados et jeunes ayant fréquenté les centres ados et jeunes en 2021.....	42
Tableau n°9 : Récapitulatif des bénéficiaires par zone du Projet AGIR dans la commune d'Abomey-Calavi.....	50
Tableau n°10 : Nombre de produits d'assainissement vendus par mois dans la commune en 2022	56
Tableau n°11 : Nombre de ménages bénéficiant d'un service d'assainissement de meilleure qualité grâce à un service limité ou de base existant.....	57
Tableau n°12 : Renseignement sur les indicateurs de l'ODD6 identifiés par la DGCS-ODD et l'INSTaD	58
Tableau n°13 : Récapitulatif de l'état des actes fonciers délivrés du 2018 à 2022. ...	66
Tableau n°14 : Exemple d'activités réalisées en 2022	68
Tableau n°15 : Récapitulatif du point du suivi de la couverture forestière par année de 2019 à 2022.....	70
Tableau n°16 : Assistance et suivi de la population vulnérable en 2020 et 2021	72
Tableau n°17 : Point de naissances enregistrées dans la commune de 2019 à 2020	75
Tableau n° 18 : Point des décès enregistrés dans la commune de 2019-2020	75
Tableau n°19 : Résultat de l'analyse des dimensions à travers la grille GADD-S	84
Tableau n°20 : Enjeux identifiés de l'analyse de la dimension sociale de la commune	85
Tableau n°21 : Enjeux identifiés de l'analyse de la dimension écologique de la commune.....	85
Tableau n°22 : Enjeux identifiés de l'analyse de la dimension économique de la commune.....	86
Tableau n°23 : Niveau d'évolution des indicateurs des cibles prioritaires dans la commune.....	91

Tableau n°24 : Les 15 indicateurs à renseigner par les communes.....	99
Tableau n°25 : Programmation des activités.....	101
Tableau n°26 : Point des ouvrages hydrauliques par types d'ouvrage.....	122

Liste des graphiques

Graphique n°1 : Situation de la pauvreté monétaire selon le milieu de résidence entre 2015 et 2019.....	8
Graphique n°2 : Situation de la pauvreté non monétaire selon le milieu de résidence entre 2015 et 2019.....	9
Graphique n°3 : La proportion de femmes en âge de procréer utilisant des méthodes de planification familiale.....	41
Graphique n°4 : Taux de desserte en eau potable dans la commune d'Abomey-Calavi.....	55
Graphique n°5 : Production d'eau de la SONEB dans la commune d'Abomey-Calavi.....	55

Liste des figures

Figure n°1 : Organigramme de la Mairie.....	12
Figure n°2 : Performance des dimensions du développement durable.....	84
Figure n°3 : Pondération et performance des thèmes de la dimension sociale de la commune.....	85
Figure n°4 : Pondération et performance des thèmes de la dimension écologique de la commune.....	85
Figure n°5 : Pondération et performance des thèmes de la dimension économique de la commune.....	86

Listes des cartes

Carte n°1: Situation géographique de la commune d'Abomey-Calavi.....	10
--	----

Liste des encadrés

Encadré n°1 :.....	39
--------------------	----

Encadré n°2 :	44
Encadré n°3 :	51
Encadré n°4 :	60
Encadré n°5 :	63
Encadré n°6 :	66
Encadré n°7 :	69
Encadré n°8 :	71
Encadré n°9 :	74
Encadré n°10 :	76

Liste des photos

Photo n°1: Lycée Technique d'Akassato	46
Photo n°2 : Exemple de construction communautaire au profit de l'éducation dans l'arrondissement de Ouèdo.....	48
Photo n°3: Remise de prix d'encouragement par le Maire d'Abomey-Calavi, Angelo AHOUANDJINOUE	49
Photo n°4: Module de salle de classe sur financement national	49
Photo n°5: Devanture de l'embarcadère d'Abomey-Calavi.....	62
Photo n°6: Photo de chantier de travaux urbains	66

Sommaire

Avant-propos	ii
Liste des sigles et abréviations	iv
Sommaire	xi
Résumé	1
Introduction.....	3

I. ABOMEY-CALAVI, UNE COMMUNE EN PERPETUELLE MUTATION POUR SON DEVELOPPEMENT	6
II. UNE METHODOLOGIE D'EXAMEN LOCAL VOLONTAIRE A LA FOIS PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE	13
III. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 2063 : LES PRIORITES	22
IV. LA COLLECTE DE DONNEES : UN EXERCICE REVELATEUR DES INSUFFISANCES	34
V. QUELS PROGRES ENREGISTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS ET DE LEURS CIBLES ?	37
VI. PUBLICATION ET DIFFUSION	77
VII. INTEGRATION, SUIVI ET MISE EN ŒUVRE	78
VIII. CONCLUSION ET PROCHAINES ETAPES	79
IX. DOCUMENTS CONSULTES	81
X. ANNEXES	83
TABLE DES MATIERES	128

Résumé

Le présent rapport rend compte des différentes actions réalisées par la commune d'Abomey-Calavi dans le cadre de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable, notamment de ses cibles prioritaires.

Une unité focale et un comité de rédaction, appuyés par une personne ressource, ont été mis en place pour conduire le processus d'élaboration du rapport de l'Examen Local Volontaire de la commune. Ce dispositif institutionnel s'est inspiré du guide sommaire des Examens Locaux Volontaires.

La démarche utilisée dans le cadre de cet exercice a été participative et inclusive en prenant en compte le cadre fédérateur qui est le programme 2030 et l'Agenda 2063. Elle a enregistré la participation de différents partenaires au développement de la commune ainsi que celle des structures déconcentrées, notamment en ce qui concerne leurs contributions dans divers domaines, tels que la santé, l'éducation, l'emploi, l'eau. Une synergie d'action entre la Direction Générale de la Coordination et de Suivi des Objectifs de Développement Durable (DGCS-ODD) et la commune d'Abomey-Calavi a permis de mieux renforcer le suivi des dix (10) cibles prioritaires. A celles-ci se sont ajoutés quinze (15) autres indicateurs Objectifs de Développement Durable à renseigner.

Il ressort de l'évaluation de la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable dans la commune d'Abomey-Calavi que des progrès ont été effectués par rapport à la situation de départ connue à travers le diagnostic contenu dans le Plan de Développement Communal 2018-2022. Les principaux succès sont enregistrés au niveau des cibles prioritaires 3.7 ; 4.4 ; 6.2 ; 12.2 ; 15.1. Quant aux faibles résultats, ils sont constatés au niveau des cibles prioritaires 3.4 ; 8.9 ; 11.3 ; 16.2 ; 16.9.

Ainsi, il découle de l'Examen Local Volontaire que des efforts ont été fournis aussi bien par la municipalité que par les autres parties-prenantes au développement. Toutefois, des efforts restent encore à faire dans tous les domaines pour l'atteinte des résultats escomptés en 2030, puis en 2063.

La principale leçon tirée de cet exercice est l'absence d'un dispositif de suivi des Objectifs de Développement Durable au niveau de la commune. Ce qui a constitué un handicap pour la collecte des données relatives aux cibles prioritaires.

Les principales recommandations qui découlent de l'Evaluation Locale Volontaire sont :

- de renforcer la synergie d'actions entre la DGCS-ODD et les collectivités locales ;
- de renforcer les capacités des cadres de la mairie pour la mise en œuvre du programme 2030 et l'agenda 2063 et de leur suivi, tant au niveau des Plans de Développement Communal que des autres documents de stratégies locales de la commune ;
- d'institutionnaliser l'existence d'un point focal au niveau de la commune d'Abomey-Calavi et de renforcer ses capacités en matière de suivi et de collecte de données des progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme 2030 et l'agenda 2063 ;
- de renforcer le dispositif de collecte de données au niveau de la commune ;
- d'actualiser les actions prioritaires issues des dix (10) cibles prioritaires à intégrer dans les Plans de Développement Communal et autres documents de stratégies de développement de la commune.

Introduction

Adoptés en septembre 2015 par 193 pays aux Nations Unies, les Objectifs de Développement Durable (ODD) constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité. Compte tenu de sa complexité, sa mise en œuvre nécessite des partenariats multi-acteurs. Il s'agit de 17 ODD retenus au niveau mondial déclinés en 169 cibles. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

Pour la mise en œuvre de cet agenda, le Benin à l'instar des autres Etats membres s'est engagé à éradiquer la pauvreté sous toutes ses formes, à lutter contre les inégalités, à construire des sociétés pacifiques, inclusives et résilientes, en s'assurant de l'avenir de la planète et du bien-être des générations futures. Dans ce contexte, un processus de contextualisation et d'appropriation des Objectifs de Développement Durable a démarré dès l'année 2016 par la Direction Générale de Coordination et du Suivi des ODD. Cet exercice continu a connu cinq (05) grandes étapes à savoir : i) la priorisation des cibles des ODD, ii) la domestication des indicateurs des cibles prioritaires, iii) l'intégration des cibles prioritaires dans la planification nationale, iv) le costing des cibles prioritaires des ODD et v) le processus de spatialisation de ces cibles au niveau des communes.

On retient de ces différentes actions, quarante-neuf (49) cibles prioritaires pour le pays parmi lesquelles chaque commune a identifié en moyenne dix (10) comme étant prioritaires et adaptées à son développement territorial. Ainsi, la spatialisation a constitué le début d'un processus d'implication et de contribution au niveau local en vue de l'atteinte des ODD. Ces cibles devront être intégrées dans les documents de planification, conformément aux dispositions de la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, en sa sous-section première « développement local, aménagement, habitat et urbanisme » du Chapitre II « compétences des communes et coordination avec les politiques et stratégies nationales de développement ». Cette loi fait donc des collectivités locales des acteurs principaux de mise en œuvre des ODD auprès de l'Etat central.

L'Agenda 2030 des Nations Unies et l'Agenda 2063 de l'Union Africaine sont des accords dotés d'un mécanisme de suivi global qui engage les pays sur une base

purement volontaire (Résolution 67/290 de l'Assemblée Générale instituant le Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) sur le développement durable au niveau international. Au niveau continental, le Forum Régional Africain sur le Développement Durable (FRADD) a pour but de faire progresser la mise en œuvre des objectifs de développement durable du Programme 2030 et des aspirations énoncées dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA). Ces différents foras viennent combler le gap au niveau global en matière de suivi-évaluation des progrès vers les ODD.

En 2017, la déclaration ministérielle du deuxième Forum Politique de Haut Niveau a souligné « la nécessité de prendre les mesures appropriées pour la localisation et la communication des ODD à tous les niveaux, du niveau national à la communauté à la base ».

C'est ainsi qu'au cours de la sixième session du FRADD, en 2020, les participants ont conclu que les Examens Locaux Volontaires (ELV) sont des outils importants pour un engagement et une mobilisation multipartites significatifs, afin de faire progresser la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063. Il a aussi également été demandé aux États membres d'intégrer les ELV dans leurs Examens Nationaux Volontaires (ENV) et de créer des mécanismes d'examen local pour améliorer la responsabilisation, la transparence et l'appropriation par le public de la mise en œuvre des deux programmes. En faisant intervenir de multiples parties prenantes sur le terrain, les ELV atteignent la population aux niveaux des communautés et cette dernière peut, à son tour, enrichir et faire avancer le processus de développement durable, conformément aux deux programmes.

C'est pour répondre à cet engagement que le Gouvernement du Bénin à travers la DGCS-ODD, a fait candidater toutes les communes du Bénin à s'inscrire au processus d'élaboration des rapports sur les ELV. Seules 41 communes sur les 77 que compte le Bénin se sont portées volontaires pour cet exercice. C'est au cours de la cérémonie de lancement du processus sur les ELV pour la première édition du Forum National sur les ODD (FNODD) organisée, le mardi 15 novembre 2022 au Palais des Congrès, que notre commune a été tirée au sort pour élaborer son rapport d'examen local.

Ces rapports sur les Examens Locaux Volontaires constituent donc un creuset pour faciliter les échanges d'expériences entre les acteurs locaux. Le processus d'élaboration du rapport a commencé par un atelier méthodologique national organisé

par la (DGCS-ODD) le mardi 22 novembre 2022 au Centre de Documentation et d'Information Juridique de Cotonou. Puis, s'en est suivie une séance de sensibilisation des membres de l'Unité Focale qui s'est déroulée le 1er décembre 2022 dans la salle de conférence de la mairie d'Abomey-Calavi.

Le présent rapport s'articule autour des points saillants ci-après : la présentation de la commune ; la méthodologie d'examen local volontaire ; les Objectifs de Développement Durable et Agenda 2063 ; les progrès dans la réalisation des objectifs et des cibles et l'intégration, le suivi et la mise en œuvre.

I. ABOMEY-CALAVI, UNE COMMUNE EN PERPETUELLE MUTATION POUR SON DEVELOPPEMENT

1.1- Un cadre physique attrayant

La commune d'Abomey-Calavi est classée dans les communes à statut particulier, conformément au décret n° 2022-320 du 1er juin 2022 portant catégorisation des communes en République du Bénin en son article deux (02). Située dans le département de l'Atlantique en République du Bénin, elle est comprise entre les parallèles 6°22' et 6°30' de latitude Nord et les méridiens 2°15'et 2°22' de longitude Est.

Elle est limitée :

- au Nord par les communes de Zè et d'Adjohoun;
- au Sud par l'océan Atlantique ;
- à l'Est par les communes de Cotonou et de Sô-Ava ;
- à l'Ouest par les communes de Ouidah et Tori-Bossito.

La commune d'Abomey-Calavi jouit d'un climat de type subéquatorial caractérisé par quatre saisons : deux saisons pluvieuses et deux saisons sèches. Sa géomorphologie révèle un relief peu accidenté présentant les caractéristiques suivantes : une plaine faite d'une bande sablonneuse avec des cordons littoraux récents et anciens puis un plateau de terre de barre séparé de la plaine par la lagune Djonou et le lac Nokoué ; des dépressions et des marécages dans les zones situées sur la berge du lac et de la lagune.

Quant à la végétation, elle est composée de mangrove à palétuviers, cocoteraies dans la zone côtière, une savane dégradée sur le plateau avec une domination de la jachère à palmier à huile, et un groupement herbeux dans les marécages et le long des berges du lac Nokoué.

Le réseau hydrographique est constitué essentiellement de deux plans d'eau que sont : le lac Nokoué et la lagune (côtière) Djonou. Par ailleurs, la commune dispose d'une façade maritime juxtaposée à la lagune côtière (lagune de Togbin), de marais, de ruisseaux et de marécages.

1.2- Une démographie galopante

De 539 km² de superficie, elle occupe près 20 % de la superficie du département et 0,47 % de la superficie nationale. La population de la Commune d'Abomey-Calavi est estimée à 1 122 713 habitants dont 569 332 femmes et 553 381 hommes avec une densité de 2083 habitants/km² (RGPH4, 2013). Les projections de 2023 donnent une population de 1 253 000¹ habitants. Quant aux groupes sociaux dominants dans la commune, ce sont les Aïzo et les Fon. Néanmoins, les Gouns, les Nagos, les Toffin, les Yorubas et autres y sont rencontrés. Les religions les plus pratiquées sont le christianisme, les religions endogènes et l'Islam.

1.3- Niveau de pauvreté de la commune

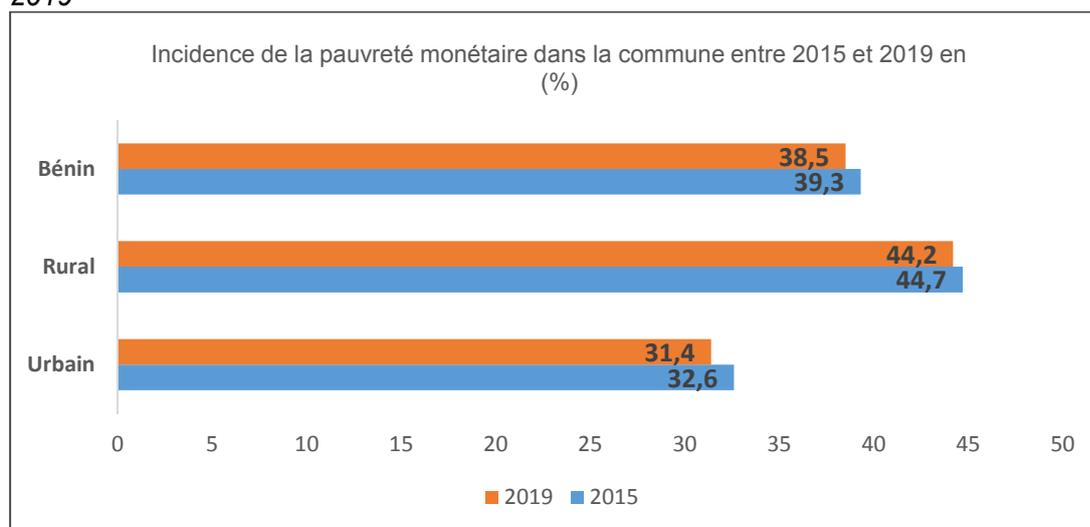
L'incidence de la pauvreté monétaire dans la commune est passée de 18,4% en 2011 à 24,37% en 2015 soit une aggravation de 5,97%. Quant à la pauvreté non monétaire, elle est passée de 9,5% en 2011 à 3,33% en 2015 soit une amélioration de 6,17%.

Par ailleurs, sur la base du raccordement des résultats de l'enquête EMICoV 2015 à partir de l'EHCVM 2019, l'analyse de la pauvreté monétaire sur le plan national montre un léger repli entre 2015 et 2019. En effet, l'incidence de la pauvreté monétaire est de 38,5% en 2019 contre 39,3% en 2015, soit une baisse de 0,8 point de pourcentage. Bien que l'amélioration de la pauvreté soit plus marquée en milieu urbain, les ménages ruraux aussi ont connu une amélioration de leurs conditions en 2019.

Notons que la pauvreté monétaire au Bénin est plus prépondérante en milieu rural.

¹ <https://populationstat.com/benin/abomey-calavi>

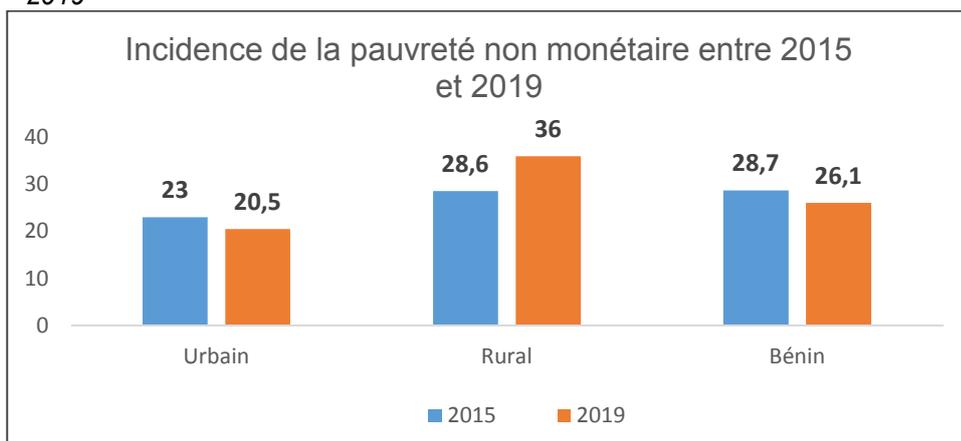
Graphique n°1 : Situation de la pauvreté monétaire selon le milieu de résidence entre 2015 et 2019



Source : A partir des données de Emicov 2015 et EHCVM 2019

Du point de vue non monétaire, la pauvreté est appréhendée à travers un indice composite de niveau de vie. Cet indicateur traduit le confort général dans lequel vivent les ménages (logement, possession de biens durables et l'hygiène). Cette forme de pauvreté a touché 26,1% de la population béninoise en 2019 contre 28,7% en 2015. Par ailleurs, bien que le milieu rural soit plus touché par la pauvreté non monétaire (à l'image de la pauvreté monétaire), les ménages ruraux ont connu une amélioration de leurs conditions en 2019 par rapport à 2015 (l'incidence est passée de 36,0% à 28,6%), contrairement aux ménages urbains qui ont enregistré une aggravation (23,0% en 2019 contre 20,5% en 2015). Le recul progressif de la pauvreté non monétaire ces dernières années est signe d'une amélioration dans l'accès aux infrastructures de base.

Graphique n°2 : Situation de la pauvreté non monétaire selon le milieu de résidence entre 2015 et 2019



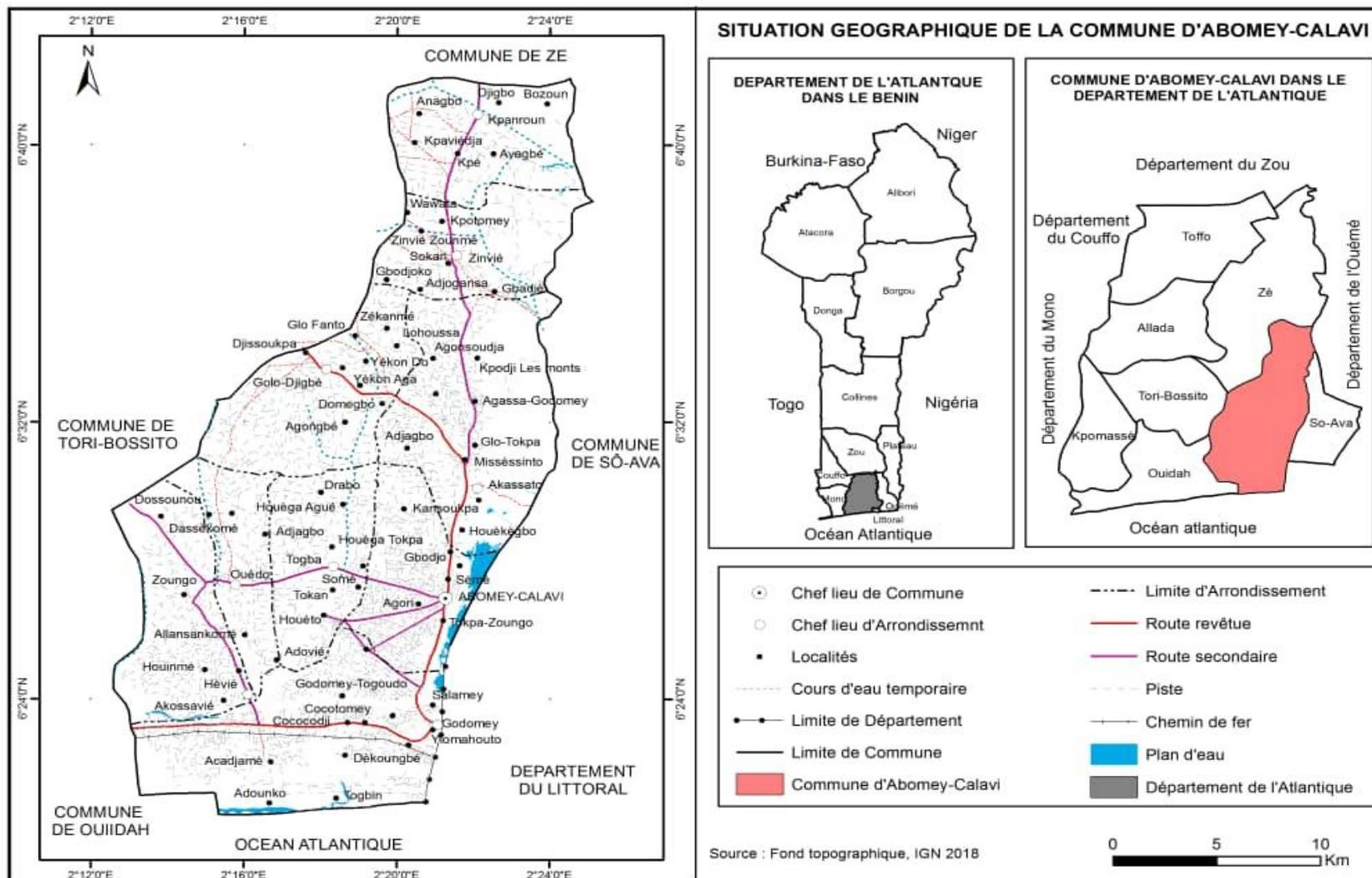
Source : A partir des données de Emicov 2015 et EHCVM 2019

1.4- Un cadre institutionnel dynamique

La commune compte neuf (09) arrondissements à savoir : Abomey-Calavi ; Akassato ; Godomey ; Golo-Djigbé ; Hêvié ; Kpanroun ; Ouèdo ; Togba et Zinvié et cent quarante-neuf (149) villages et quartiers de ville. (RGPH 4, 2013).

La carte ci-après présente la situation géographique de la commune d'Abomey Calavi.

Carte n° 1 : Situation géographique de la commune d'Abomey-Calavi



Source : Monographie Abomey-Calavi, Décembre 2022

Le conseil communal d'Abomey-Calavi est composé de quarante-neuf (49) conseillers dont cinq (05) femmes. Suite à la mise en œuvre des réformes et conformément au message radio n°680/MDGL/SGM/SP-CONAFIL/SD du 05 septembre 2022, la commune d'Abomey-Calavi a installé son Conseil de Supervision de huit (08) membres le 12 septembre 2022.

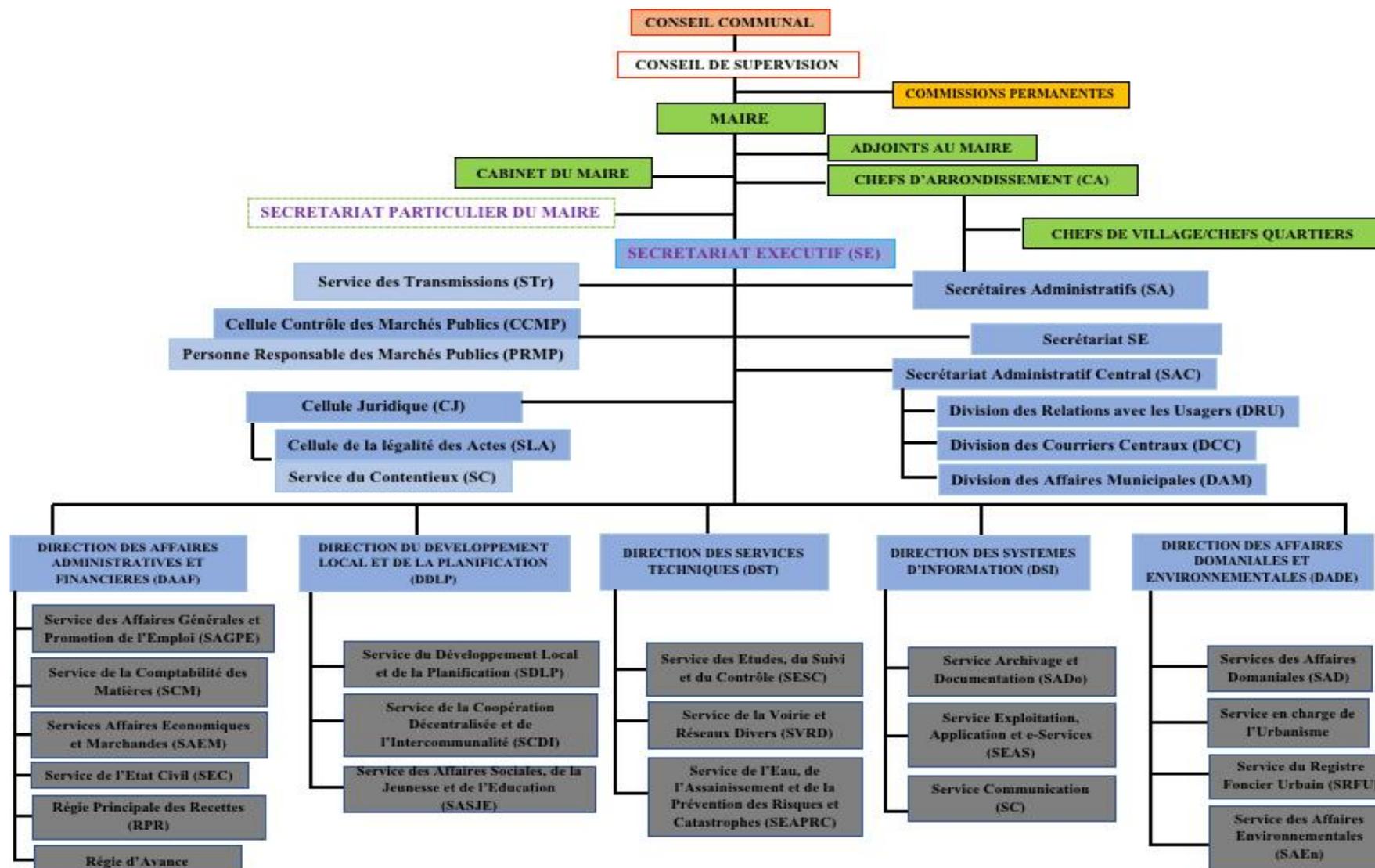
Conformément à la circulaire N°032/MDGL/DC/SGM/SP-CONAFIL/SA du 09 septembre 2022 relative à l'organisation et à la structuration des services administratifs et techniques des mairies et suivant la décision N°21/072/C-AC/SE/DAAF/CJ/SAGPE/DGC/SAC portant nomination des directeurs administratifs et techniques de la mairie d'Abomey-Calavi, l'administration communale est composée des services qui sont regroupés sous des directions techniques ci-après :

- la Direction des Affaires Administratives et Financières (DAAF) ;
- la Direction du Développement Local et de la Planification (DDLDP);
- la Direction des Services Techniques (DST) ;
- la Direction des Systèmes Informatiques (DSI) ;
- la Direction des Affaires Domaniales et Environnements (DADE).

Ces différentes directions techniques sont placées sous le Secrétariat Exécutif dirigé par le Secrétaire Exécutif de la Mairie conformément à l'article 126 de la loi 2021-14 du 20 décembre 2021. Au total quarante-cinq pour cent (45%) de femmes occupent un poste de responsabilité dans l'administration communale depuis octobre 2022.

L'organigramme de la Mairie se présente comme suit :

Figure n°1 : Organigramme de la Mairie



Source : Mairie Abomey-Calavi, Décembre 2022, inspiré de la circulaire N°032/MDGL/DC/SGM/SP-CONAFIL/SA du 09/09/ 2022

II. UNE METHODOLOGIE D'EXAMEN LOCAL VOLONTAIRE A LA FOIS PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE

Pour cette première édition du rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD au niveau de la commune d'Abomey-Calavi, la démarche méthodologique adoptée a été participative et inclusive. Elle a été inspirée du guide sommaire des Examens Locaux Volontaires².

Cinq (05) étapes importantes ont rythmé le processus d'élaboration dudit rapport. Il s'agit : i) de l'analyse documentaire ; ii) du mécanisme institutionnel ; iii) de la mobilisation des parties prenantes ; iv) de la politique et environnement propice ; et v) de la vision.

2.1- Une analyse documentaire diversifiée

Cette étape cruciale de l'étude a permis de prendre connaissance des différents travaux préalablement menés en lien avec les ODD et l'Agenda 2063 par la mairie, les services déconcentrés de l'Etat du département de l'Atlantique, des Partenaires Techniques et Financiers, des ONGs, etc. Elle a en outre consisté à consulter des ouvrages de référence et différentes publications comme les revues, les rapports, les publications scientifiques et les articles, les différents guides au niveau national et international qui ont trait aux ODD et qui permettent de cerner et de bien comprendre l'objet du présent rapport. Parmi ces différents documents figurent quelques documents de référence comme : le Plan de Développement Communal troisième génération (2018-2022), les outils de planification de la mairie et leurs rapports de mise en œuvre tels que les Plans de Travail Annuel, les Plans Annuels d'Investissement, les tableaux de bord social départementaux et communaux. Aussi, les rapports d'activités de certains partenaires ainsi que les résultats issus des travaux d'évaluation du PDC 3 ont constitué le recueil d'orientation afin d'appuyer la rédaction de ce rapport.

² Guide Sommaire des Examens Locaux Volontaires (ELV), DGCS-ODD, Novembre 2022.

2.2- Un mécanisme institutionnel souple et participatif

Dans le but de conduire efficacement le processus de l'ELV de la commune d'Abomey-Calavi, et selon les orientations du guide sommaire des Examens Locaux Volontaires, une Unité Focale et un comité de rédaction ont été mis en place.

2.2.1- L'Unité Focale

Elle est la cheville ouvrière de l'élaboration du présent rapport. Elle a été consacrée par l'arrêté communal n° 21/166/C-AC/C-CAB/SE/DDLP/SDLP/SAC du 05/12/2022, portant création, organisation et fonctionnement de l'unité focale d'élaboration des rapports sur les examens locaux volontaires de la commune d'Abomey-Calavi.

Elle a pour mission de procéder, entre autres, à la sensibilisation des différents acteurs des secteurs public et privé au niveau local ; la mobilisation sociale auprès des communautés ; l'identification de leurs besoins en termes d'informations, de formations de ressources humaines, matérielles et financières ; l'élaboration d'une feuille de route intégrant les différentes tâches pour la bonne marche du processus.

L'unité focale de la commune d'Abomey-Calavi est composée de :

- Président : le Maire ;
- Vice-Président : le Directeur Départemental du Développement de l'Atlantique et du Littoral ;
- Secrétaire : la Secrétaire Exécutive ;
- Rapporteur : la Directrice du Développement Local et de la Planification.

Les autres membres sont constitués des ONG, des leaders d'opinions, des Partenaires Techniques et Financiers, des responsables de la planification et de la statistique et de toutes autres personnes compétentes indiquées au sein de la commune.

Ainsi, le jeudi 1^{er} décembre 2022 a été l'occasion du démarrage du processus d'élaboration de l'Examen Local Volontaire de la commune. C'est une séance qui a permis d'informer et de sensibiliser l'ensemble des différents acteurs sur la portée de l'étude et les opportunités qui s'offrent à la commune une fois que tout soit achevé.

2.2.2- Le comité de rédaction

Par décision communale N°21/169/C-AC/SE/DDLP/SDLP/SAC du 08 décembre 2022, il a été mis sur pied un Comité de rédaction du rapport des examens locaux volontaires sur les objectifs du développement durable de la commune d'Abomey-Calavi.

Le Comité de rédaction est une représentation des acteurs du développement durable couvrant les domaines des cibles prioritaires de la commune. Il est composé des Représentants des services déconcentrés de l'Etat (SDE) dans le département (Santé ; des Eaux et des Mines ; des Eaux, Forêts et Chasse) ; de la Responsable du Centre de Promotion Sociale ; du Représentant de l'ONG Aide et Action ; du Directeur de la Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi (FUAC) ; du Coordonnateur du Programme The Challenge Initiative (TCI) et des cadres de l'administration communale.

Ledit comité est chargé de l'élaboration d'une feuille de route intégrant les différentes étapes pour la bonne marche du processus (tournées de sensibilisation, rencontres d'échange avec les différents acteurs, collecte et traitement de toutes les données statistiques, conception/élaboration des différentes productions intellectuelles...).

2.3- Une mobilisation inclusive des parties prenantes

L'appropriation des ODD par toutes les couches sociales au niveau local reste le souci majeur des autorités communales. A cet effet, une approche participative a été adoptée en impliquant tous les acteurs de la chaîne de la mise en œuvre des ODD à savoir : les élus locaux ; les leaders d'opinion ; les ONG ; les OSC ; les SDE ; les acteurs du secteur privé etc...

Plusieurs séances de travail ont été organisées avec les différents acteurs aux fins de les sensibiliser sur l'importance de l'Examen Local Volontaire de la commune sans occulter d'attirer leur attention sur les cibles prioritaires.

L'objectif visé est de permettre à ces différentes cibles de prendre de meilleures décisions qui impacteront les ODD, en particulier les cibles prioritaires de la commune.

Le tableau en annexe fait le point des séances organisées avec les différentes parties prenantes. Au total huit (8) séances ont été organisées, allant de la première réunion préparatoire de l'élaboration du rapport sur les examens locaux volontaires à celle

consacrée à la pré-validation du rapport. Elles ont connu la participation des élus communaux et locaux, des cadres des services déconcentrés, des cadres communaux, des ONGs (Aide et Action, FUAC), des représentants des Associations diverses, des représentants des services déconcentrés de l'Etat et partenaires techniques (TCI ; Eaux, Forêts et Chasse, DDS, DDD, etc.), les cadres de la Mairie et de la personne-ressource. Les travaux ont été dirigés par la Direction du Développement Local et de la Planification sous la coordination du Secrétaire Exécutif de la Mairie. Quant à la séance de validation du rapport, elle a connu la présence d'une délégation du Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, notamment celle de la DGCS-ODD et de la DDD/A-L.

2.4- Une politique et un environnement propices

La loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin dispose en son article 30 que « la commune élabore, adopte et veille à la mise en œuvre des documents de planification de développement, en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie de la population de son ressort. Dans ce cadre, elle élabore les documents de planification nécessaires ». Eu égard à cette disposition, la mise en œuvre des différentes cibles prioritaires de la Commune d'Abomey-Calavi se fait à travers les outils cités par la loi, à savoir :

- le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune ;
- le Plan de Développement Communal ;
- les Plans Directeurs d'Urbanisme ;
- les règles relatives à l'usage et à l'affectation des sols ;
- les plans de détails d'aménagement urbain et de lotissement.

Toutefois, si le Schéma Directeur d'Aménagement de la Commune (SDAC) à l'horizon 2025 est en cours d'actualisation, bien d'autres documents de planification sont arrivés à terme et sont en cours d'élaboration. Il s'agit notamment : du Plan de Développement Communal (PDC) 2018-2022 ; du Plan de Développement Urbain (PDU) ; du Plan de Contingence Communal (PCC) ; et du Plan Communal Eau (PCEau). Ils devront tenir compte des cibles prioritaires ODD de la commune.

Par ailleurs, la prise en compte des cibles prioritaires passe aussi par la déclinaison au niveau local des stratégies nationales contenues dans le Plan National de Développement 2018-2025 (PND), le Programme d'Action du Gouvernement 2021-2026 (PAG), de même que des stratégies sectorielles qui découlent de ces deux documents.

Les réformes opérées par l'Etat au niveau du secteur de la décentralisation, notamment celles concernant la mise en place des Secrétaires Exécutifs et les Responsables de l'administration communale, constituent-elles aussi un environnement propice à une meilleure prise en compte des cibles prioritaires des ODD dans le développement local.

2.5- Une vision de développement ambitieuse et consensuelle

La vision du PDC3 qui a sous-tendu en 2019 la priorisation des cibles au niveau de la commune est : « *Abomey-Calavi est, en 2025, une commune unie, bien gouvernée, à économie compétitive, où la sécurité, le bien-être social et la gestion durable de l'environnement sont assurés et les atouts artisanaux et touristiques valorisés* ». Elle a été retenue en 2017 à la suite d'un long processus d'examen des préoccupations et des aspirations de développement des populations de chaque arrondissement de la commune.

Cette vision est déclinée en cinq (05) programmes qui prennent prioritairement en compte l'ensemble des dix (10) cibles prioritaires de la commune, chacune d'elles étant en interrelation, d'une part, entre elles, mais aussi avec l'ensemble des cibles prioritaires du Bénin, et d'autre part, avec l'ensemble des domaines de compétences de la commune au regard des textes qui la régissent. Le tableau n°1 présente les cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi et le niveau de priorisation de chaque cible.

Tableau n°1 : Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi et le niveau de priorisation de chaque cible

ODD	Cibles prioritaires nationales	Programmes du PDC	Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi	Niveau de priorisation de la cible
ODD 3 : Bonne santé et Bien-être	3,1 ; 3,2 ; 3,3 ; 3,4 ; 3,7	- Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale - Programme 5 : Amélioration durable du cadre de vie des populations	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être. 3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	
ODD 4 : Education de qualité	4,1 ; 4,4 ; 4,5	- Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources - Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune - Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale	4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	
ODD 6 : Eau et Assainissement	6,1 ; 6,2 ; 6,4 ; 6,5	- Programme 1 : Amélioration de la gouvernance et promotion du genre - Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources	6.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une	

ODD	Cibles prioritaires nationales	Programmes du PDC	Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi	Niveau de priorisation de la cible
		<p>- Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune</p> <p>- Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale</p> <p>- Programme 5 : Amélioration durable du cadre de vie des populations</p>	attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable	
ODD 8 : Travail décent et croissance économique	8,2a ; 8,3 ; 8,5 ; 8,9	<p>- Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources</p> <p>- Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune</p> <p>- Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale</p> <p>- Programme 5 : Amélioration durable du cadre de vie des populations</p>	8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	
ODD 11 : Villes et Communautés durables	11,1 ; 11,3 ; 11,5	<p>- Programme 1 : Amélioration de la gouvernance et promotion du genre</p> <p>- Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources</p> <p>- Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune</p> <p>- Programme 5 : Amélioration durable</p>	11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	

ODD	Cibles prioritaires nationales	Programmes du PDC	Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi	Niveau de priorisation de la cible
		du cadre de vie des populations		
ODD 12 : Consommation et production responsables	12,2 ; 12,5 ; 12,7 ; 12,8	- Programme 1 : Amélioration de la gouvernance et promotion du genre - Programme 5 : Amélioration durable du cadre de vie des populations	12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles	
ODD 15 : Vie terrestre	15,1 ; 15,2 ; 15,3	- Programme 5 : Amélioration durable du cadre de vie des populations	15.1 D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux	
ODD 16 : Paix, Justice et Institutions efficace	16,2 ; 16,3 ; 16,5 ; 16,6 ; 16,9	- Programme 1 : Amélioration de la gouvernance et promotion du genre	16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	
			16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances	
Total		5	10	3

Légende : Récapitulatif des différents types d'intervention par couleur

Niveau de priorisation	Intervention urgente	Intervention prioritaire	Intervention à moyen terme
Couleur	Rouge	Marron	Jaune

Source : Rapport sur la spatialisation des Objectifs de Développement Durable, PDC3 2018-2022, Mairie d'Abomey-Calavi Décembre 2022.

Il se dégage de l'analyse de ce tableau que :

- les cibles 8,2a ; 8,3 ; 8,5 ; 8,9 de l'ODD8 et les cibles 11,1 ; 11,3 ; 11,5 de l'ODD11 nécessitent des interventions urgentes ;
- tandis que les cibles 16,2 ; 16,3 ; 16,5 ; 16,6 ; 16,9 de l'ODD16 requièrent une intervention à moyen terme.
- quant aux autres cibles prioritaires, elles méritent une attention non moins importante.

Eu égard au résultat de l'analyse, il n'existe pas pour le moment de cibles dont l'évaluation soit positive. Ce qui laisse supposer d'importants efforts à réaliser pour l'atteinte des résultats ODD en 2030.

III. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 2063 : LES PRIORITES

3.1- Etablissement de liens entre les priorités

Au lendemain des travaux issus de la priorisation des cibles spatialisées au niveau de la commune, et pour faciliter l'intégration desdites cibles dans les documents de planification, plusieurs séances de concertation et d'appropriation des indicateurs ODD ont été organisées à l'endroit des acteurs locaux. Aussi, la commune a-t-elle bénéficié des séances d'appui-conseils organisées par le Ministère en charge du Développement à travers la DGCS-ODD et la DDD/A-L pour l'appropriation du contenu et de la prise en compte des agendas 2030 et 2063 dans les PDC.

Ainsi, une analyse a été effectuée dans le but de mettre en évidence les stratégies de politiques et programmes locales et les cibles prioritaires de la commune en lien avec leurs ODD respectifs afin d'identifier les stratégies et politiques à améliorer pour développer les cibles dans lesquelles les actions restent à améliorer. Le tableau n°2 présente la cohérence entre les ODD et les programmes de développement contenus dans le PDC 2018-2022.

Il se dégage de l'analyse de cohérence ce qui suit :

- seul l'ODD 6, notamment la cible 6.2 a un caractère transversal, car pris en compte par l'ensemble des programmes du PDC 2018-2022 ;
- 40% des cibles ODD sont pris en compte par les 5 programmes du PDC de troisième génération ;
- trois (03) programmes sur cinq prennent en compte au moins 40% des cibles prioritaires.

Eu égard à tout ce qui précède, on peut affirmer que le PDC 2018-2022 a pris en compte, lors de son élaboration, les 10 cibles ODD priorisées par la commune et par ricochet l'Agenda 2063³.

³ <https://au.int/fr/agenda2063/odd>

Tableau n°2 : La cohérence entre les ODD et les programmes de développement au niveau local.

Cibles prioritaires ODD Programmes de développement du PDC	ODD 3 : Bonne santé et bien-être		ODD 4 : Education de qualité	ODD 6 : Eau propre et assainissement	ODD 8 : Travail décent et croissance économique	ODD 11 : Villes et communautés durables	ODD 12 : Consommation et production responsable	ODD 15 : Vie terrestre	ODD 16 : Justice, paix et institution efficace	
	3.4	3.7	4.4.	6.2	8.9	11.3	12.2	15.1	16.2	16.9
Amélioration de la gouvernance locale et promotion du genre				x		x	x		x	x
Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources locales			x	x	x	x				
Promouvoir l'économie locale dans la Commune			x	x	x	x				
Renforcer le développement sociocommunautaire, la protection sociale	x	x	x	x	x					
Améliorer durablement le cadre de vie des populations	x			x	x	x	x	X		

Source : Mairie d'Abomey-Calavi, 2022.

L'Agenda 2063 compte sept (07) aspirations réparties en vingt (20) objectifs. La mise en correspondance de ces derniers avec les Objectifs du Développement Durable, les dix (10) cibles prioritaires retenues par la commune, et les programmes du PDC3 permet de noter que 09 cibles prioritaires de la commune sont prises en compte par quatre (04) aspirations de l'Agenda 2063, à savoir les aspirations 1, 3, 4 et 6. La cible 12.2 de l'ODD 12 ne s'y retrouve pas.

Le lien entre les cibles prioritaires de la commune, les ODD, l'Agenda 2063 et les programmes du PDC3 est présenté dans le tableau n°3 :

Tableau n°3 : Lien entre les priorités des cibles prioritaires de la commune et l'Agenda 2063.

Objectifs 2063	Domaines de l'agenda 2063	Objectifs 2030	Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi	Programme du PDC
Aspiration 1 : Une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable.				
1. Niveau de vie élevé, qualité de vie et bien-être pour tous les citoyens.	<ul style="list-style-type: none"> Revenus, emplois et travail décent La pauvreté, les inégalités et la faim Sécurité sociale et protection, y compris les personnes handicapées Habitats modernes, abordables et habitable et services de base de qualité 	ODD1 : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde		
		ODD2 : Eradiquer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.		
		ODD8 : Promouvoir une croissance économique durable, inclusive et soutenue, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.	Cible 8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.	<ul style="list-style-type: none"> Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale Programme 5 : Amélioration durable du cadre de vie des populations
		ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sur résilients et durables.	Cible 11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.	<ul style="list-style-type: none"> Programme 1 : Amélioration de la gouvernance et promotion du genre Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale Programme 5 : Amélioration durable du cadre de vie des populations
		ODD4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune
2. Citoyens bien éduqués et révolution des compétences reposant sur la science, la technologie et l'innovation.	<ul style="list-style-type: none"> La révolution des compétences fondées sur l'éducation, la science, la technologie et l'innovation (STI) 			

Objectifs 2063	Domaines de l'agenda 2063	Objectifs 2030	Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi	Programme du PDC
				- Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale
3. Citoyens en bonne santé et bien nourris.	<ul style="list-style-type: none"> Santé et nutrition 	ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	<p>Cible 3.4 : D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p> <p>Cible 3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale - Programme 5 : Amélioration du-rable du cadre de vie des populations
4. Economies transformées.	<ul style="list-style-type: none"> Croissance économique durable et inclusive ; Fabrication, industrialisation et valeur ajoutée pilotées par STI Diversification économique et résilience 	<p>ODD8 : Promouvoir une croissance économique durable, inclusive et soutenue, le plein emploi productif et un emploi décent pour tous</p> <p>ODD9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation</p>	<p>Cible 8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources - Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune - Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale - Programme 5 : Amélioration du-rable du cadre de vie des populations
5. Agriculture moderne pour une productivité et une production accrue.	<ul style="list-style-type: none"> Productivité et production agricoles 	ODD2 : Eradiquer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.		
6. Economie bleue / océanique pour une croissance économique accélérée.	<ul style="list-style-type: none"> Ressources marines et énergie Opérations portuaires et transport maritime 	ODD14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable		
7. Economies et communautés durables sur le	<ul style="list-style-type: none"> Biodiversité, conservation et gestion durable des ressources naturelles 	ODD6 : Garantir l'accès à tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	Cible 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des ser-	- Programme 1 : Amélioration de la gouvernance et promotion du genre

Objectifs 2063	Domaines de l'agenda 2063	Objectifs 2030	Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi	Programme du PDC
plan environnemental et résilientes au climat.	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité de l'approvisionnement en eau Résilience climatique et préparation face aux catastrophes naturelles 		vices d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.	<ul style="list-style-type: none"> Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunautaire et de la protection sociale Programme 5 : Amélioration durable du cadre de vie des populations
		ODD7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable		
		ODD13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions		
		ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.	Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> Programme 5 : Amélioration durable du cadre de vie des populations
Aspiration 2 : Un continent intégré, uni sur le plan politique et ancré dans les idéaux du panafricanisme et la vision de la renaissance africaine.				
8. Une Afrique unie (fédérale ou confédérée).	<ul style="list-style-type: none"> Cadres et institutions pour une Afrique unie 			
9. Institutions financières et monétaires continentales établies et fonctionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Institutions financières et monétaires 			
10. Une infrastructure de classe mondiale sur tout le continent.	<ul style="list-style-type: none"> Connectivité des communications et des infrastructures 	ODD9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation		
Aspiration 3 : Une Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit.				
11. Les valeurs démocratiques, les pratiques, les principes universels des	<ul style="list-style-type: none"> Démocratie et bonne gouvernance Les droits de l'homme et l'état de droit 	ODD16 : Promouvoir l'avènement de société pacifique et ouverte à tous aux fins	Cible 16.2: Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les	<ul style="list-style-type: none"> Programme 1 : Amélioration de la gouvernance et promotion du genre

Objectifs 2063	Domaines de l'agenda 2063	Objectifs 2030	Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi	Programme du PDC
droits de l'homme, de la justice et de l'état de droit sont solidement ancrés.		de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces responsables et ouvertes à tous	formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants. Cible 16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.	
12. Des institutions compétentes et un leadership transformateur à tous les niveaux.	<ul style="list-style-type: none"> Institutions et leadership Développement participative et gouvernance locale 	ODD16 : Promouvoir l'avènement de société pacifique et ouverte à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces responsables et ouvertes à tous	Cible 16.2: Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants. Cible 16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.	- Programme 1 : Amélioration de la gouvernance et promotion du genre
Aspiration 4 : Une Afrique vivant dans la paix et dans la sécurité.				
13. La paix, la sécurité et la stabilité sont préservées.	<ul style="list-style-type: none"> Maintien et préservation de la paix et de la sécurité 	ODD16 : Promouvoir l'avènement de société pacifique et ouverte à tous aux fins de développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place à tous les niveaux des institutions efficaces responsables et ouvertes à tous	Cible 16.2: Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants. Cible 16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.	- Programme 1 : Amélioration de la gouvernance et promotion du genre
14. Une Afrique stable et pacifique.	<ul style="list-style-type: none"> Structure institutionnelle pour les instruments de l'UA sur la paix et la sécurité Défense, sécurité et paix 			
15. Une APSA entièrement fonctionnelle et opérationnelle.	<ul style="list-style-type: none"> Tous les piliers de l'APSA entièrement opérationnels et fonctionnels 			
Aspiration 5 : Une Afrique dotée d'une forte identité culturelle, d'un patrimoine commun, et de valeurs et d'éthiques partagées				
16. La renaissance culturelle africaine est prééminente.	<ul style="list-style-type: none"> Valeurs et idéaux du panafricanisme Valeurs culturelles et renaissance africaine Patrimoine culturel, arts créatifs et entreprises 			
Aspiration 6 : Une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ces populations, notamment celle des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants				

Objectifs 2063	Domaines de l'agenda 2063	Objectifs 2030	Cibles prioritaires de la commune d'Abomey-Calavi	Programme du PDC
17. Egalité complète hommes et femmes dans toutes les sphères de la vie.	<ul style="list-style-type: none"> Autonomisation des femmes Violence faite aux femmes et aux filles 	ODD5 : Parvenir à l'égalité des genres et autonomiser toutes les femmes et les filles		
18. Jeunes et enfants engagés et responsabilisés.	<ul style="list-style-type: none"> Autonomisation des jeunes et droits des enfants 	ODD4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> Programme 2 : Renforcement des systèmes de mobilisation des ressources Programme 3 : Promotion de l'Economie Locale dans la commune Programme 4 : Renforcement du développement sociocommunaire et de la protection sociale
		ODD5 : Parvenir à l'égalité des genres et autonomiser toutes les femmes et les filles		
Aspiration 7 : Une Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort uni et influant sur la scène mondiale.				
19. L'Afrique en tant que partenaire majeur dans les affaires mondiales et la coexistence pacifique.	<ul style="list-style-type: none"> La place de l'Afrique dans les affaires mondiales Partenariats 	ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser		
20. L'Afrique assume l'entière responsabilité du financement de ses objectifs de développement.	<ul style="list-style-type: none"> Marchés des capitaux africains Systèmes fiscaux et recettes du secteur public Aide au développement 	ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre.		
		ODD17 : Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser		

Source : Mairie d'Abomey-Calavi, 2022

3.2- Intégration des trois (03) dimensions du développement durable et « ne laisser personne de côté »

3.2.1- Intégration du Développement Durable au PDC

Les cibles prioritaires retenues par la commune d'Abomey-Calavi couvrent les trois aspects du développement durable comme suit : volet social, les cibles 3.4 ; 3.7 ; 4.4 ; 6.2 ; 16.2 et 16.9 ; volet économique, les cibles 8.9 et 11.3 ; et enfin le volet écologique, les cibles 12.2 et 15.1.

Le PDC est, selon la loi n° 2021-14 du 20 décembre 2021 portant code de l'administration territoriale en République du Bénin, le document par lequel « la commune concourt avec l'Etat et les autres collectivités à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie » (art. 29).

Le PDC est donc, le cadre de référence qui garantit la mobilisation de la population autour des actions à mener. Il est aussi un outil de dialogue pour les négociations avec les autorités nationales, mais aussi avec les partenaires techniques et financiers tant nationaux qu'étrangers. Le PDC constitue ainsi une source d'opportunités pour la mise en œuvre des ODD et de l'Agenda 2063 à travers la collaboration et le partenariat entre les différentes parties prenantes pour des actions en faveur du développement durable de la commune. Les priorités des actions contenues dans le PDC sont définies en fonction de leurs portées.

- **Portée temporelle**

Les cibles prioritaires retenues au niveau local en 2019 découlent des cibles prioritaires nationales. Elles ont effet jusqu'en 2030, période de validité des ODD,

- **Portée géographique**

Les cibles prioritaires des ODD retenues ont une portée communale. Elles s'appliquent à tous les arrondissements et à leurs subdivisions territoriales.

- **Portée opérationnelle**

L'utilisation de la « Grille d'analyse de développement durable simplifiée/allégée - GADD-S/GADD-A » mise au point par l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) et la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec

à Chicoutimi (UQAC) a permis de déterminer les enjeux ou points d'attention par domaine de développement durable dans la mise en œuvre des cibles prioritaires pour l'amélioration des conditions de vie de la population⁴.

Plusieurs objectifs à atteindre sont définis par les collectivités en fonction des dimensions durables et qui sont définies dans le tableau n°4 :

Tableau n°4 : Récapitulatif des enjeux par domaine de développement durable d'après la GADD-S/GADD-A

Dimension Sociale (12)	Dimension Economique (10)	Dimension Environnementale (10)
<ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre la pauvreté - Accès à l'eau potable - Usage de l'eau - Alimentation - Accès à l'énergie - Santé globale - Accès aux services de santé - Santé maternelle et infantile - Sécurité - Education de base - Education supérieure - Genre 	<ul style="list-style-type: none"> - Production responsable - Industrialisation durable - Consommation responsable - Viabilité économique - Accès à l'emploi - Conditions de travail - Richesse et prospérité - Production de richesse - Entrepreneuriat - Modèles économiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance des écosystèmes - Biodiversité - Ecosystèmes continentaux - Ecosystèmes marins - Sols - Restauration - Ressources - Extrants - Polluants globaux - Changements climatiques

Source : Grille d'analyse de développement durable simplifiée/allégée - GADD-S/GADD-A, 2022

○ **Dimension sociale du développement**

Les cibles des ODD3, ODD4, ODD6 et l'ODD16 relèvent de la dimension sociale du développement. Elles visent à répondre aux besoins sociaux et aux aspirations individuelles et collectives, aux besoins de santé et de bien-être, aux besoins de qualité de vie. Dans ce cadre, les enjeux sociaux sont prioritairement portés :

- à court terme sur : la santé globale ; l'accès à l'eau potable ; les usages de l'eau ; l'alimentation ; la lutte contre la pauvreté ; la sécurité ;
- à moyen terme sur : la pérennisation de l'accès aux services de santé ; la santé maternelle et infantile ;
- à long terme sur : l'accès à l'énergie ; l'éducation supérieure ; et le genre.

○ **Dimension écologique du développement**

Les cibles des ODD12 et ODD15 visent à répondre aux besoins de qualité du milieu naturel et de pérennité des ressources de la commune, ainsi qu'à la redéfinition des relations humain-nature. Dans ce cadre, les enjeux sont prioritairement portés sur :

⁴ Annexe 2 : Résultats de l'utilisation de la Grille d'Analyse du Développement Durable Simplifiée 2017

- à court terme sur : la connaissance des écosystèmes ; la protection de la biodiversité ; la préservation des écosystèmes marins et littoraux ; la planification d'une utilisation judicieuse des ressources renouvelables et non renouvelables ; l'adaptation aux effets du changement climatique ;
- à moyen terme sur : la préservation des écosystèmes continentaux ; la limitation de la dégradation biologique, chimique et physique des sols.
- à long terme sur : la détermination des objectifs de restauration des écosystèmes dégradés ; la planification d'une utilisation judicieuse des extrants des ressources renouvelables et non renouvelables.

- ***Dimension économique du développement***

Les cibles des ODD8 et ODD11 visent à répondre aux besoins matériels des individus et des collectivités ainsi qu'à leur autonomisation financière. Dans ce cadre, les enjeux sociaux sont prioritairement portés sur :

- à court terme sur : la production responsable ; la pérennisation de la viabilité économique ; la garantie d'une juste reconnaissance de la valeur du travail des personnes ; la prospérité et une croissance de la richesse ;
- à moyen terme sur : la facilitation à l'accès à une occupation ; le soutien à la capacité d'entreprendre ; le soutien des modèles économiques émergents, traditionnels, durables et novateurs ;
- à long terme sur : l'accès équitable aux moyens de production ; la promotion de l'achat, la consommation et l'investissement responsables ; la promotion d'une industrialisation durable et responsable.

3.2.2- Ne laisser personne de côté

Des initiatives locales ont été menées dans une démarche synergique entre les trois dimensions susmentionnées. C'est le cas des projets pilotés au sein de la commune portant sur la promotion du genre, l'implication des personnes vivants avec un handicap, etc. Ces initiatives rentrent dans le cas du principe clé de l'Agenda 2030 « ne laisser personne de côté » en favorisant leur intégration sociale, économique et politique. On peut citer :

- les activités du projet d'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique au Sahel (SWEDD) dans la commune dont sont bénéficiaires les jeunes filles de 14 ans à 24 ans qui prend en compte trois volets :

- l'autonomisation des jeunes filles et des femmes ; le maintien des filles à l'école puis les compétences de vie et santé reproductive ;
- la réalisation d'infrastructures handi-sexo-spécifiques à l'exemple des latrines séparées Filles-Garçons avec rampe pour les personnes handicapées dans les écoles bénéficiaires du projet Appui à la Gouvernance et aux Initiatives Relais pour une éducation de qualité au Bénin (AGIR) pour faciliter leur déplacement ;
 - l'organisation des formations professionnelles aux personnes handicapées au Lycée Technique d'Education Familiale et Sociale ;
 - la mise en œuvre du projet d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) dans la commune ;
 - la distribution de Kits aux enfants démunis de la commune à chaque rentrée scolaire ;
 - la création de cantines scolaires permettant à tous les enfants de bénéficier de leur droit au repas journalier ;
 - l'octroi de bourses aux étudiants leur permettant de poursuivre les études universitaires ;
 - les activités du projet Bénibiz qui ont mis l'accent sur le genre avec une forte participation des femmes entrepreneurs sur le projet grâce aux actions suivantes : le mode de recrutement (de digital à en personne : référencement) ; prise en charge des accompagnateurs des mères nourrices pendant les formations ; partage des success stories ; le mentorat entre femmes entrepreneurs et jeunes filles (intérêts réciproques des deux parties) ; la création du réseau nationale des femmes entrepreneurs de BeniBiz (BeWE) avec onze (11) cellules départementales et un bureau national ;
 - la mise en œuvre de projet ACCESS dans la commune avec comme résultat la construction d'un module de 02 classes couvertes avec des tuiles fibrociment sans amiante en zone lacustre et terre noire / fondation sur pilotis à EPP Gbodjè, arrondissement de Zinvié et la construction d'un module de trois salles de classe avec rampe + équipements et un bloc de latrines à deux cabines à l'EPP Hadjanaho, arrondissement de Kpanroun.

Les chapitres suivants donnent plus de précisions sur les résultats obtenus.

IV. LA COLLECTE DE DONNEES : UN EXERCICE REVELATEUR DES INSUFFISANCES

4.1- Une méthodologie de collecte et de traitement des données

Pour cette première édition du rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD, la démarche méthodologique adoptée a été participative et inclusive tout en mettant en exergue les cibles prioritaires et les quinze (15) ODD à renseigner par les communes. Cinq (05) étapes ont rythmé le processus d'élaboration dudit rapport :

- l'organisation de la séance de partage d'information et de sensibilisation sur les ODD : cette première étape effectuée le 1^{er} décembre 2022 a permis d'annoncer à tous les acteurs la participation de la commune à la rédaction de son premier rapport sur les Examens Locaux Volontaires ; de les informer sur les objectifs, les résultats attendus, la méthodologie et les principes directeurs des ELV ;
- la collecte d'information : elle a consisté à l'envoi de questionnaire aux acteurs du développement durable de la commune. Des séances d'interview ont été ensuite organisées en vue de compléter les informations collectées ;
- le traitement, l'analyse des données et l'élaboration de l'avant-projet du document : une fois les données collectées, elles ont été traitées, analysées puis organisées sous forme de tableaux et de graphiques. L'accent a été mis sur les principales réalisations en lien avec les cibles et les actions prioritaires des ODD. Elle a permis de disposer de l'avant-projet du document ;
- les séances de pré validation du document : il a été question pour les différents acteurs de faire le point des données collectées, d'examiner le fond et la forme de l'avant-projet du document élaboré par le comité de rédaction et de pré-valider ce dernier avec les acteurs concernés au-delà des séances de pré validation en présentiel ;
- la validation du rapport : cette étape a regroupé toutes les parties prenantes à savoir le Ministère du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, les Organisations de la Société Civiles (OSC) et les Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Elle va permettre de recueillir les

observations et amendements des participants pour l'amélioration de la qualité du document. Après cette étape, le comité de rédaction s'assurera de prendre en compte effectivement l'ensemble des observations avant de rendre disponible la version finale du document.

4.2- Une appropriation des objectifs de développement durable

L'Agenda 2030 a été internalisé et approprié au Bénin à travers une démarche progressive et inclusive. Cette démarche a d'abord consisté à identifier les priorités du Bénin. Ensuite il a été question de procéder à la spatialisation des ODD ce qui a abouti à retenir dix (10) cibles prioritaires par collectivité locale selon la nature et la spécificité des communautés.

Dans le souci d'adapter les indicateurs aux réalités des communes, la task force ODD entre l'INStAD et la DGCS-ODD avec l'appui technique et financier de la GIZ a identifié un ensemble de quinze (15) indicateurs associés aux indicateurs ODD que les communes elles-mêmes peuvent désormais renseigner⁵.

Puis les communes ont bénéficié d'accompagnement pour l'intégration des ODD dans leur PDC : les renforcements de capacités des responsables et cadres communaux sur les outils d'intégration des cibles spatialisée dans les PDC nouvelle génération, la budgétisation sensible aux ODD. Des études de base et de référence doivent être menées pour mesurer le niveau d'atteinte des ODD dans la commune.

La participation de la commune à l'élaboration de son premier rapport sur les Examens Locaux Volontaires a permis aux différents acteurs de mieux s'approprier les cibles prioritaires de la commune.

4.3- Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées sont relatives entre autres :

- à l'accès aux données ;
- l'inexistence d'une base de données au niveau local ;

⁵ Annexe 4 : Les 15 indicateurs à renseigner par les communes

- la non appropriation des enjeux des ODD par les acteurs au niveau local ;
- le retard dans la production de certaines données indispensables à l'élaboration du rapport ;
- le faible niveau de renseignement voire l'inexistence de certains indicateurs de suivi des ODD au niveau local ;
- le manque d'expertise et l'inexpérience des cadres de la mairie en matière d'élaboration de rapport d'ELV.

V. QUELS PROGRES ENREGISTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS ET DE LEURS CIBLES ?

Cette sous-section présente les résultats de mise en œuvre des ODD par cible priorisée dans la commune d'Abomey-Calavi. Elle présente la situation de départ, les progrès observés et les leçons tirées.

5.1- ODD 3 : Bonne santé et bien-être

Deux cibles prioritaires sont concernées au niveau de cet ODD. Il s'agit des cibles 3.4 et 3.7.

L'atteinte de cet objectif passe par une approche globale fondée sur un système de santé solide tout en mettant l'accent sur les mesures de prévention. Pour la commune d'Abomey-Calavi l'attention est portée sur les cibles liées aux maladies non transmissibles et à la santé sexuelle et reproductive.

Cible 3.4 : D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

5.1.1- Les résultats obtenus

Les progrès réalisés pour l'atteinte de la cible 3.4 sont appréciés à travers les indicateurs 3.4.1 ci-dessous renseignés :

- **Indicateur 3.4.1. : Taux de mortalité attribuable aux maladies cardiovasculaires, aux cancers, aux diabètes ou à des maladies respiratoires chroniques⁶**
 - Année 2020 : 0,0043% soit 73 décès ;
 - Année 2021 : 0,0023% soit 41 décès ;
 - Année 2022 : 0,012% soit 220 décès.
- **Répartition des infrastructures sanitaires de 2020 à 2021**

Le tableau n°5 présente la répartition des infrastructures sanitaires par zone sanitaire dans la commune en 2020 et 2021.

⁶ (DDS/Atlantique, 2022).

Tableau n°5 : Infrastructures sanitaires dans la commune en 2020 et 2021

Zone sanitaire	Espace hospitalo-universitaire	Hôpital de Zone	Autres hôpitaux	Centres de Santé complets	Dispensaire seul	Maternité seule	FS Concessionnelle	Offices	Dépôt privé
2020	1	0	0	13	1	1	14	30	3
2021	1	0	1	13	1	1	0	46	0

Source: DHIS2/DDS-ATL, 2020/ DHIS2/DDS-ATL, 2021

• Cas de maladies non transmissibles de 2019 à 2021

Le tableau n°6 présente les cas de maladies non transmissibles dans la commune sur la période de 2019 à 2021.

Tableau n°6 : Cas de maladies non transmissibles de 2019 à 2021.

Maladies non transmissibles	Hypertension Artérielle	Asthme	Diabète	Tumeurs (cancers)
2019	5507	13	4	70
2020	6124	300	596	161
2021	7434	1106	1211	180

Source : DDS/Atlantique

5.1.2- Les réalisations

Les maladies non transmissibles constituent un problème de santé publique majeur qui entrave de plus en plus le développement. Pour y faire face, la commune a prévu mettre en œuvre des actions telles que : l'appui aux Centres de Santé en infrastructures et équipements, la dotation des centres de santé en ressources humaines ; l'accès facile des ménages pauvres aux services de santé avec l'appui en infrastructures sportives et ludiques

De façon concrète, on peut citer, entre autres- réalisations :

- la construction de centre de santé dans les arrondissements de Hêvié, Togba, Ouèdo et Zinvié ;
- l'électrification solaire du Centre de Santé (CS) de Maria-Gléta ;
- la fourniture de 150 lits supplémentaires en production locale au profit des centres de santé de la commune d'Abomey-Calavi ;
- la mise en œuvre des actions de sensibilisation et de dépistage gratuit du cancer du col de l'utérus et du cancer de sein ;
- la construction en cours de l'Hôpital de référence ;

- l'acquisition de 4 ambulances mises à la disposition de l'Hôpital de zone d'Abomey-Calavi ;
- la mise en œuvre du projet ARCH ;
- le dépistage gratuit réalisé lors de la semaine de la mère et de l'enfant. Il a permis d'obtenir quatre-vingt-treize (93) cas positifs sur six mille six cent soixante-cinq (6 665) femmes dépistées pour le cancer du col de l'utérus avec trois cent quarante-quatre (344) cas positifs sur vingt-quatre mille six cent vingt-cinq (24 625) femmes dépistées pour le cancer de sein.

Encadré n°1 : Cible 3.4 : D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

De l'analyse de la cible 3.4, on constate que les cas de maladies non transmissibles ont augmenté entre 2019 et 2021. Il est donc important de renforcer les actions émises tout en considérant les cibles à toucher dans le but d'atteindre les objectifs fixés.

5.1.3- Les perspectives

L'augmentation des cas d'affection et de décès liés aux maladies non transmissibles résulte, d'une part, du mode de vie des populations et, d'autre part, du manque d'informations sur les méthodes et attitudes à adopter pour une santé saine et un meilleur suivi en cas de maladie. Par conséquent, les actions envisagées qui incombent aussi bien aux autorités des hôpitaux, mais aussi à la population sont les suivantes :

- ✓ séance de sensibilisation périodique, dans chaque arrondissement de la commune, sur les méthodes d'hygiène alimentaire, les moyens de prévention et de traitement des différentes maladies ;
- ✓ campagne de dépistage périodique du cancer du col de l'utérus et de sein à l'endroit de plus ou moins 25 000 femmes/filles de la commune.

Le Programme d'Action du Gouvernement (2021-2026) a prévu comme nouveaux projets dans la commune :

- ✓ acquisition de 6 ambulances pour la zone sanitaire de la commune ;
- ✓ mise en place d'un centre opérateur pour assurer une meilleure orientation des références vers les zones sanitaires dans le cadre du développement d'un schéma de transport sanitaire intégrant le SAMU ;
- ✓ amélioration du plateau technique d'explorations diagnostiques de la Zone Sanitaire couvrant la commune ;

- ✓ promotion et développement de e-santé, avec la mise en place d'une solution digitale de traçabilité des produits de santé dans la zone sanitaire couvrant la commune ;
- ✓ renforcement des ressources humaines existantes au niveau de la Zone Sanitaire couvrant la commune par le recrutement de professionnels de santé, des relais communautaires et agents de santé communautaires recrutés, etc

Cible 3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

Les progrès réalisés pour l'atteinte de la cible 3.7 sont appréciés à travers les indicateurs 3.7.1. :

- proportion de femmes en âge de procréer qui utilisent les méthodes de planification familiale et d'autres indicateurs à savoir ;
- la mortalité maternelle et néonatale de 2019 à 2021 ;
- le nombre de centres adaptés aux ados et jeunes présents dans la commune ;
- le nombre d'ados et jeunes ayant fréquenté les centres ados et jeunes en 2021.

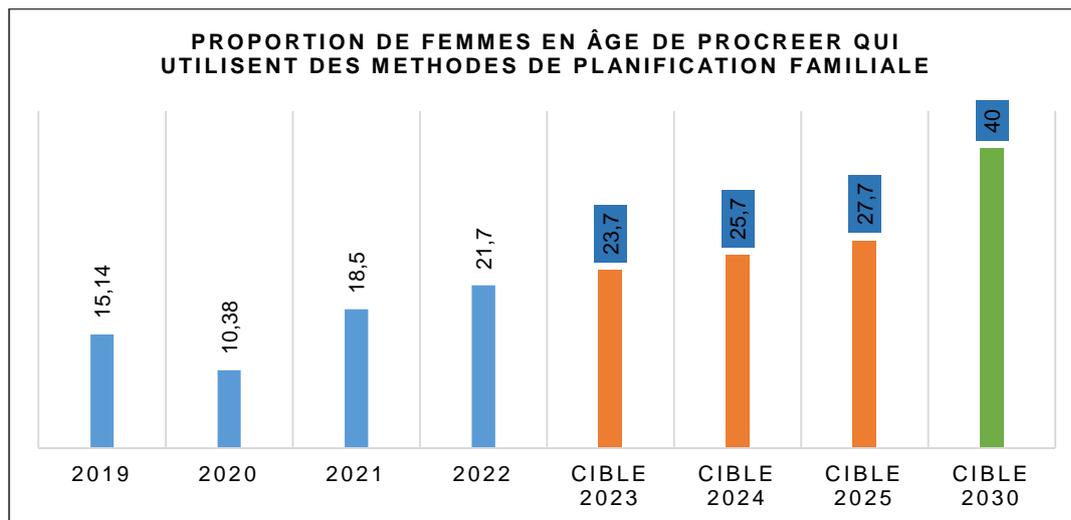
5.1.4- Les résultats obtenus

- **Indicateur 3.7.1. : Proportion de femmes en âge de procréer qui utilisent les méthodes de planification familiale**

La proportion de femmes en âge de procréer qui utilisent des méthodes de planification familiale est passée de 15,14% en 2019 à 10,38% en 2020 ; 18,50% en 2021 et 23,70% en 2022⁷.

⁷ CS Abomey-Calavi

Graphique n°3 : La proportion de femmes en âge de procréer utilisant des méthodes de planification familiale



Source : Plateforme PUSS, 2022

L'évolution des résultats obtenus témoigne de l'engagement des différents acteurs. La chute observée de l'année 2019 (15,14%) à l'année 2020 (10,38%) est due à la pandémie du coronavirus qui a constitué un frein dans l'évolution des activités planifiées. Ce retard a été rattrapé au cours de l'année suivante avec un résultat assez positif puisqu'on est parvenu à un taux de 18,5%.

En 2022, la commune a obtenu son autonomie selon le modèle TCI. Elle s'est engagée à contribuer au financement d'un Programme intégré de Planification Familiale et de Santé Sexuelle et de la Reproduction des Adolescents et Jeunes (SSRAJ).

- **Mortalité maternelle et néonatale de 2019 à 2021.**

La réduction de la mortalité maternelle et infantile demeure encore un défi majeur et permanent dans la commune. Les indicateurs de la Zone Sanitaire Abomey-Calavi/Sô-Ava sont restés élevés et sans amélioration notable depuis quelques années comme l'indique le tableau n°7 :

Tableau n°7 : Mortalité maternelle et néonatale de 2019 à 2021

Années	Décès maternel intra hospitalier	Décès néonatal
2019	22	122
2020	36	151
2021	29	190

Source : DHIS2/DDS-ATL

Il urge d'établir dans la Zone Sanitaire Abomey-Calavi/Sô-Ava, une approche innovante pour l'amélioration de l'offre et de la qualité des soins.

- **Nombre de centres adaptés aux ados et jeunes dans la commune**

La commune d'Abomey-Calavi dispose sur son territoire des centres proposant des activités liées à la santé sexuelle et reproductive des adolescents et jeunes. Il existe 4 centres adaptés aux ados et jeunes répartis dans la commune ; le nombre étant de plus en plus croissant. Il s'agit de

- 1- Centre Amour et Vie du CEG I d'Abomey-Calavi ;
- 2- Centre Amour et Vie Plateau du CEG Womey ;
- 3- Centre Adapté aux Adolescents et Jeunes du CS Glo- Djigbé ; et
- 4- Centre Convivial aux adolescents et jeunes du CS Kpanroun.⁸

Compte tenu de la montée démographique que présente la commune ces dernières années, il est important d'augmenter le nombre de ces centres afin de faciliter l'accès à tous les jeunes pour un meilleur suivi de leur santé sexuelle et reproductive.

- **Nombre d'ados et jeunes ayant fréquenté les centres ados et jeunes en 2021**

Tableau n°8 : Nombre d'ados et jeunes ayant fréquenté les centres ados et jeunes en 2021.

SRAJ - Nombre d'ados et jeunes non scolarisés ayant fréquenté les services conviviaux/CAJ de SR	SRAJ - Nombre d'ados et jeunes scolarisés ayant fréquenté les services conviviaux/CAJ de SR	Total
4.707	14.063	18.770

Source : DHIS2/DDS-ATL, 2021

Les actions émises dans le domaine de la sensibilisation sur la santé sexuelle et reproductive ne sont pas moindres, mais il faudra continuer la sensibilisation auprès des jeunes tout en mettant l'accès sur les ados et jeunes non scolarisés.

5.1.5- Les réalisations

Le secteur de la santé a été marqué par l'appui des partenaires dans la mise en œuvre de plusieurs projets notamment :

- ✓ le Paquet d'Interventions à Haut Impact au niveau Communautaire (PIHI Com) ;
- ✓ The Challenge Initiative (TCI) ;
- ✓ le Projet Santé Sexuelle et Reproductive des Adolescents et Jeunes de 10 à 24 ans pour une sexualité responsable (PSSRAJ) ;

⁸ SSME/DDS-ATL 2021

- ✓ le Programme d'Appui à la Santé Sexuelle et Reproductive et à l'Information Sanitaire (P@SRIS).

Ainsi, une stratégie offensive d'offre de soins promotionnels basée sur la gratuité intégrale de la planification familiale en routine et l'organisation régulière d'une campagne d'offre gratuite de Planning Familial (PF) au profit des femmes en âge de procréer est mise en œuvre. En outre, dans le but de créer une synergie des actions qu'ils mènent sur le terrain, les acteurs intervenant en SSR/VBG se réunissent trimestriellement à la mairie d'Abomey-Calavi, pour faire le point des activités menées, des difficultés rencontrées et élaborer des stratégies en vue de l'atteinte des résultats. Les actions menées par l'ensemble de ces projets ont permis d'avoir les réalisations suivantes :

- ✓ le lancement du programme PF de la commune d'Abomey-Calavi a connu la participation de l'autorité préfectorale, de l'autorité communale, des leaders religieux et d'environ trois cents (300) hommes et femmes ;
- ✓ le recrutement de quatre (4) prestataires pour appuyer l'offre de services de planification familiale dans les PPS de septembre 2019 à février 2020. Ils ont renforcé le personnel de santé pour la mise en œuvre des pratiques à haut impact de TCI (ISBC et journées spéciales PF) ;
- ✓ l'orientation sur l'ISBC/PF de quinze (15) formateurs d'Abomey-Calavi et du niveau départemental ;
- ✓ la formation de trois cent trente (330) prestataires des formations sanitaires d'Abomey-Calavi sur l'ISBC/PF ;
- ✓ l'organisation de trois (3) éditions de journées spéciales PF en plus de celles organisées par le centre de santé de Calavi-Kpota à l'occasion de la visite conjointe de la Fondation Gates, de l'AIMF et de Intra-Health ont permis d'avoir au total 2597 utilisatrices dont 1974 nouvelles acceptantes et 623 anciennes utilisatrices ;
- ✓ la formation de 90 prestataires des formations sanitaires d'Abomey-Calavi sur la technologie contraceptive y compris la clarification des valeurs ;
- ✓ la rénovation et l'équipement d'un service PF au niveau du Centre de santé communale de Calavi-Kpota et au Centre de Santé de Godomey ;
- ✓ au total quarante-quatre (44) activités de coaching sont réalisées du mois d'octobre 2019 à décembre 2020 par 2 coachs pour 119 prestataires coachés

dans 5 PPS (CS Calavi-Kpota, CS Godomey, CS Akassato, CS Golo-Djigbé, CS Togba)

- ✓ la sensibilisation des jeunes filles et les jeunes garçons sur la santé sexuelle et reproductive dans les établissements de la commune ;
- ✓ la sensibilisation des artisans sur la santé sexuelle et reproductive ;
- ✓ le renforcement de capacités du personnel des centres de santé pour l'offre de services conviviaux en SSR ;
- ✓ la consultation de 20 180 enfants de 0 à 59 mois effectuée par les relais communautaires au cours des 14 395 visites à domicile lors de la semaine de la mère et de l'enfant (octobre 2022) ;
- ✓ la mise en place et le renforcement de la Plateforme des Utilisateurs des Services de Santé (PUSS) avec mise en place des cellules dans tous les arrondissements de la commune.

Encadré n°2 : Cible 3.7 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

Les progrès réalisés au niveau de la cible 3.7 ne sont pas négligeables. Grâce à la mise en œuvre des projets des différents partenaires de la commune et des centres adaptés aux ados et jeunes, les diverses séances de sensibilisation, plusieurs personnes sont désormais informées sur les méthodes de contraception. Néanmoins, il faudra pérenniser les actions afin d'assurer à tous une meilleure santé sexuelle et reproductive. Un regard particulier doit être accordé à la qualité des soins afin de réduire la mortalité maternelle et néonatale.

5.1.6- Les Perspectives

Vue les activités menées et des résultats déjà atteints, il conviendrait de pérenniser les stratégies afin d'atteindre les objectifs. Les actions qui pourraient être menées pour approfondir celles déjà mises en œuvre sont entre autres :

- ✓ l'atteinte des taux de 27,70% en 2025 et 40% en 2030 pour la proportion de femmes en âge de procréer qui utilisent des méthodes de planification⁹.
- ✓ la poursuite des actions relatives à la planification familiale ;
- ✓ la formalisation du cadre de concertation des acteurs intervenant dans la santé par un acte communal ;
- ✓ la généralisation des soins optimisés dans les centres de santé de toute la commune.

⁹ SSME/DDS-ATL 2021

5.2- ODD 4 : Education de qualité

Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

La commune d'Abomey-Calavi et ses partenaires au développement sont conscients du rôle que joue l'éducation dans le développement de la nation. La commune n'a retenu qu'une seule cible au niveau de cet objectif : la cible 4.4. L'examen porte sur les compétences des jeunes de la commune dans les domaines techniques et professionnels nécessaires à l'obtention d'un travail ou à l'entrepreneuriat.

Plusieurs établissements publics et privés de la commune offrent des formations techniques et professionnelles de qualité qui permettent aux apprenants de disposer de compétences de base nécessaires pour faire face au monde de l'emploi ou de l'entrepreneuriat. Ces formations couvrent l'hôtellerie-restauration ; le tourisme ; l'enseignement familial et social ; les métiers de mode et vêtement ; l'informatique ; l'électrotechnique ; l'électronique ; le génie-civile bâtiment ; la mécanique auto ; les arts plastiques (art textile, graphisme, communication graphique) ; la musique (musique assistée par ordinateur, instrument guitare et instrument piano) ; etc.

5.2.1- Les résultats obtenus

La commune d'Abomey-Calavi dispose sur son territoire de deux grands lycées techniques publics, à savoir le Lycée Technique d'Amitié Sino-Béninoise d'Akassato (LT/ASBA) et le Lycée Technique Professionnel d'Education Sociale et Familiale (LTP/EFS).

- **Lycée Technique d'Amitié Sino-Béninoise d'Akassato (LT/ASBA)**

Le lycée technique d'Akassato dont les activités ont démarré le 21 octobre 2014, est aujourd'hui l'une des infrastructures scolaires les plus modernes du Bénin, voire de la sous-région. Il abrite des filières de l'électronique, de l'informatique, de la mécanique automobile, de l'hôtellerie. Il a une capacité de 450 apprenants dont 150 en régime d'internat. La photo n°1 montre un aperçu du lycée technique d'Akassato.

Photo n°1: Lycée Technique d'Akassato



Source : PDC 3 Abomey-Calavi.

- **Le Lycée Technique Professionnel d'Education Sociale et Familiale (LTP/EFS)**

Au titre des années scolaires 2019-2020 à 2021-2022, on note la formation de 367 diplômés de CAP et 244 diplômés de DT. Pour la rentrée 2022-2023, 609 élèves ont été inscrits dont 482 filles sur l'ensemble des différentes filières.

- **L'Ecole Secondaire des Métiers d'Art (ESMA) Hermann GMEINER**

L'ESMA créée en 2002 par SOS Villages d'Enfants au Bénin est un établissement d'enseignement secondaire technique et de formation professionnelle dans les métiers d'Arts (reconnu par l'Etat béninois) située sur le site d'Abomey-Calavi à côté du CEG1 Abomey-Calavi en face de la voie inter état N°1. Elle prépare les jeunes aux examens d'Etat du CAP et DT/STMA et dispense des cours en arts plastiques et en musique. Ces formations sont soutenues par l'enseignement général qui permet aux apprenants d'avoir une culture générale bien fournie. Pour l'année scolaire 2021-2022, on note la formation de 174 apprenants (87 filles et 87 garçons) avec les résultats ci-après : taux de passages en classes supérieures : 98,26 % ; taux de réussite aux différents examens de l'Etat : CAP/STMA : inscrits : 41, ont composé 41 et 40 admis avec un taux de réussite de 97, 56% ; DT/STMA : inscrits : 38 ; ont composé 38 et 33 admis avec un taux de réussite de 86,84 %.

S'agissant de la rentrée scolaire 2022-2023, on note un effectif de 204 apprenants (90 filles et 114 Garçons).

Ces données montrent que plusieurs jeunes disposent de compétences techniques et professionnelles permettant un accès facile à l'emploi et à l'entrepreneuriat.

5.2.2- Les réalisations

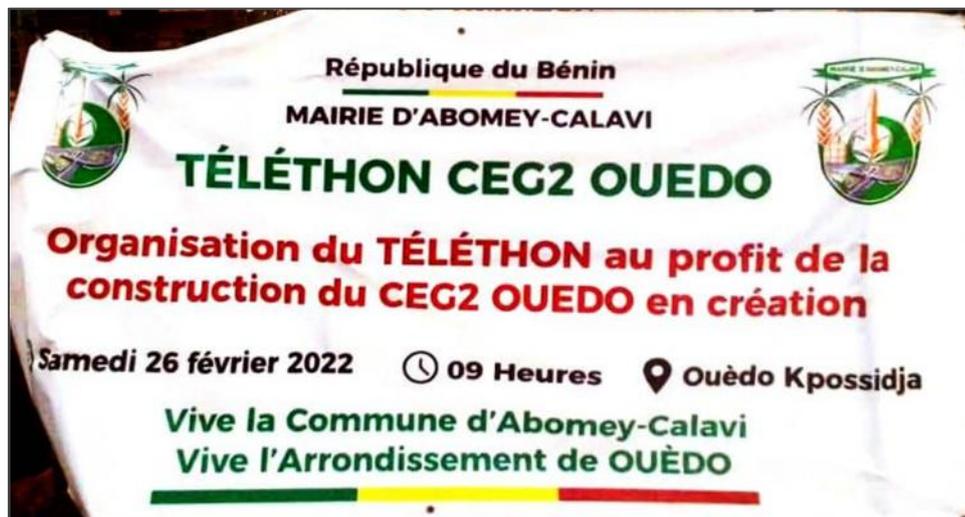
Parmi les actions menées dans la commune dans le domaine de l'éducation, on peut citer :

- la mise en place d'un Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education (CCAIE) par arrêté N° 21/047/C-AC/C-CAB/SG/DRFM/DSP/SAC du 17/03/2021¹⁰. Il est composé du Maire, des acteurs intervenant dans les écoles primaires et collèges de la commune et les partenaires techniques et financiers agissant dans le domaine de l'Education.
- la mise en œuvre du projet ACCESS a permis à la commune de bénéficier de quatre modules de trois salles de classes chacune dans les EPP de Dangbodji, Zinvié-Zounmè, Anagbo et Hadjanaho dans les arrondissements de Zinvié et de Kpanroun. Les EPP de Gbodjè et de Kpaviédja ont respectivement bénéficié de la construction d'un module de deux salles de classes sur pilotis et de la construction d'un complexe (cuisine, réfectoire, magasin de stockage pour cantine scolaire) ;
- l'organisation des journées de l'excellence qui a permis de récompenser chaque année les meilleurs élèves et établissements de la commune aux différents examens ;
- la distribution de Kits scolaires à dix-neuf mille (19.000) enfants démunis de la commune au cours des rentrées scolaires 2019-2020 : 2020-2021 et 2021-2022 ;
- la création de cantines scolaires dans vingt-une (21) écoles de la commune ;
- la création de cinq (05) centres d'alphabétisation dans les arrondissements de Calavi, Godomey, Golo-Djigbé, Togba et Zinvié ;
- l'octroi de 30 demi-bourses pour les études universitaires dans le cadre du projet d'assistance et de facilité d'accès aux études universitaires ;
- la formation de 152 néo alphabètes dans la commune dont 51 hommes en 2019-2020
- l'installation des gouvernements scolaires dans certaines écoles par le biais des ONG ;
- la construction de l'Ecole Primaire Publique "Cité la Verdure" ;

¹⁰ Annexe 7 : Arrêté portant création, composition, attribution et fonctionnement du Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education (CCAIE) de la commune d'Abomey-Calavi.

- l'organisation d'un téléthon et la construction puis équipement du CEG Kpossidja 2 de Ouèdo : une initiative du Maire et son conseil soutenue par la population d'Abomey-Calavi qui a permis au CEG d'ouvrir ses portes à la rentrée scolaire 2022-2023 avec un effectif de 622 élèves et la construction d'un module de 4 latrines avec un forage ;
- l'organisation des travaux dirigés gratuits pour les candidats aux différents examens dans la commune ;
- l'existence sur le territoire de la commune de la plus grande université du Bénin et de plusieurs universités privées avec qui la mairie a des accords de coopération ;
- la construction de 2850 mètres linéaires (ML) de clôture, de 3 salles de classe dans les EPP de la commune et de 2 latrines à 4 cabines dans 3 EPP dans l'arrondissement de Kpanroun en 2021 ;
- la fourniture de mobiliers scolaires aux EPP de la commune (1400 tables-bancs, 56 bureaux maîtres et de 100 chaises en 2021).

Photo n°2 : Exemple d'initiative communautaire au profit de l'éducation dans l'arrondissement de Ouèdo



Source : Mairie d'Abomey-Calavi, 2022

Photo n°3: Remise de prix d'encouragement par le Maire d'Abomey-Calavi, Angelo AHOUANDJINOÛ



Source : Mairie d'Abomey-Calavi, 2022

Dans le cadre de l'exécution des actions du PAG, le Gouvernement a réalisé certaines actions comme :

- Construction et mise en service de 46 salles de classe et 9 bureaux directeurs au profit de 7 EPP ;
- Construction et mise en service de 46 latrines au profit de 7 EPP ;
- Construction et mise en service de 3 modules de 4 classes + 3 blocs de latrines à 4 cabines + 3 blocs de latrines à 2 cabines au profit de 2 collèges (CEG Glo-Djigbé et CEG Kpanroun) dans le cadre PAESB.

Photo n°4: Module de salle de classe sur financement national



Source : Mairie d'Abomey-Calavi

En outre plusieurs partenariats ont été noués avec quelques ONG et acteurs intervenant dans la commune pour le développement de l'éducation des jeunes.

Partenariat avec l'ONG Action Education (Ex Aide et Action)

A l'instar de plusieurs autres communes du Bénin, la commune d'Abomey-Calavi bénéficie depuis 2020 de la mise en œuvre dans certaines de ses écoles, du projet **d'Appui à la Gouvernance et aux Initiatives Relais pour une éducation de qualité au Bénin (AGIR-BENIN)**, fruit du consortium Aides et Actions ONG et Plan Bénin en partenariat avec la Direction de Développement de la Coopération Suisse au Bénin. Sept (07) arrondissements représentés par dix (10) écoles de la commune à savoir : **Abomey–Calavi centre B ; Adjagbo B ; Atrokpocodji C ; Gbétagbo B ; Golo-Djigbé C ; Houêkê–Honou B ; Houinmin B ; Takili ; Togba A ; Zinvié -Fandji B** jouissent de ce projet.

Pour l'année 2022, au total huit mille deux cent quarante-sept (**8 247**) élèves sont bénéficiaires de toutes les activités comme le présente le tableau n°9 :

Tableau n°9 : Récapitulatif des bénéficiaires par zone du Projet AGIR dans la commune d'Abomey-Calavi.

Zone Pédagogique	Arrondissements	EPP	Effectif
Zone 1	Abomey-Calavi Centre	Abomey -Calavi centre B	819
	Akassato	Adjagbo B	1 063
		Gbétagbo B	1 244
		Houêkê-Honou B	733
	Hévié	Houinmin B	968
	Togba	Togba A	858
Zone 2	Godomey	Atrokpocodji C	1 073
Zone 3	Golo – Djigbé	Golo – Djigbé C	113
	Zinvié	Takili	695
		Zinvié – Fandji B	681
Total			8 247

Source : Aide et Action, 2022

Les différentes activités menées dans le cadre de ce projet sont :

- ✓ la diffusion des messages éducatifs (cours d'ES, EST, Maths, Français, E.A) et de sensibilisation sur le COVID 19 ;
- ✓ l'identification, le profilage des enfants vulnérables ;
- ✓ la dotation des 10 EPP partenaires en dispositifs de lavage des mains et affiches murales de sensibilisation ;
- ✓ la dotation d'outils innovants de suivi scolaire ;

- ✓ la création des boutiques scolaires avec 8 226 élèves dont 4 005 filles comme bénéficiaires ;
- ✓ la mise en place d'un paquet de services essentiels en vue du respect des normes de qualité (Réfection de salles de classes "EPP Houinmin B") ; mobiliers scolaires "dons de 25 tables bancs à l'EPP Gbétagbo B" ;
- ✓ la construction de latrine "EPP Gbétagbo /B, EPP Golo – Djigbé C et EPP Houêkê – Honou B et Houinmin" ;
- ✓ la construction de deux blocs de trois cabines de latrines (séparés filles et garçons) munis de mur de séparation, de dispositifs de lave-main et de rampes pour les personnes handicapées ;
- ✓ l'électrification solaire avec du matériel informatique et des lampes rechargeables : EPP Adjagbo B et Gbétagbo B.

Partenariat avec la Fondation Vallet et Bénin Excellence

Le partenariat avec cette fondation a permis la réalisation des actions ci-après :

- ✓ l'existence sur le territoire de deux Bibliothèques Bénin Excellence (BE) ultra modernes (Zogbadjè et Godomey) avec toutes les activités qui y sont organisées dont entre autres l'Ecole d'Eté sur l'Intelligence Artificielle (EEIA) qui a connu la participation d'une centaine de jeunes en 2021 et 150 jeunes en 2022 ;
- ✓ les formations en Intelligence Artificielle (IA) offertes gratuitement aux jeunes élèves de la sixième en terminale au laboratoire d'IA à la bibliothèque Bénin Excellence de Godomey (40 élèves ont suivi une formation en électronique, robotique et programmation au cours du mois d'août 2022 et 50 élèves participent aux activités du club ElectroKids depuis le mois d'octobre 2022).

Encadré n°3 : Cible 4.4 : D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.

La formation technique et professionnelle au niveau de la commune connaît un essor important. Toutefois des efforts restent à faire en matière d'infrastructures et équipements des établissements.

5.2.3- Les perspectives

La vision actuelle promue par les actions du gouvernement va dans le sens de la promotion de l'enseignement technique et professionnelle. Cette vision cible à terme l'inversion de la tendance dans les ordres de l'enseignement en formant plus de jeunes

dans les secteurs techniques et professionnels plutôt que l'enseignement général. Cette stratégie reste logique et cohérente avec la cible retenue pour la commune d'Abomey-Calavi.

Dans une telle dynamique, la commune se doit d'accompagner l'Etat dans la réalisation de ce plan de formation spécialement sur son territoire. Il s'agira pour la commune d'encourager les actions menées dans ce secteur et travailler en synergie avec les acteurs privés, qui dans le but d'accompagner la commune dans sa politique de gestion, œuvrent pour l'éducation et la formation technique comme professionnelle des jeunes à divers niveaux. Il faudra jeter le regard sur les personnes en situation de handicap de tout genre dans l'auto-emploi grâce à des formations techniques et professionnelles.

Dans le PAG 2021-2026, il est prévu dans la commune d'Abomey-Calavi plusieurs nouveaux projets à savoir :

- ✓ le renforcement du Programme National d'Alimentation Scolaire Intégré (PNASI) : généralisation des cantines scolaires dans la commune ;
- ✓ la réhabilitation du Lycée Technique EFS d'Akassato et du Lycée Technique d'Amitié Sino-Béninoise d'Akassato ;
- ✓ la construction de six (06) écoles de métiers dont cinq (05) à Calavi (Numérique, BTP, Eau et Assainissement, Menuiserie-Bois-Aluminium, Maintenance véhicules et équipements industriels) et un (01) à Togbin (Tourisme) ;
- ✓ la construction d'une Ecole Normale à Togbin ;
- ✓ la construction d'un lycée scientifique à Togbin ;
- ✓ la construction et l'équipement des salles de classe et d'infrastructures administratives pour les écoles maternelles et primaires dans la commune ;
- ✓ la construction et équipement des salles de classe, laboratoires et bibliothèques dans les collèges de la commune ;
- ✓ le renforcement de la qualité des enseignements au primaire dans la commune à travers i) le renforcement de contrôles, des visites d'inspection et d'encadrement ; ii) l'acquisition de moyens roulants ; iii) la fourniture d'équipements didactiques et pédagogiques ; iv) le renforcement de la formation des enseignants, du personnel d'encadrement et des formateurs des ENI et EPFI.

5.3- ODD 6 : Eau propre et assainissement

L'atteinte de cet objectif est évaluée par la cible 6.2 qui met en relief les réalisations mises en œuvre dans la commune en lien avec l'hygiène et les services d'assainissement accessibles à toutes les couches sociales.

Cible 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

Dans le but d'atteindre l'objectif de cette cible, la commune a noué un partenariat avec l'USAID dans le cadre du projet MuniWASH. Ce partenariat vise à améliorer la prestation des services municipaux d'eau et d'assainissement (en particulier pour les pauvres et ceux qui sont mal desservis) en augmentant la viabilité financière des services/prestataires de service d'eau et d'assainissement, en améliorant la viabilité opérationnelle des services/prestataire de service d'eau et d'assainissement, en renforçant la capacité de gouvernance et de gestion du secteur de l'eau et de l'assainissement au niveau infranational et en favorisant l'apprentissage régional et le partage des connaissances pour reproduire les approches réussies. MuniWASH a effectué une évaluation chiffrée des besoins de la commune en 2020 et accompagné la commune en août 2022 à faire son auto-évaluation et élaborer un plan de renforcement institutionnel. Les résultats issus de ces évaluations sont présentés en annexe.

5.3.1- Les résultats obtenus

EAU POTABLE

La population urbaine de la commune d'Abomey-Calavi est principalement alimentée en eau potable par la SONEB via des abonnements privés et un réseau de borne-fontaine. Cependant, dans les quartiers non desservis par la SONEB, certains ménages ont recours à des forages ou des puits privés favorisés par le niveau de la nappe phréatique, ou à des revendeurs informels dont les clients sont les ménages les plus pauvres.

Dans le cadre des interventions du projet USAID-MuniWASH, une étude de base en termes d'analyse des besoins en information pour suivre les progrès a été réalisée dans la commune d'Abomey-Calavi auprès des ménages urbains en août 2021. On retient ce qui suit :

- *SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE¹¹*
 - ✓ 37% des ménages ont accès à une source d'eau améliorée dont 36,1% sont abonnés au réseau de la SONEB ;
 - ✓ 72,2% des ménages s'approvisionnement auprès d'une source d'eau située à domicile ;
 - ✓ 35% des ménages ont accès à une source d'eau améliorée en parcourant un trajet aller-retour qui ne dépasse pas 30 minutes, temps d'attente y compris ;
 - ✓ environ six (06) ménages sur (10) disposent de l'eau de boisson de façon continue aussi bien en journée que la nuit.
- *SATISFATION DES MENAGES SUR L'ACCES A L'EAU*
 - ✓ 52,5% et 40,8% des ménages échantillonnés sont satisfaits respectivement de la disponibilité et de la qualité de l'eau dans la commune ;
 - ✓ la non-satisfaction des ménages s'explique par l'indisponibilité continue de l'eau. Aussi, les ménages se sont plaints de la couleur « marron » de l'eau du robinet et estiment que l'odeur de l'eau du robinet n'est pas bonne. Quasiment tous les ménages déclarent qu'au repos, il y a un dépôt de sédiments.

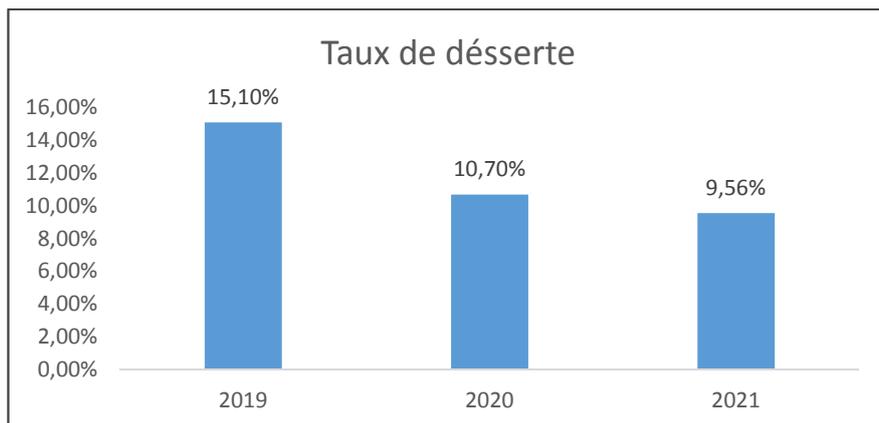
L'état des lieux de la mise en œuvre de la cible est fait à travers l'examen des indicateurs, taux de desserte en eau potable en milieu rural ; production d'eau de la SONEB dans la commune.

Taux de desserte en milieu rural dans la commune

Le taux de desserte en eau potable en milieu rural se présente comme l'indique le graphique n°4 :

¹¹ Fiche synthétique de la situation de l'accès à l'eau, et l'assainissement dans la commune d'Abomey-Calavi (MuniWASH, août 2021).

Graphique n°4 : Taux de desserte en eau potable dans la commune d'Abomey-Calavi



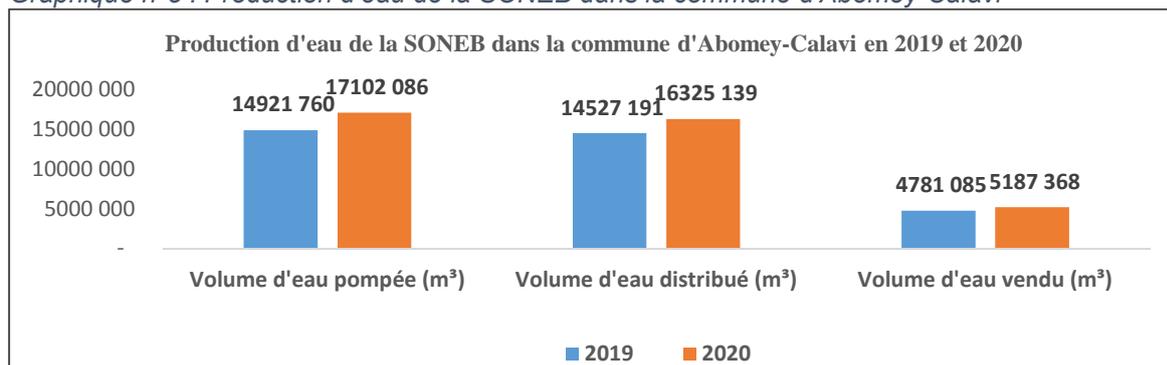
Source : DDEM/AtI

Le taux de desserte en eau potable en milieu rural dans la commune d'Abomey-Calavi est passé de 15,10% en 2019 à 9,56% en 2021. Les efforts des autorités ne semblent pas perceptibles à cause de la poussée démographique qui caractérise la commune. Certaines localités d'Akassato, Ouèdo, Kpanroun, Wawata dans l'arrondissement de Zinvié et Togba ne sont toujours pas couvertes en eau potable. La principale cause relève des problèmes liés aux opérations d'urbanisme. Le point des ouvrages hydrauliques en 2021 de la commune est présenté en annexe 8.

Production d'eau de la SONEB dans la commune en 2019 et 2020.

La production d'eau de la SONEB dans la commune en 2019 et 2020 est illustrée par le graphique n°5

Graphique n°5 : Production d'eau de la SONEB dans la commune d'Abomey-Calavi



Source : SONEB, 2022

Les résultats résultent principalement de 158.698 branchements au réseau de distribution de la SONEB effectués sur la période 2019-2020.

ASSAINISSEMENT

Dans la commune d'Abomey-Calavi, l'assainissement non collectif est le seul moyen d'accès des populations aux services, notamment par des installations individuelles ou communes (toilettes).

- **SITUATION DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME DANS LA COMMUNE¹²**
 - ✓ La défécation à l'air libre est encore pratiquée dans la commune. La proportion des ménages dont les membres pratiquent la défécation à l'air libre est 11,8% dans la commune d'Abomey-Calavi ;
 - ✓ plus d'un ménage sur deux (56,1%) disposent d'une installation sanitaire qui n'assure pas une séparation hygiénique des excréta humains en empêchant tout contact avec les personnes (installation sanitaire non améliorée) ;
 - ✓ le service de vidange mécanique avec camion est le plus sollicité dans la commune par plus de huit (08) ménages sur dix (10). Il est suivi par la vidange manuelle par membre de ménage (6,4%) et avec un prestataire externe (6,4%).
- **SATISFACTION DES MENAGES SUR L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT AUTONOME¹³**

Parmi les ménages enquêtés dans la commune, 55,3% qui ont fait la vidange sont satisfaits de la qualité du nettoyage et 46,8% sont aussi satisfaits de la désinfection des lieux après la vidange des fosses septiques.

➤ Nombre de produits d'assainissement vendus par mois dans la commune en 2022

Tableau n°10 : Nombre de produits d'assainissement vendus par mois dans la commune en 2022

Étiquettes de lignes	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total
Vente: POT	22	30	22	49	17	33	32	20	17	242
Vente: DLV	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Vente: TCM	5	0	4	2	2	9	1	10	4	37
Vente: MFS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Source : Base de données de routine, MuniWASH, Septembre 2022

¹² Fiche synthétique de la situation de l'accès à l'eau, et l'assainissement dans la commune d'Abomey-Calavi (MuniWASH, août 2021).

¹³ Fiche synthétique de la situation de l'accès à l'eau, et l'assainissement dans la commune d'Abomey-Calavi (MuniWASH, août 2021)

➤ **Nombre de ménages bénéficiant d'un service d'assainissement de meilleure qualité grâce à un service limité ou de base existant**

Tableau n°11 : Nombre de ménages bénéficiant d'un service d'assainissement de meilleure qualité grâce à un service limité ou de base existant

Étiquettes de lignes	Nombre de ménages bénéficiant d'un service d'assainissement de meilleure qualité grâce à un service limité ou de base existant
Janvier	33
Février	35
Mars	37
Avril	29
Mai	19
Juin	43
Juillet	32
Août	33
Septembre	22
Total	283

Source : Base de données de routine, MuniWASH, Septembre 2022.

- **LE TRAITEMENT DES BOUES FECALES**

Les boues vidangées dans la municipalité sont emmenées hors de la commune ou déversées dans l'environnement parce que la municipalité ne dispose pas d'une STBV en service.

Dans le cadre de la conurbation des communes du Grand-Nokoué, une STBV est en construction dans la commune à Kansounkpa. Avec une capacité de 600m³/jour d'ici, 2025, cette station fournira un processus de traitement en trois étapes : (i) dégrillage ; (ii) traitement primaire dans des lits de séchage plantés de macrophytes dans 20 casiers ; et (iii) traitement secondaire des eaux usées par une série de cinq lagunes avant leur évacuation, strictement contrôlée selon les normes applicables, dans un exutoire naturel situé à Togba.

La municipalité dispose d'une mini-station d'épuration des eaux usées d'une capacité de traitement de 21,8 m³/jour. Construite en 2012, elle traite 1,3 m³/jour, soit l'équivalent des eaux usées du marché de Tokpa-Zoungo plus cinq maisons.

Par ailleurs, 305 interventions ont été menées par les éléments de la Police Environnementale pour améliorer le cadre de vie des populations. Ainsi, 82 interventions pour la pollution du sol dont 5 pour les matières fécales ; 15 pour la

pollution atmosphérique ; 195 interventions pour la pollution sonore et 13 pour autres nuisances¹⁴.

Le tableau n°12 renseigne sur les indicateurs de l'ODD6 identifiés par la DGCS-ODD et l'INStAD

Tableau n°12 : Renseignement sur les indicateurs de l'ODD6 identifiés par la DGCS-ODD et l'INStAD

Indicateurs	Intitulés	Eléments
6.2.2	Nombre de toilettes publiques fonctionnelles	Au moins 135
6.2.3	Nombre de toilettes publiques fonctionnelles ayant des équipements de lavage de mains avec de l'eau et du savon.	Au moins 102
6.2.4	Nombre de centre de regroupement des ordures	09 centres de regroupement fonctionnels
6.2.5	Proportion de villages et quartiers de ville de l'arrondissement central desservis par les structures fonctionnelles de pré-collecte (ONG, agence, société d'Etat ou structure privée de pré-collecte ...) des ordures.	Tous les quartiers de l'arrondissement central et 113/149 villages et quartiers de ville de la commune.

Source : Enquête de terrain Mairie Abomey-Calavi ; Décembre 2022

5.3.2- Les réalisations

La commune d'Abomey-Calavi connaît une urbanisation rapide comme les autres grandes villes du pays, ce qui entraîne une forte demande croissante des services sociaux de base. Bien que des efforts soient faits par les différents acteurs, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, reste un défi majeur. Plusieurs acteurs accompagnent la commune, il s'agit de :

- la Société de Gestion des Déchets Solides du Grand-Nokoué (SGDS-GN) qui s'occupe de la salubrité de la ville ;
- la Division Hygiène Publique et Assainissement de Base de la Direction Départementale de la Santé de l'Atlantique qui apporte un appui à la surveillance de la qualité de l'eau dans six communes de l'Atlantique conformément au Plan Triennal Surveillance de la Qualité de l'Eau (PTSQE). Ce qui a permis d'apprécier la qualité de certaines eaux de consommation dans quelques localités de la commune d'Abomey-Calavi. Les principaux constats restent et demeurent les mêmes malgré les multiples sensibilisations entre autres : l'installation des usines dans un endroit non adapté ; l'absence d'un dispositif de traitement de l'eau ; l'absence de certificat de visite médical des agents producteurs ; l'absence du port des équipements de travail (tablier, coiffe, gans de ménage,

¹⁴ TBS Atlantique 2021

cache nez) ; l'insalubrité du cadre de travail; la mauvaise gestion des eaux usées, les déchets solides constitués en grande partie de sachets plastiques usagers ; l'absence de cuvette pour recueillir les échantillons d'eau ; l'absence de lampe ultra-violet ; l'ouverture dépourvue de grillage anti mouche ; le dispositif de traitement disposé à moins de deux mètres du sol ; la salle de production non séparée de la salle de stockage ; le stockage des sachets d'eau à même le sol ; l'absence de dispositif de désinfection de pieds. Une séance de restitution et de prise d'engagement a été faite. Cette séance a eu pour objectif d'informer les divers acteurs de la production et de la distribution de l'eau en sachet sur l'importance de l'élaboration d'un Plan de Gestion Sécurisé et Sanitaire de l'eau de consommation ;

- la mise en œuvre du Projet de renforcement du Système d'Approvisionnement en Eau Potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs financé par l'Eurobond a permis d'étendre le réseau de 359 km en 2018 à 489 km en 2020 dans l'arrondissement d'Abomey-Calavi ; d'accroître la capacité de production de 617 m³/h en 2018 à 2100 m³/h en 2020 pour le système d'Abomey-Calavi et de 1450m³/h en octobre 2021 à 1850m³/h en mars 2022 pour l'usine de Godomey puis d'augmenter le nombre d'abonnés actifs pour la ville d'Abomey-Calavi de 21 350 en 2018 à 25 854 en 2021¹⁵ .

La mairie quant à elle, a construit des infrastructures sanitaires dans les écoles, les marchés et centres de santé de la commune.

La commune a également bénéficié de plusieurs réalisations à travers les actions prévues dans le PAG 2021-2026 dans le secteur de l'eau. Il s'agit de :

- la construction de Laboratoire Nationale de Référence pour le Contrôle de la Qualité de l'Eau et des Produits de Santé (LNRCQEPS) ;
- la construction de SAEPmV à Kpanroun ;
- la pose de conduite à Calavi dans le cadre du projet d'alimentation en eau potable des zones périurbaines de Cotonou, Sèmè-Podji, Abomey-Calavi et Porto-Novo.

¹⁵ Odd.finances.bj

Encadré n°4 : *Cible 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.*

Malgré les efforts fournis, l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement demeure une priorité dans la commune surtout dans le milieu rural.

5.3.3- Les perspectives

Plusieurs actions sont prévues :

- le recensement et la réparation des ouvrages hydrauliques en panne¹⁶ ;
- des plaidoyers pour la couverture totale de toute la commune par la Société de Gestion des Déchets Solides du Grand Nokoué (SGDS-GN) ;
- le redressement du plan de renforcement institutionnel (voir en annexe).

Il s'agira aussi de rester dans la dynamique du gouvernement à travers la mise en œuvre du PAG 2021-2026 en ce qui concerne ce volet, à savoir :

- le projet de renforcement du système d'alimentation en eau potable de la ville d'Abomey-Calavi et ses environs ;
- la construction d'une Station de Traitement de Boues de Vidange (STBV) à Abomey-Calavi ;
- la construction et le renforcement des SAEP multi-villages dans les zones faiblement desservies ou non couvertes pour accroître l'accès à l'eau potable en milieu rural (pour couvrir toutes les localités rurales de la commune).

5.4- ODD 8 : Travail décent et croissance économique

Cet objectif vise une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent. La commune a retenu la cible 8.9.

Cible 8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

La cible 8.9 de l'ODD8 comporte deux composantes couplées, mais qui peuvent revêtir des aspects disparates selon le cas dans la politique économique. En effet, cette cible

¹⁶ Annexe 8 : point des ouvrages hydrauliques par type de la commune en 2021

aborde le volet du tourisme durable et celui des emplois. S'il est vrai qu'une politique durable de développement touristique peut intégrer les aspects d'emplois, il est également vrai que la problématique des emplois reste une préoccupation transversale dans les collectivités locales.

De façon globale, le problème de l'emploi se pose plus en termes de qualité d'emploi que du chômage. Dans ce sens, il ressort par exemple que le taux de chômage des 15 – 34 ans est de 4,7% dans le milieu urbain au Bénin en 2018 pour un taux de 27,6% de sous-utilisation pour la même tranche d'âge (INSAE, ERI-ESI 2019).

Dans le domaine du tourisme, on note vingt-sept (27) sites touristiques dont les forêts sacrées ou protégées, les couvents de Vodoun, les palais royaux, la lagune côtière, l'embarcadère d'Abomey-Calavi qui constitue la porte d'entrée de la cité lacustre de Ganvié. Malheureusement, aucun de ces sites n'est encore mis en valeur à part l'embarcadère qui fait partie du projet "Réinventer Ganvié" contenu dans le PAG. Néanmoins, d'autres sites sont mis en valeur dans la commune. On peut citer:

- ✓ le Parc Naturel Communautaire de la Vallée du Siatunga à cheval sur quatre communes (Abomey Calavi, Zê, Sô-Ava et Adjohoun) ;
- ✓ l'Aire Communautaire de la Conservation de la Biodiversité de Togbin-Adoukô (ACCB Togbin-Adoukô) ;
- ✓ le Complexe Touristique Agoualand (CTA) sise dans l'arrondissement de Togba ouvert au public depuis Novembre 2021. C'est un espace qui permet de redécouvrir la nature.
- ✓ le musée touristique « Placide Azandé », du nom de son promoteur, sis dans l'arrondissement de Hêvié.

Photo n°5: Devanture de l'embarcadère d'Abomey-Calavi



Source : Mairie d'Abomey-Calavi, 2022

5.4.1- Les réalisations

Plusieurs projets/programmes sont mis en œuvre dans la commune dont entre autres :

- ✓ la formation de plus de 250 jeunes en entrepreneuriat par le GRAOUP ASSAN en collaboration avec le maire ;
- ✓ la formation de 150 boulangers par GRAOUP ASSAN ;
- ✓ la participation de la commune au Projet JEUNESSE VII dans le cadre de la coopération entre la ville en France et la Commune d'Abomey-Calavi qui a abouti à :
 - la formation de 125 jeunes (un record depuis bientôt 30 ans que le projet est mis en œuvre) en boulangerie-pâtisserie à la mairie d'Abomey-Calavi sur le blé, la farine de blé, le pétrissage, la fermentation, le pesage, le façonnage manuel, la fabrication du pain sucré-salé, l'utilisation des farines locales (manioc, maïs, patate douce, banane plantain), les matériels et le monde microbien ;
 - la signature d'une convention de coopération pour la promotion des métiers de la boulangerie- pâtisserie ;
 - l'immersion en France auprès de la Chambres des métiers et de l'Artisanat de la Roche-Sur-Yon, de deux artisans d'Abomey-Calavi ;
- ✓ le renforcement de capacités sur les activités génératrices de revenue par les ONG ;

- ✓ le Programme d'Incubateurs UAC Startup Valley initié en Septembre 2014 et qui a pour missions principales d'accompagner et encadrer les diplômés des universités dans la création et le développement d'entreprises innovantes à fort potentiel d'emplois décents et durables ; de diffuser la culture entrepreneuriale dans la communauté universitaire ; et de réduire durablement le taux de chômage des diplômés des universités. En cinq ans, les activités de l'UAC Startup Valley ont permis d'avoir 1442 bénéficiaires dont 35% de femmes et ont déjà généré 132 entreprises collectives dans les domaines de l'agrobusiness, des TIC et des services ; plus de 1000 emplois directs et un chiffre d'affaires moyen annuel de plus de un (01) milliard de francs CFA. **En 2020, UAC Startup Valley a été désignée meilleure institution de valorisation des produits locaux au Bénin et meilleure structure d'accompagnement du concours « Tremplin Startup UEMOA ».**
- ✓ le projet BeniBiz, un programme d'accélérateur de croissance d'entreprises qui offre aux entrepreneurs les compétences et l'accompagnement dont ils ont besoin pour devenir des promoteurs professionnels, développer des entreprises prospères et augmenter leur chiffre d'affaires, tout en facilitant l'accès à une meilleure nutrition pour les consommateurs à la base de la pyramide. Démarrée en juillet 2018, la première phase du projet a pris fin en août 2022.

Au total cinq cent soixante-dix-sept (577) entreprises d'Abomey-Calavi ont bénéficié de la première phase du projet. Les domaines d'intervention des entreprises bénéficiaires sont diverses : la transformation de produits agricoles, l'artisanat (couture, coiffure, soudure, produits cosmétiques, sérigraphie, objet de décoration, objet en perle), le service (photocopie, marketing digital, collecte et valorisation des déchets ménagers, création graphique et décoration, formation en bureautique, énergie solaire), l'hôtellerie (restaurant, cafétéria), l'élevage (porc, volaille, lapin, pintade, pisciculture, caille, œuf), la production des céréales et tubercules (maraîchages, maïs, riz, mil, sorgho) ; la santé (clinique de soins, centre de kinésithérapie).

Encadré n°5 : Cible 8.9 : D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

La commune dispose d'un grand potentiel touristique et culturel qui attend d'être valorisé.

5.4.2- Les perspectives

Un recensement exhaustif et d'aménagement des sites en vue de la valorisation du potentiel touristique et culturel de la commune.

5.5- ODD 11 : Villes et Communautés durables

Cet ODD vise à réhabiliter et à planifier les villes ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l'utilisation des ressources et en réduisant leurs impacts environnementaux. La cible 11.3 est celle retenue par la commune.

Cible 11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

Les actions prévues par la commune sont entre autres : la sécurisation foncière et résidentielle, l'aménagement de l'espace communal et gestion durable des ressources naturelles.

5.5.1- Les résultats obtenus

Parmi les actions mises en œuvre dans la commune et qui contribuent au développement équilibré des villes, on peut citer :

- la mise en œuvre du projet Asphaltage phase A (18 rues pour une longueur totale de 28 km réhabilitées et aménagées lors de la première phase) ;
- la construction des onze mille six cent (11.600) logements sociaux dans l'arrondissement de Ouèdo ;
- la construction en cours de la Cité Administrative de Ahossougbéta ;
- la création de la zone économique de Glo-Djigbé ;
- la mise en œuvre du projet de modernisation du système de collecte et de gestion des déchets dans le grand Nokoué ;
- la réalisation des travaux du pont de franchissement du bas fond de Womey ;

- la mise en œuvre du projet de construction des marchés secondaires/régionaux phase 1 : Marché de gros à Zopah ;
- l'aménagement et le bitumage de la route des pêches et ses bretelles d'accès phase 2 : Adounko-Porte du non-retour (22,30km) ;
- l'aménagement et le bitumage de la route Ouèdo-Tori ;
- la mise en place d'un comité ad'hoc pour procéder à l'identification et à l'implantation des plaques sur les réserves administratives issues des travaux de lotissement ;
- la mise en place des organes et des instruments visant à garantir la sécurité et une meilleure gestion du foncier dans la commune en conformité avec le code foncier et domanial, on peut citer :
 - la création de la Commission de Gestion Foncière (CoGeF) et son installation dans les 149 villages et quartiers de ville de la commune ;
 - la mise en place du Tribunal de Conciliation dans la commune pour le règlement à l'amiable en ce qui concerne les différends relatifs à l'accès aux terres rurales et aux ressources naturelles ;
 - la création de la Commission Communale d'Urbanisme (CCU) pour instruire les dossiers d'urbanisme sur les périmètres de cinquante (50) hectares au plus ;
 - la mise en place de l'Associations d'Intérêt Foncier (AIF) pour conduire les opérations de lotissement ou de restructuration ;
 - la numérisation de tous les actes présomptifs de propriétés grâce à la mise en place de l'outil de sécurisation des actes « FAIR FONCIER ». Cet outil permet de sécuriser les transactions effectuées sur le foncier par les citoyens de la cité et d'éviter les doubles emplois et de suivre la traçabilité des transactions.

Photo n°6: Photo de chantier de travaux urbains



Source : Mairie d'Abomey-Calavi 2022

Parmi les actes présumptifs de propriété énumérés dans le code foncier et domanial en vigueur, la commune d'Abomey-Calavi a délivré un certain nombre à savoir : l'attestation de recasement, le permis de construire, la compulsion, l'affirmation des conventions de vente et bientôt la délivrance de l'attestation de détention coutumière sera effective. Le tableau n°13 présente le point de quelques actes délivrés.

Tableau n°13 : Récapitulatif de l'état des actes fonciers délivrés du 2018 à 2022.

Actes fonciers	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
Attestation de recasement	879	835	386	582	217	2 899
Affirmation des conventions de vente	1 898	2 606	2 394	4 227	1 292	11 125
Permis de construire	70	66	43	53	41	273

Source : DADE/Mairie Abomey-Calavi, 2022.

Encadré n°6 : Cible 11.3 : D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre dans la commune et qui contribuent au développement équilibré des villes. Il s'agit entre autres des travaux de voirie, de construction de logements et centres destinés à développer l'économie. L'application du code foncier et domanial a également contribué à la sécurisation du foncier évitant au maximum les problèmes liés à la vente des parcelles et permettant à chaque propriétaire de disposer de ses actes fonciers (attestation de recasement, affirmation de convention de vente et le permis de construire).

5.5.2- Les perspectives

Plusieurs actions sont prévues dans les jours à venir. Ce sont :

- l'actualisation du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC), l'élaboration du Plan Directeur d'Urbanisme (PDU), le renouvellement de la Commission Communale d'Urbanisme (CCU) ;

- la mise en place d'une forêt urbaine à Dessato dans l'arrondissement de Ouèdo ;
- l'organisation de la journée de réflexion sur les lotissements qui réunira les acteurs de la société civile, les géomètres experts, les urbanistes, les élus communaux, les anciens membres de comités et les représentants des structures de l'Etat autour d'une table pour échanger sur les différentes préoccupations telles que le financement pour une célérité des opérations, la question de l'assainissement toujours ignorée dans les lotissements ; l'élaboration des règlements d'urbanisme définissant les zonages et les prescriptions à observer par zone ;
- la poursuite des réflexions devant conduire à un apurement des anciennes dettes liées aux lotissements contre la remise effective des documents techniques détenus encore par les divers prestataires ;
- l'élaboration du plan de circulation dans la ville ;
- la création d'espaces verts aménagés dans la commune ;
- la poursuite des travaux de recasement.

5.6- ODD 12 : Consommation et Production responsable

Cet objectif appelle les producteurs, les consommateurs, les communautés et les gouvernements à réfléchir sur leurs habitudes et usages en termes de consommation, de production de déchets, à l'impact environnemental et social de l'ensemble de la chaîne de valeur de nos produits. La commune a mis l'attention sur les ressources naturelles à travers la cible 12.2.

Cible 12.2 : D'ici 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Comme actions réalisées dans la commune, on note :

- la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Maraîchage au Bénin qui a permis à 102 bénéficiaires de disposer d'équipements d'irrigation mis en place (10 forages, 9 châteaux d'eau, 10 pompes immergées, 10 groupes

électrogènes et 10 panneaux solaires) avec l'aménagement d'une superficie de 32,15 ha.

- la mise en œuvre du Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire au Bénin (PSSAB) ;
- la gestion effectuée au niveau de la forêt classée de Ouèdo : en effet, la forêt classée de Ouèdo couvre une superficie de 580ha dont environ 300 sont occupés par la coopérative de Dodja et les enclaves. Le reste est occupé par la forêt. Chaque année, le Comité Inter-villageois de Cogestion (C.I.C) composé des représentants des quatre (04) villages environnants, avec l'appui de la Cellule Technique d'Aménagement Forestier (CTAF) procède à une exploitation d'environ 52 ha. Le CIC emploie environ 500 personnes (130 hommes et 370 femmes) et exploite les produits suivants : des perches, des stères de bois et des fagots de bois. Lors des éclaircies, on vend des brindilles de bois. Les produits sont cédés à un coût réduit à la population. Le CIC procède aux reboisements et aux regarnissages des parcelles exploitées. Il suit aussi la conduite de la régénération d'autres. Cette forêt joue en général le rôle de poumon vert pour les communes de Calavi, de Cotonou et environs. Elle contribue à la diminution des problèmes de chômage dans les villages car les terres exploitées chaque année sont distribuées par le CIC aux agriculteurs pour les cultures avant que les arbres ne grandissent. Une clé de répartition des recettes annuelles entre les acteurs est définie.

5.6.1- Les réalisations

Le tableau n°14 présente quelques activités.

Tableau n°14 : Exemple d'activités réalisées en 2022

Activités	Année 2022	2023	Observations
Production de plants	10.430 plants d'Acacia auriculiformis	30 000 plants	
Entretiens des plantations	181,79ha. Les parcelles de : Années 2020, 2021 et 2022		A définir dans le PTA Bientôt
Regarnissage de plantation	Sur 20 ha (Plantation de 2021)		
Exploitation sur 52ha	846 stères de bois	Sur 52ha	
	8258 perches		
	131 billes		
	220 tas de brindilles		

Source : Section communale des Eaux, Forêts et Chasse

L'agriculture étant une activité phare de la commune, un certain nombre de projets PAG ont appuyé les producteurs de la commune Il s'agit :

- du Projet d'Appui au Développement agricole et à l'accès aux Marchés Agricoles Régionaux (PADMAR) ;
- du développement de la filière palmier à huile ;
- du développement des filières à haute valeur ajoutée (ananas et cultures maraichères) ;

Par ailleurs, il faut ajouter la mise en œuvre dans la commune de l'initiative « Arbres en ville » par ACED-ONG qui consiste à assainir la commune dans la valorisation de quelques réserves de terres administratives non exploitées ciblées pour accueillir des espaces verts ou jardins publics (avec les espèces qui vont absorber le CO2 des engins dans la nature) et des jardins communautaires (pour l'amélioration de la consommation des produits agroalimentaires et créer des emplois pour au moins cinquante jeunes de la commune). Cinquante (50) jeunes ont été recrutés pour pratiquer le maraîchage sur une superficie de deux (02) ha.

Encadré n°7 : D'ici 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Les potentialités en ressources naturelles de la commune ne sont pas négligeables. Une gestion participative et inclusive de tous les acteurs (les autorités communales, la section communale des Eaux, Forêts et Chasse, la population) serait la bienvenue pour un meilleur rendement. La préservation des ressources naturelles de la commune relève du rôle de tous les acteurs. Une gestion durable et une utilisation responsable en termes de consommation et de production de déchets participent à la préservation de l'environnement et au bien-être de tous et de l'écosystème.

5.6.2- Les perspectives

Le plan d'aménagement étant caduc depuis 2020, une reconduction automatique des parcelles ayant atteint l'âge de la rotation est faite. Jusqu'en 2025, il est prévu d'exploiter environ 52ha par an pour ne pas perturber le cycle de la rotation

Il faut signaler que les structures privées sont autorisées à procéder à des reboisements (Sobébra, banque et autres).

5.7- ODD 15 : Vie Terrestre

Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

5.7.1- Les résultats obtenus

Cet objectif vise à mettre en place dans la commune, une gestion durable des écosystèmes terrestres (forêts) en préservant la biodiversité et les sols et en limitant les impacts des catastrophes naturelles à long terme. Ce qui appelle à intégrer la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification de la collectivité locale.

Le couvert végétal dans la commune est suivi par la section communale des Eaux, Forêts et Chasse qui produit de façon périodique des rapports. Le taux de survie des plantes mis en terre par la mairie lors des activités de reboisement est d'environ 90%. Le tableau n°15 présente le point du suivi sur la couverture forestière de 2019 à 2022.

Tableau n°15 : Récapitulatif du point du suivi de la couverture forestière par année de 2019 à 2022.

Années	Pépinières			Point de Reboisement		Nouvelles Plantations		Superficie des types de forêts	
	Pépinières produites	Pépinières enlevées	Pépinières restantes	Nombre de plants mis en terre	Superficie couverte	Nombre de plants	Alignement	Forêts Sacrées	Forêts Classées
2019	520 700	166 320	354 380	7124	9,36325 ha/1580 ML	8300	6,28 ha	41,785	580
2020	498 547	58 117	440 430			24 994	14,25 ha/7533 ML		
2021	866 353						44,67 ha		
2022	183 522	130 122	53 400	1 285	657ML + 1,1027ha	5 485	1 369ML + 35ha	41,785	580

Source : Section communale des Eaux, Forêts et Chasse

5.7.2- Les réalisations

Une politique est mise en place en ce qui concerne le couvert végétal pour sa préservation. Il serait envisageable de continuer dans ce sens afin que dans les

années à venir la commune ait une importante ressource naturelle et un vaste espace vert primordial pour le maintien et le développement de l'environnement.

La cible souligne en outre l'importance de protéger les espèces menacées et de mettre en place des mesures de contrôle, voire d'éradication, d'espèces exotiques envahissantes néfastes pour les écosystèmes. Les actions menées dans ce secteur sont :

- ✓ le suivi de la couverture forestière de la commune ;
- ✓ la mise en place de nouvelles plantations ;
- ✓ le suivi des pépinières et de la production de plants au niveau des pépinières ;
- ✓ le suivi des forêts (classées et sacrées) ;
- ✓ l'estimation du potentiel en bois de la commune ;
- ✓ la création des premières aires marines protégées "AMP" qui a permis de protéger les tortues marines à Togbin ;
- ✓ la mise en œuvre du projet assainissement et sécurisation des plages qui a permis le recrutement d'au moins 20 brigadiers pour l'entretien de la plage de Togbin;
- ✓ le suivi des activités de reboisement lors des JNA, JIF, JME, JIB...

Encadré n°8 : Cible 15.1 : D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

Le suivi de l'espace vert dans la commune reste un souci majeur et les actions développées jusque-là ont connu assez de succès. Il revient donc aux autorités de pérenniser les actions mises en place et de mettre l'accent sur les sensibilisations liées à la connaissance et à la préservation de l'écosystème terrestre et maritime pour une exploitation durable.

5.7.3- Les perspectives

Comme perspective, nous avons la création de jardins publics et d'espaces verts dans la commune.

5.8- ODD 16 : Justice, paix et institution efficace

Cet objectif promeut une gouvernance juste, transparente et responsable au sein de sociétés pacifiques excluant toute forme de violence, particulièrement envers

les femmes et les enfants. La commune a mis l'accent sur les cibles 16.2 et 16.9.

Cible 16.2: Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.

5.8.1- Les résultats obtenus

Le tableau suivant présente le point de l'assistance aux personnes vulnérables dans la commune de 2020 à 2021

Tableau n°16 : Assistance et suivi de la population vulnérable en 2020 et 2021

Rubriques		2020	2021
Nombre d'enfants victimes de maltraitance	Fille	19	33
	Garçon	11	23
	Total	30	56
Nombre d'enfants victimes de traite récupérés	Fille	0	0
	Garçon	0	1
	Total	0	1
Nombre d'enfants victimes de harcèlement sexuel	Fille	0	7
	Garçon	0	0
	Total	0	7
Nombre d'enfants victimes de mariage précoce/forcé	Fille	1	3
	Garçon	0	0
	Total	1	3
Nombre de cas de mutilations génitales féminines		0	0
Nombre d'enfants en conflit avec la loi récupérés/sexe	Fille	3	10
	Garçon	2	68
	Total	5	78
Nombre d'indigents secourus	Fille	6	4
	Garçon	0	1
	Total	6	5
Nombre d'enfance malheureuse secourus	Fille	0	10
	Garçon	0	0
	Total	0	10
Nombre de personnes âgées suivies	Fille	0	8
	Garçon	0	11
	Total	0	19
Nombre de cas de sinistres enregistrés		0	12
Nombre d'enfants dans la rue enregistrés	Fille	0	23
	Garçon	0	33
	Total	0	56
Nombre d'enfants de la rue enregistrés	Fille	18	3
	Garçon	29	0
	Total	47	3
Nombre d'enfants dits sorciers enregistrés	Fille		1
	Garçon		0
	Total		1
Nombre de cas d'infanticides enregistrés	Fille	0	0
	Garçon	0	0

Rubriques		2020	2021
	Total	0	0
Nombre de cas d'enlèvement enregistrés	Fille	0	0
	Garçon	0	1
	Total	0	1
Nombre d'OEV suivis	Fille	29	71
	Garçon	18	96
	Total	47	167

Source : DDASM / Atlantique, 2022

5.8.2- Les réalisations

Les initiatives prises pour empêcher les violences basées sur le genre dans la commune sont :

- les séances de sensibilisations à l'endroit des enseignants, élèves et parents d'élèves (APE, mères d'élèves au sein des écoles) sur les types de violences basées sur le genre, les conséquences ainsi que les voies de dénonciations des cas de violences ;
- le renforcement de capacités et la sensibilisation des leaders religieux, des adolescents et jeunes de 10 à 24 ans sur la santé sexuelle et reproductive, les VBG, l'égalité genre, le dialogue parent –enfant ;
- le renforcement des capacités des associations et organisation professionnelles des artisans à se constituer en groupe de pression pour exiger l'application de lois relatives à l'accès équitables aux ressources productives ;
- le renforcement économique des populations vulnérables par la promotion de l'entrepreneuriat, notamment dans le secteur agricole, artisanal et le petit commerce ;
- la réalisation et la diffusion des émissions radiophoniques pour la vulgarisation des textes de lois sur la SSR et les VBG, sur le Dialogue parent-enfant ;
- la mise en place et suivi d'un mécanisme de dénonciation, de répression des auteurs et prise en charge des victimes de VBG ;
- les séances de sensibilisation des enfants dans les établissements (CEG1 Abomey-Calavi, EPP Sédjè de Ouéga-Agué, EPP Houêkê-Honou, EPP Gbétagbo, EPP Togba Et EPP Golo-Djigbé) sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) ;
- la prise en charge psychosociale, médicale (appuis pour l'obtention de certificats médicaux, soins de santé et achat de médicaments) et suivi des

procédures judiciaires dans le cadre des abus sexuels et de violences basées sur le genre à l'égard des filles et des femmes : de décembre 2021 à février 2022, 10 adolescentes et 3 femmes ont été pris en charge à travers le projet « Facilitation de l'accès à la justice pour les victimes d'abus sexuels dans la commune d'Abomey-Calavi »;

- les plaidoyers pour le respect des droits des femmes et des genres vulnérables ;
- les sensibilisations, formation et coaching sur la santé sexuelle et de la reproduction, la prévention des violences basées sur le genre, sur la résilience et le leadership des femmes ;
- la sensibilisation sur l'impact des violences faites aux femmes ;
- les plaidoyers pour une justice économique pour les petites commerçantes de rue dans la commune (20 élus locaux).

Encadré n°9 : *Cible 16.2: Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.*

Des efforts restent à faire en matière de lutte contre la maltraitance et les violences dont sont victimes les enfants. Il faut donc accentuer les sensibilisations, mettre à disposition des centres les moyens nécessaires pour un meilleur rendement. Surtout veiller à l'implication de tous les acteurs pour l'atteinte de la cible.

Cible 16.9: D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.

5.8.3- Les résultats obtenus

Le point de naissances enregistrées dans la commune de 2019 à 2020 se présente comme suit dans le tableau n°17 :

Tableau n°17 : Point de naissances enregistrées dans la commune de 2019 à 2020

ARRONDISSEMENTS	2019			2020		
	H	F	T	H	F	T
ABOMEY-CALAVI	5043	4636	9679	5127	4824	9951
AKASSATO	1246	1246	2492	1575	1588	3163
ZINVIE	1291	1161	2452	1502	861	2363
HEVIE			2500	1332	1248	2580
OUEDO	808	777	1585	896	851	1747
TOGBA	1541	1544	3085	1460	1423	2883
GODOMEY	4168	4707	8875	4969	4851	9820
KPANROUN	147	143	290	146	111	257
GLO-DJIGBE	682	795	1477	861	903	1764

Source : Mairie, 2022

Le point des décès enregistrés dans la commune de 2019 à 2020 est présenté dans le tableau n°18 :

Tableau n° 18 : Point des décès enregistrés dans la commune de 2019-2020

ARRONDISSEMENTS	2019			2020		
	H	F	T	H	F	T
ABOMEY-CALAVI	269	240	509	406	273	679
AKASSATO	84	61	145	98	42	140
ZINVIE	28	17	45	24	26	50
HEVIE			67	47	31	78
OUEDO	34	25	59	44	41	85
TOGBA	32	26	58	40	14	54
GODOMEY	185	133	318	212	177	389
KPANROUN	10	6	16	10	6	16
GLO-DJIGBE	40	35	75	56	25	81

Source : Mairie, 2022

5.8.4- Les réalisations

La réalisation de cette cible s'intègre parfaitement dans les réformes entreprises par le gouvernement central depuis 2016 en ce qui concerne l'amélioration de l'offre des services juridiques et de l'enregistrement des actes de l'identité civile.

L'implémentation de ces différentes réformes a délimité la gestion de l'identité juridique, notamment l'enregistrement des naissances entre les collectivités locales et

l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP). Le processus d'enregistrement des naissances, est désormais géré de façon numérique avec la délivrance d'actes de naissance sécurisés et d'un numéro d'identification personnel au bout du processus. Il en est de même pour l'enregistrement des décès et celui des mariages. Globalement, la commune d'Abomey-Calavi est en bonne voie pour la réalisation de cette cible.

En vue de garantir l'accès de tous à la citoyenneté, on peut citer le partenariat avec l'ANIP. Ce qui a abouti à l'établissement de 250 actes de naissance aux élèves des 10 écoles cibles de la commune d'Abomey – Calavi dans le cadre du projet AGIR-Bénin (EPP Calavi – centre, EPP Adjagbo, Gbétagbo, Takili, Togba, Zinvié - Fandji, Houêkê – Honou, Houinmin, Glo – Djigbé et EPP Atrokpocodji.

Encadré n°10 : Cible 16.9 : D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances.

Le droit à une identité juridique est d'une importance primordiale à tous. Les autorités doivent donc pérenniser les actions mises en place en vue de faciliter l'accès de ce droit à tous les citoyens de la commune.

5.8.5- Les perspectives

Généralisation du service ANIP à tous les arrondissements de la commune pour faciliter les enregistrements.

VI. PUBLICATION ET DIFFUSION

La commune dispose d'une cellule de communication pour la diffusion et la publication des informations habituelles de la commune. Elle dispose aussi de tableaux d'affichage ordinaire et électronique.

De plus en plus, les informations sont diffusées sur les réseaux sociaux, au niveau des tableaux d'affichage ; sur les pages des réseaux sociaux de la mairie.

6.1- Les perspectives

Dans la perspective d'un meilleur partage de l'information et de faciliter la communication, la mairie envisage de dynamiser davantage son système de communication par les actions suivantes :

- les radios locales de proximité ;
- les sensibilisations de toute la population ;
- les affiches publicitaires ;
- des sketches ;
- une collaboration avec des chercheurs pour des publications et/ou revues sur des sujets spécifiques.

VII. INTEGRATION, SUIVI ET MISE EN ŒUVRE

7.1- Résultats et Suivi

Ce rapport de par sa philosophie constitue un outil de suivi de la mise en œuvre des ODD au niveau local. Il sera utilisé par les services de la commune pour pérenniser les bonnes pratiques et ajuster les interventions de la mairie. L'approche participative de sa rédaction garantit l'acceptation des résultats et leur utilisation dans la rédaction des futures versions des documents de planification. Des facteurs accélérateurs sont identifiés au cours de l'examen. Il s'agit notamment de l'engagement des autorités communales, du cadre de partenariat entre les collectivités locales pour le partage des bonnes expériences et de l'alignement des orientations communales et les principaux agendas de développement.

7.2- Moyens de mise en œuvre

La quatrième génération du Plan de Développement Communal est en cours d'élaboration, les actions prévues mettront donc l'accent sur les cibles prioritaires dans le but d'atteindre les objectifs fixés. Il devra envisager entre autres la :

- mise en place d'une cellule de veille chargée de faire des visites sur site pour évaluer l'avancement de la mise en œuvre des ODD dans la commune et produire des rapports périodiques ;
- création d'une plateforme dynamique qui facilitera la diffusion des activités menées dans le cadre des ODD par tous les acteurs du développement durable en fonction des cibles spatialisées.

VIII. CONCLUSION ET PROCHAINES ETAPES

8.1- Conclusion

Le présent rapport fait le point de la mise en œuvre des actions prioritaires dans la commune d'Abomey-Calavi. Il a permis de faire ressortir les progrès accomplis par la commune dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des ODD de même que les contraintes majeures, les leçons apprises et les recommandations.

Il ressort globalement qu'entre 2019 et 2022, plusieurs actions ont été menées par divers acteurs dont l'Etat, les collectivités locales, les OSC etc. et des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des 10 cibles prioritaires de la commune.

Toutefois, l'absence d'un dispositif de suivi de la mise en œuvre des ODD au niveau communal, la non appropriation des cibles prioritaires de la commune par les acteurs, le manque d'expertise des cadres communaux en la matière, la non disponibilité de certains acteurs clés et le délai limité de l'élaboration dudit rapport ont constitué des contraintes majeures pour avoir une image complète et claire des efforts et progrès réalisés.

Au bout du chemin parcouru, plusieurs leçons ont été apprises au nombre desquelles :

- la nécessité de mettre en place un dispositif de suivi de mise en œuvre des cibles prioritaires des ODD dans la commune et une base de données de suivi-évaluation des ODD avec l'appui technique de la DGCS-ODD ;
- le besoin de renforcement des capacités des élus communaux et des cadres de la mairie en vue de l'appropriation des enjeux des ODD ;
- l'importance de la sensibilisation de tous les acteurs au niveau local pour une meilleure appropriation des cibles prioritaires de la commune ;
- une meilleure collaboration entre la municipalité et tous les acteurs de développement intervenant dans la commune ;
- la nécessité de prendre en compte les cibles prioritaires de la commune dans l'élaboration de tous ses documents de planification (SDAC, PDU, PDC, Budget, PAI, PTA...);
- la définition d'un référentiel pour mieux apprécier la prise en compte des ODD dans le budget communal ;
- l'adaptation du budget de la commune à ses cibles prioritaires ;

- la sensibilisation de la population sur les ODD lors des activités qui touchent le social ;
- le renforcement de capacités des cadres municipaux et des acteurs intervenant dans l'élaboration du rapport d'ELV de la commune ;
- la réalisation d'une étude sur le point de mise en œuvre des ODD dans la commune.

8.2- Prochaines étapes

Récemment devenue commune à statut particulier, la commune d'Abomey-Calavi devra désormais, tenir compte de ses cibles prioritaires dans la planification de son développement. L'élaboration du rapport d'ELV a été une expérience enrichissante qui a révélé les lacunes surtout en ce qui concerne le suivi des actions de développement dans la commune. Cet exercice a été également l'occasion de renforcer les liens avec les acteurs de la société civile et les partenaires.

Comme prochaines étapes, nous avons :

- le renforcement des capacités en matière de statistiques ;
- le renforcement des capacités en matière de collecte de données ;
- le renforcement des capacités en matière de suivi et évaluation ;
- le renforcement des capacités en matière d'archivage ;
- le renforcement des capacités en matière d'intégration du développement durable dans la mise en œuvre des stratégies et actions ;
- la mise en place d'une plateforme de suivi et évaluation de mise en œuvre des actions ODD.

IX. DOCUMENTS CONSULTÉS

- BENIBIZ (Juillet 2022). *Reddition de compte*
- FND (2021). *Rapport d'activités*
- FUAC (sans date) *Fondation de l'Université d'Abomey-Calavi et ses programmes*
- Mairie d'Abomey-Calavi (2022). *Monographie 2022 de la commune*
- Mairie d'Abomey-Calavi (2022). *Rapport d'évaluation Plan de Développement Communal troisième génération (2018-2022)*
- Mairie d'Abomey-Calavi (Août 2017). *Plan de Développement Communal troisième génération (2018-2022)*
- Mairie d'Abomey-Calavi (Juin 2022). *Tableau de Bord Social, Abomey-Calavi 2017-2020*
- Ministère d'Etat chargé du Plan et du Développement, PNUD (sans date). *Spatialisation des cibles prioritaires des ODD au Bénin : Monographie des communes des départements de l'Atlantique et du Littoral, Note synthèse sur l'actualisation du diagnostic et la priorisation des cibles des communes.*
- Ministère de la Santé, Direction Départementale de la Santé (2020). *Annuaire des statistiques sanitaire 2020*
- Ministère de la Santé, Direction Départementale de la Santé (2021). *Annuaire des statistiques sanitaire 2021*
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Nations Unies. *Guide sommaire des Examens Locaux Volontaires (ELV) ; DGCS-ODD*
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Coopération Allemande-GIZ (sans date). *Manuel d'intégration des agendas 2063 et 2030 dans les documents programmatiques, DGCS*
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, PNUD (2019). *Rapport national de spatialisation des cibles prioritaires des Objectifs de Développement Durable au Bénin. DGCS, 2019*
- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Direction Départementale du Développement de l'Atlantique et du Littoral (Août 2021). *Tableau de Bord Social du Département de l'Atlantique 2020*

- Ministère du Développement et de la Coordination de l'action gouvernementale, Direction Départementale du Développement de l'Atlantique et du Littoral (Septembre 2022). *Tableau de Bord Social du Département de l'Atlantique 2021, Version provisoire*
- ONG AMSHART (2019). *Rapport des activités exercice 2019*
- ONG AMSHART (2020). *Rapport des activités exercice 2020*
- ONG Famille-Nutrition-Développement (FND), OXFAM (26 Décembre 2021-26 Février 2022). *Rapport technique du Projet de facilitation de l'accès à la justice pour les victimes d'abus sexuels dans la commune d'Abomey-Calavi.*
- PNUD (Août 2016). *Objectifs de Développement Durable/Cibles et Indicateurs*
- Présidence de la République du Bénin (2021). *Programme d'Actions du Gouvernement (2021-2026)*
- République du Bénin, Ministère d'Etat chargé du Plan et du Développement (sans date). *PND 2018-2025, Document de synthèse*
- République du Bénin, Nations Unies (Novembre 2020). *Cadre décennal d'action pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD au Bénin (2021-2030), Rapport Final.*
- Section Communale des Eaux, Forêts et Chasse (2019). *Rapports d'octobre 2022*
- Section Communale des Eaux, Forêts et Chasse (2019). *Rapports de novembre 2019*
- The Challenge Initiative (sans date). *Fiche synoptique*
- USAID MuniWASH (Novembre 2022). *Fiche synthétique de la situation de l'accès à l'eau, et l'assainissement dans la commune d'Abomey-Calavi (MuniWASH, août 2021)*
- USAID MuniWASH (Août 2022). *Auto-évaluation et plan de renforcement institutionnel*
- USAID MuniWASH (Juin 2020) : *Rapport d'évaluation des besoins chiffrés-BENIN*

Webographie

- <https://populationstat.com/benin/abomey-calavi> consulté le 19/12/22 à 11h48.
- <https://au.int/fr/agenda2063/odd> consulté le 19/01/23 à 18h33.
- www.Oddfiances.bj consulté le 14/12/22 à 9h29.

X. ANNEXES

Annexe n° 1 : Récapitulatif des séances organisées avec les différentes parties prenantes

N°	Libellés	Acteurs	Date
01	Réunion préparatoire de l'élaboration du rapport sur les examens locaux volontaires	La Secrétaire Exécutive, les Cadres de la Direction du Développement Local et de la Planification et la personne-ressource	Lundi 28 novembre 2022
02	Séance de partage d'information et de préparation à l'élaboration du rapport sur les Examens Locaux Volontaires	Elus communaux et locaux, Cadre des services déconcentrés, Cadres communaux, ONGs, Associations...	Jeudi 1er décembre 2022
03	Séance de travail du comité de rédaction des Examens Locaux Volontaires	La personne-ressource ; le représentant de : TCI, des Eaux, Forêts et Chasse, Aide et Action, FUAC, DDS ; les cadres de la Direction du Développement Local et de la Planification	Mercredi 07 décembre 2022
04	Séance de travail du comité de rédaction sur le rapport d'Examen Local Volontaire	La personne-ressource ; la DDLP ; la DPSE ; un représentant de la DDS et des Eaux, Forêts et Chasse	Mercredi 14 décembre 2022
05	Séance de travail du comité de rédaction sur le rapport d'Examen Local Volontaire	La personne-ressource ; le représentant de la DDS, de la FUAC, des Eaux, Forêts et Chasse ; la DDLP ; le SDLP ; la DPSE.	Mardi 20 décembre 2022
06	Séance de travail du comité de rédaction sur le rapport d'Examen Local Volontaire	La personne-ressource ; les Cadres de la Direction du Développement Local et de la Planification	Jeudi 22 décembre 2022
07	Séance de pré validation du rapport d'Examen Local Volontaire	La personne-ressource ; les Cadres de la Direction du Développement Local et de la Planification ; les représentants du Centre de Promotion Social et de Direction du Développement Durable.	Mercredi 28 décembre 2022

Source : Mairie d'Abomey-Calavi, Décembre 2022.

Annexe n° 2 : Résultat de l'utilisation de la Grille d'Analyse du Développement Durable Simplifiée 2017

Au cours de la séance de travail du comité de rédaction des Examens Locaux Volontaires du 07 décembre 2022, une analyse a été faite sur la prise en compte des trois dimensions avec la grille d'analyse de développement durable simplifiée (GADD-S). Cette analyse consistait à remplir les données suivant la conception des acteurs présents lors de cet atelier. Deux variables ont été considérées : celle de la pondération avec les indices ci-après (1) objectif souhaitable ; (2) objectif important et (3) objectif indispensable et celle de l'évaluation avec des indices compris entre 0 et 10. La finalité de cet exercice est d'apprécier, au niveau de chaque domaine, les priorités de chaque action afin d'examiner les points sur lesquels les actions doivent être encouragées, doivent être prises en compte sur le long terme, doivent être prises de façon immédiate. L'état de la situation est apprécié à travers cinq niveaux que sont : critique ; problématique ; perfectible ; satisfaisante et excellente. Les tableaux et les graphiques ci-après donnent les résultats de l'analyse.

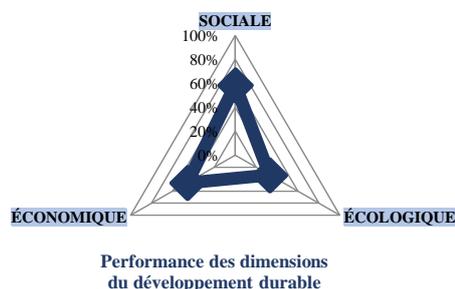
Plusieurs objectifs à atteindre sont définis par les collectivités en fonction des dimensions durables et qui sont définies dans le tableau suivant :

Les enjeux par domaine de développement durable à travers la GADD-S/GADD-A

Tableau n°19 : Résultat de l'analyse des dimensions à travers la grille GADD-S

Projet : Commune d'Abomey-Calavi			
Date : Mercredi 07 décembre 2022.			
Dimension	Pondération moyenne	Performance moyenne	État de la situation
SOCIALE	2,0	59 %	Perfectible
ÉCOLOGIQUE	2,4	33 %	Problématique
ÉCONOMIQUE	2,2	46 %	Perfectible

Figure n°2 : Performance des dimensions du développement durable



Source : Grille d'analyse de développement durable simplifiée/allégée - GADD-S/GADD-A

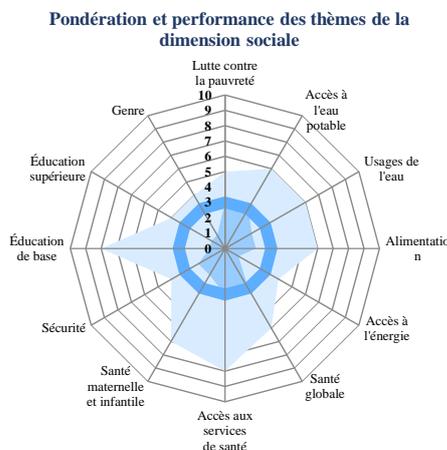
o **Dimension Sociale**

L'analyse sur les objectifs de la dimension sociale à travers la GADD-A a donné les résultats représentés par le tableau et le radar ci-après

Tableau n°20 : Enjeux identifiés de l'analyse de la dimension sociale de la commune

THÈME	Pondération	Performance	Priorité
Lutte contre la pauvreté	3	5	Agir
Accès à l'eau potable	3	6	Agir
Usages de l'eau	2	6	Agir
Alimentation	2	6	Agir
Accès à l'énergie	1	4	Enjeux long terme
Santé globale	3	6	Agir
Accès aux services de santé	3	8	Pérenniser
Santé maternelle et infantile	2	7	Pérenniser
Sécurité	2	4	Agir
Éducation de base	1	8	Non prioritaire
Éducation supérieure	1	4	Enjeux long terme
Genre	1	4	Enjeux long terme

Figure n°3 : Pondération et performance des thèmes de la dimension sociale de la commune



Source : Grille d'analyse de développement durable simplifiée/allégée - GADD-S/GADD-A

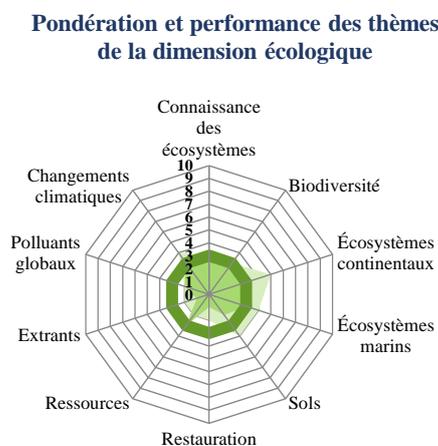
o **Dimension Ecologique**

Les résultats issus de l'analyse au niveau de la dimension écologique sont les suivants :

Tableau n°21 : Enjeux identifiés de l'analyse de la dimension écologique de la commune

THÈME	Pondération	Performance	Priorité
Connaissance des écosystèmes	3	3	Réagir
Biodiversité	3	3	Réagir
Écosystèmes continentaux	3	5	Agir
Écosystèmes marins	3	4	Réagir
Sols	2	4	Agir
Restauration	1	2	Enjeux long terme
Ressources	3	2	Réagir
Extrants	1	2	Enjeux long terme
Polluants globaux	2	2	Réagir
Changements climatiques	3	4	Réagir

Figure n°4 : Pondération et performance des thèmes de la dimension écologique de la commune



Source : Grille d'analyse de développement durable simplifiée/allégée - GADD-S/GADD-A

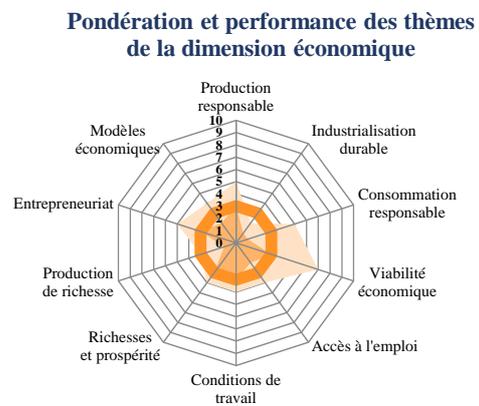
o **Dimension Economique**

En ce qui concerne la dimension économique, on a :

Tableau n°22 : Enjeux identifiés de l'analyse de la dimension économique de la commune

THÈME	Pondération	Performance	Priorité
Production responsable	3	5	Agir
Industrialisation durable	1	2	Enjeux long terme
Consommation responsable	1	5	Enjeux long terme
Viabilité économique	3	7	Pérenniser
Accès à l'emploi	2	4	Agir
Conditions de travail	3	4	Réagir
Richesses et prospérité	3	4	Réagir
Production de richesse	1	3	Enjeux long terme
Entrepreneuriat	3	5	Agir
Modèles économiques	2	4	Agir

Figure n°5 : Pondération et performance des thèmes de la dimension économique de la commune



Source : Grille d'analyse de développement durable simplifiée/allégée - GADD-S/GADD-A

Annexe n° 3 : Questionnaires

a) Questionnaire 1

EVALUATION LOCALE VOLONTAIRE (ELV) 2022 DE MISE EN ŒUVRE DES ODD DANS LA COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI

I. Préoccupations et questions transversales à l'élaboration du rapport ELV 2022

Les questions suivantes ont été formulées en collaboration avec les groupes constitutifs du grand groupe et d'autres mécanismes de coordination des acteurs en préparation du rapport 2023 des Examens Nationaux Volontaires (ou VNR)

Quelles modalités le Conseil Communal a-t-il adopté pour assurer une participation significative de toutes les parties prenantes, y compris les plus touchés par les problèmes de développement, dans la mise en œuvre des ODD ? (Cible : 8.9)

Quelles sont les initiatives spécifiques prises par votre structure pour se concentrer sur les groupes sociaux souvent victimes de discrimination tels que les femmes, les jeunes, les autochtones, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes LGBTI, les migrants et les réfugiés, ainsi que les personnes en situation de fragilité ? (Cible : 16.2)

Quelles sont les actions spécifiques que vous entreprenez pour réduire les écarts d'inégalité identifiés et quel est votre plan à l'horizon 2025 puis 2030 pour éliminer toutes les formes d'inégalité ? (Cible : 6.2, 16.2)

Comment les efforts de développement durable peuvent-ils produire de nouvelles façons de garantir à tous l'accès à la citoyenneté ? (Cible 11.3, 16.9)

Comment assurez-vous que les données socio culturelles et professionnelles (revenu, sexe, âge, race, origine ethnique, nature du travail, statut migratoire, handicap et situation géographique, orientation sexuelle et identité de genre, ou d'autres caractéristiques) sont prises en compte dans le cadre de suivi des ODD ? (Cibles : 3.4, 3.7, 16.9)

Comment votre structure garantit-elle l'élaboration des politiques publiques orientés vers le tourisme durable fondées sur des données probantes en vue de la réalisation des ODD (cible : 8.9) ?

Quelles initiatives votre structure a-t-elle prises pour empêcher les violences basées sur le genre ? (Cible : 16.2)

Comment votre structure prend-elle des mesures pour gestion durable des ressources naturelle relevant de votre domaine de compétence ? (Cibles :12.2, 15.1)

Que fait votre structure pour garantir un cadre de vie sain et durable en accordant une attention particulière aux femmes et aux filles ? (Cible : 6.2)

La population de la commune d'Abomey-Calavi étant essentiellement jeune, quelles mesures prenez-vous pour garantir que les jeunes aient des compétences techniques et professionnelles en vue d'un emploi décent et durable ?

Quels sont les principaux obstacles rencontrés par votre structure pour faire progresser le développement durable, y compris la transformation socio-économique nécessaire qui en découle ?

Obstacles économiques et financières

Obstacles d'accès aux financements

Obstacles liés à la disponibilité de capital humain

Obstacles sociaux culturels et culturels

Obstacles environnementaux et de changement climatique

Obstacles institutionnels et politiques

Obstacles techniques et technologique

Quels mécanismes mettez-vous en place pour suivre les progrès de la mise en œuvre des ODD ?

Comment la société civile est-elle représentée dans le processus de suivi et de mise en œuvre ?

À quels défis nouveaux votre structure peut être confronté dans le cadre de la mise en des ODD (le cas de COVID par exemple) ?

Comment envisager la numérisation et la digitalisation des données du suivi de la mise en œuvre des ODD ?

Quelles stratégies d'engagement dirigées par les citoyens ont été mises en place par votre structure pour contribuer au processus d'examen local ?

Quel est le plan de communication pour assurer le suivi de la présentation de ELV aux niveaux arrondissement, communal et national après le rapport validé ?

À quoi ressemble la coopération entre les arrondissements lors de la mise en œuvre des ODD ?

b) Questionnaire 2

Tableau n°23 : Niveau d'évolution des indicateurs des cibles prioritaires dans la commune

Code de la cible	Intitulé des Cibles prioritaires	Actions prioritaires	indicateurs	Année 2019 : Référence contenue dans le PDC3	Historique			Valeurs cibles				Unité	Source
					2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030		
ODD3 : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges													
3.4	D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	<ul style="list-style-type: none"> - Appui au Centre de Santé en infrastructures et équipements, et dotation en ressources humaines ; - Accès facile des ménages pauvres aux services de santé ; - Appui en infrastructures sportives et ludiques à la commune 	<p>3.4.1 Taux de mortalité attribuable à des maladies cardiovasculaires, au cancer, au diabète ou à des maladies respiratoires chroniques</p> <p>3.4.2 Taux de mortalité par suicide</p>										

Code de la cible	Intitulé des Cibles prioritaires	Actions prioritaires	indicateurs	Année 2019 : Référence contenue dans le PDC3	Historique			Valeurs cibles				Unité	Source
					2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030		
3.7	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation sociale et sensibilisation sur les méthodes modernes de planification familiale ; - Mis en place dans chaque localité la Plateforme des Utilisateurs des Services de Santé (PUSS) fonctionnels 	3.7.1 Proportion de femmes en âge de procréer qui utilisent des méthodes de planification familiale										
<p>ODD4 : Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie</p>													

Code de la cible	Intitulé des Cibles prioritaires	Actions prioritaires	indicateurs	Année 2019 : Référence contenue dans le PDC3	Historique			Valeurs cibles				Unité	Source
					2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030		
4.4	D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes disposant des compétences, notamment techniques et professionnels, nécessaire à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat.	<ul style="list-style-type: none"> - Octroie chaque année des bourses de formation en TIC à 600 apprenants ; - Accès facile aux formations techniques et professionnelles à 600 enfants de ménages pauvres 	4.4.1 Proportion de jeunes et d'adultes ayant des compétences en informatique et en communication, par type de compétence.										
ODD6 : Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des services en eau													
6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène	Amélioration des systèmes d'accès aux services d'assainissement de base	6.2.1 Pourcentage de la population utilisant des services d'assainissement gérés en toute sécurité, notamment des équipements pour se laver les										

Code de la cible	Intitulé des Cibles prioritaires	Actions prioritaires	indicateurs	Année 2019 : Référence contenue dans le PDC3	Historique			Valeurs cibles				Unité	Source
					2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030		
	adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable		mains avec de l'eau et du savon										
ODD8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous													
8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en	Valorisation du potentiel touristique et écotouristique communal et intercommunal	8.9.1 PIB directement tire du tourisme, en proportion du PIB total et en taux de croissance.										

Code de la cible	Intitulé des Cibles prioritaires	Actions prioritaires	indicateurs	Année 2019 : Référence contenue dans le PDC3	Historique			Valeurs cibles				Unité	Source
					2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030		
	valeur la culture et les produits locaux												
ODD11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et soutenables													
11.3	D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays	<ul style="list-style-type: none"> - Sécurisation foncière et résidentielle ; - Aménagement de l'espace communal et gestion durable des ressources naturelles 	11.3.1 Ratio entre le taux d'utilisation des terres et le taux de croissance démographique										
ODD12 : Instaurer des modes de consommation et de production soutenables													

Code de la cible	Intitulé des Cibles prioritaires	Actions prioritaires	indicateurs	Année 2019 : Référence contenue dans le PDC3	Historique			Valeurs cibles				Unité	Source
					2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030		
12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles		12.2.1 Empreinte matérielle par habitant et empreinte matérielle par unité de PIB										
ODD15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité													
15.1	D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des		15.1.1 Proportion de la surface émergée totale ouverte par zones forestière.										

Code de la cible	Intitulé des Cibles prioritaires	Actions prioritaires	indicateurs	Année 2019 : Référence contenue dans le PDC3	Historique			Valeurs cibles				Unité	Source
					2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030		
	montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux												
ODD16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes													
16.2	Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants	Amélioration de la protection sociale	16.2.1 Proportion d'enfants âgés de 1 à 17 ans ayant subi un châtement corporel ou une agression psychologique infligée par une personne s'occupant d'eux au cours du mois précédent										
16.9	D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique,	Amélioration des performances de l'administration	16.5.1 Proportion de personnes ayant eu, au moins une fois,										

Code de la cible	Intitulé des Cibles prioritaires	Actions prioritaires	indicateurs	Année 2019 : Référence contenue dans le PDC3	Historique			Valeurs cibles				Unité	Source
					2020	2021	2022	2023	2024	2025	2030		
	notamment grâce à l'enregistrement des naissances	communale en matière d'état civil	affaires à un agent public auquel elles ont versé un pot de vin ou qui leur a demandé un pot de vin au cours des 12 mois précédents.										

Annexe n° 4 : Les 15 indicateurs à renseigner par les communes

Tableau n°24 : Les 15 indicateurs à renseigner par les communes.

Indicateurs		2019	2020	2021	2022
5.5.3	Proportion de femmes conseillères communales	0,027 (une femme conseillère sur 37 conseillers)	0,102 (5 femmes conseillères sur 49 conseillers)	0,102 (5 femmes conseillères sur 49 conseillers)	0,102 (5 femmes conseillères sur 49 conseillers)
5.5.6	Proportion de femmes occupant des postes de responsabilité dans l'administration communale	37,68%	34,25%	38,54%	45%
6.2.2	Nombre de toilettes publiques fonctionnelles	ND	ND	ND	Au moins 135
6.2.3	Nombre de toilettes publiques fonctionnelles ayant des équipements de lavage de mains avec de l'eau et du savon	ND	ND	ND	Au moins 102
6.2.4	Nombre de centres de regroupement des ordures	ND	ND	ND	9 fonctionnels
6.2.5	Proportion de villages et quartiers de ville de l'arrondissement central desservis par les structures fonctionnelles de pré-collecte (ONG, agence, société d'Etat ou structure privée de précollecte,...) des ordures	ND	ND	ND	100% des villages et quartiers de ville de l'arrondissement central et 113/149 soit 75,83% des villages et quartier de ville de la commune
8.2.2	Ressources propres de la commune par habitant	3930,038	3138,095	4315,062	ND
8.3.3	Proportion d'artisans ayant bénéficié de séances de perfectionnement avec l'appui de la mairie				1,61% (125 participants à la formation pâtisserie-boulangerie organisée le 26 avril au 3 mai 2022 à la mairie dans le cadre de la coopération avec la ville de Vendée en France)
8.3.4	Proportion d'artisans appuyés par la commune pour participer aux foires nationales et internationales				0,039% (2 pour une immersion à Vendée en France et 1 à Calavi)
8.9.7	Part du tourisme dans le budget général de la commune				ND
13.1.5	Mise en place des stratégies locales pour la réduction des risques de catastrophe			Oui (Balise de signalisation à Gbodjè dans l'arrondissement de Zinviè)	Oui (Balise de signalisation à Gbodjè dans l'arrondissement de Zinviè)

15.2.2	Taux de survie des plants mis en terre par la mairie lors des activités de reboisement de l'année précédente.			Environ 90%	Environ 90%
16.6.4	Indice de Gouvernance Locale	0,0742	ND	ND	ND
16.6.5	Dépenses publiques primaires en proportion du budget communal approuvé				
17.1.3	Proportion du budget communal financé par les ressources propres de la commune	58,612%	22,683%	52,681%	ND

Annexe n° 5 : Rapports des différents partenaires

a) Rapport des activités de MuniWash

Le tableau suivant présente la programmation des actions de redressement de l'auto-évaluation et du plan de renforcement institutionnel.

Tableau n°25 : Programmation des activités (Niveau de priorité :  = Elevé (1 à 1,5)

 = Moyen (1,6 à 2,9)  = Faible (≥ 3)

Fonctions	Sous-fonction	Activités	Résultat attendu	Priorité	Calendrier	Point focal/Commune	Personnes à impliquer	Point focal MuniWASH	Ressources nécessaires	Source des ressources	Synergies	Progrès
Planification et coordination	Cadre réglementaire au niveau local	Appuyer la vulgarisation et l'appropriation des textes liés au cadre réglementaire dans le secteur Eau, Assainissement et Hygiène auprès des acteurs communaux	Les acteurs communaux se sont appropriés du cadre réglementaire dans l'EAH		Septembre 2022- juillet 2023	RST	SE, DPP, DSEF, Commission permanente concernée, OSC		1-atelier de Formation de deux jours à l'endroit des acteurs Concerné Pause-café (Pause-café ; perdiem ; carburant)	BC, PTF		
		Accompagner la dynamisation de la convention Mairie-SONEB	Le cadre de collaboration entre la Mairie et la SONEB est amélioré avec la signature d'une nouvelle convention		4 ^{ème} trimestre 2022	RST	SE DPP, DSEF, Commission permanente concernée, OSC		Pause-café lors des rencontres Mairie-SONEB	BC, PTF		
		Appuyer l'évaluation et la dynamisation des cadres de concertation existants avec un focus sur le WASH	Le cadre de concertation WASH est fonctionnel et tient régulièrement ses sessions		Août 2022- juillet 2023	RST	SE DPP, DSEF, Commission permanente concernée, OSC		1 Atelier diagnostic ; 4 rencontres de concertation/an réunissant une vingtaine d'acteurs (Pause-café ; perdiem ; carburant)	BC, PTF		
Planification stratégique		Organiser des ateliers participatifs afin de cartographier les parties prenantes au niveau national et de clarifier les fonctions municipales dans les cadres réglementaires	Les parties prenantes du processus de planification stratégique sont identifiées avec clarification des rôles de chaque acteur		Septembre 2022 – juillet 2023	RDLP	SE, DSP, DST, DSEF, ANCB OSC		1 atelier communal réunissant une vingtaine d'acteurs	BC, PTF		
		Former les municipalités à réunir les parties prenantes, à examiner les lacunes en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, et à élaborer des budgets et des plans de suivi	Les capacités des agents de la municipalité sont renforcées dans la conduite d'un diagnostic participatif		Septembre 2022 – juillet 2023	RDLP	SE, DSP, DST, DSEF, ANCB OSC		Un atelier de formation de 2 jours avec une dizaine d'agents de la mairie comme participants	BC, PTF		
		Former les municipalités à l'évaluation des besoins des ménages « pauvres et mal desservis » en vue de mieux prendre en compte leur besoin dans le plan communal Eau et le plan d'hygiène et de l'assainissement			Septembre 2022 – juillet 2023	RDLP	SE, DSP, RST, DSEF, ANCB OSC, CPS RAAF		A coupler avec l'activité précédente	BC, PTF		

Fonctions	Sous-fonction	Activités	Résultat attendu	Priorité	Calendrier	Point focal/Commune	Personnes à impliquer	Point focal MuniWASH	Ressources nécessaires	Source des ressources	Synergies	Progrès
		Aider les municipalités à élaborer des plans d'extension des services, y compris des essais dans les zones mal desservies	Les plans sectoriels eau et assainissement sont élaborés et prennent en compte les besoins de toutes les couches socio-économiques		Janvier – décembre 2023	RST	SE, DAFU, DPP, DSEF, RADE, RDLP, RAAF		Expertise d'un consultant (Honoraire consultant + atelier de validation réunissant une vingtaine de personnes)	BC, PTF		
	Urbanisme	Actualiser le plan d'urbanisme en cohérence avec l'agenda spatial du pays et les dynamiques économiques en cours dans la commune	Le cadastre de la commune est élaboré avec les plans d'occupation du sol et les aménagements urbains définis		Septembre 2022 - juillet 2023	DAFAU, RADE	ANCB, SE, DPP, DSEF		Expertise d'un consultant PM	BC, PTF		
	Planification des investissements	Identifier les besoins en Eau, assainissement et mal desservis Coacher la Municipalité à intégrer dans les PAI/PAD les besoins prioritaires en EAH des pauvres et mal desservis	Les besoins en eau hygiène et assainissement sont planifiés et pris en compte dans les plans annuels d'investissement		Septembre 2022 – Octobre 2023	RST	SE, DPP, DSEF, OSC, Eius communaux et locaux		2 missions d'appui conseil	BC, PTF		
	Planification financière pluriannuelle	Former les acteurs communaux sur la stratégie financière des collectivités	Les capacités des acteurs communaux sont renforcées sur la stratégie financière des collectivités		juin 2023	RAAF	RDLP, RST, SRH		Un atelier de formation de 3 jours réunissant une dizaine d'agents municipaux	BC, PTF		
		Accompagner la Municipalité à élaborer une stratégie financière pour le secteur EAH de concert avec les structures nationales	La commune est dotée d'une stratégie financière en matière d'eau, d'hygiène et d'assainissement		mai 2023 – juillet 2023	RAAF	RDLP, RST		Expertise d'un consultant (Honoraire consultant + atelier de validation réunissant une vingtaine de personnes)	BC, PTF		
	Promotion de l'économie locale	Elaborer une stratégie de promotion de l'économie locale	La commune est dotée d'une stratégie de promotion de l'économie locale		Jan-Fev 2023	RAAF	RDLP, RST, RADE		Expertise d'un consultant (Honoraire consultant + atelier de validation réunissant une vingtaine de personnes)	BC		

Fonctions	Sous-fonction	Activités	Résultat attendu	Priorité	Calendrier	Point focal/Commune	Personnes à impliquer	Point focal MuniWASH	Ressources nécessaires	Source des ressources	Synergies	Progrès
		Former sur les stratégies de promotion de l'économie locale	Les capacités de la commune sont renforcées sur les stratégies de promotion de l'économie locale		mai 2023 – juillet 2023	RAAF	RDLP RADE DSP		Un atelier de formation de 2 jours réunissant une dizaine d'agents municipaux	BC, PTF		
		Accompagner la Municipalité à Former les jeunes sur les opportunités entrepreneuriales dans le secteur de l'eau et de l'assainissement	Les jeunes de la commune sont informés sur les opportunités entrepreneuriales dans le secteur WASH		mai 2023 – juillet 2023	RST	DSEF, DPP		2 ateliers de formation de 2 jours réunissant une cinquantaine de jeunes	BC, PTF		
		Accompagner la municipalité à structurer des initiatives en faveur des prestataires d'eau et d'assainissement	Des initiatives d'accompagnement sont prises par la commune en faveur des prestataires WASH		Octobre 2022 -juillet 2023	RST	DSEF, DPP		Mission d'appui conseil	BC, PTF		
		Identifier et mettre en place une base de données des acteurs privés intervenant dans le secteur WASH Accompagner la municipalité à structurer les acteurs privés intervenant dans le WASH Former les acteurs privés intervenant dans le secteur WASH	Les acteurs privés sont formalisés et connus des services centraux, déconcentrés de l'Etat. Les acteurs privés sont professionnalisés et accompagnés dans le développement de leurs activités		Octobre 2022 -juillet 2023	RST	DSEF, DPP, CA		2 ateliers de formation (d'1 jour chacun) pour la formalisation d'une quinzaine de prestataires informels 1 atelier de formation technique de 2 jours d'une quinzaine de prestataires de service. Accompagnement d'une quinzaine de prestataires privés en équipement et en mobilisation de financement + suivi post formation	BC, PTF		
	Plaidoyer pour les ressources et la politique	Renforcer les capacités des agents de la municipalité sur les techniques et stratégies de plaidoyer Elaborer les documents de plaidoyer	Les agents de la commune sont formés sur la stratégie et dotés du document Un document de stratégie de plaidoyer est élaboré ;		Juillet-Août-Septembre 2023	Chef service coopération décentralisé	RST SE RDLP C/SRH	CS/ Eau Assainissement PRC	Expertise d'un consultant pour élaboration de la stratégie 1 atelier de validation d'1 jour réunissant	Muniwash		

Fonctions	Sous-fonction	Activités	Résultat attendu	Priorité	Calendrier	Point focal/Commune	Personnes à impliquer	Point focal MuniWASH	Ressources nécessaires	Source des ressources	Synergies	Progrès
									une vingtaine d'acteur Reprographie du document de stratégie pour vulgarisation 1 atelier de formation de 2 jours réunissant une dizaine d'agent municipaux			
		Identifier et répertorier les ACEPSA/OSC intervenant dans l'AEPHA Procéder à l'évaluation rapide de leur capacité Organiser des ateliers avec les OSC pour la cartographie des parties prenantes et les formations sur le plaidoyer et la sensibilisation	Les OSC sont formés / outillés et conduisent des missions de plaidoyer et de sensibilisation		Janvier- Octobre 2023	CS/ Eau Assainissement PRC	RST RDLP SE CCom	CS/ Eau Assainissement PRC	Une mission d'un jour dans chaque commune d'évaluation des capacités Un atelier de 3 jrs dans chacune des 8 communes pour former les acteurs de la société civile Des missions de suivi des acquis de la formation	MuniWash		
	Coordination des investissements du gouvernement central et des donateurs avec les plans locaux	Organiser des ateliers d'échange sur la budgétisation au niveau municipal mettant un focus sur l'Eau, Assainissement et Hygiène	Le processus de budgétisation est participatif et tiens compte des planifications dans le secteur WASH		Juillet-Août- Septembre 2023	RAAF	RAAF RST RDLP SE SCDI CCom	CS/ Eau Assainissement PRC	2 ateliers d'échanges organisés par ans réunissant le personnel de la mairie	MuniWash		
Prestation de service	Services communaux – Approvisionnement en eau potable	Appuyer la mise en place d'un système de suivi évaluation et développement d'une base de données WASH sensible au genre Mener des audits sociaux des services d'eau et d'assainissement pour évaluer l'accessibilité et l'équité dans les zones pauvres et mal desservies, en mettant l'accent	Un système de monitoring est mis en place avec une base de données WASH disponible et régulièrement mise à jour		Janvier- Février-Mars 2023	CS/ Eau Assainissement PRC	RST RDLP Service Statique et Suivi- Evaluation (3SE) SG	CS/ Eau Assainissement PRC	Expertise d'un Consultant pour concevoir une base de données WASH communale : 1 atelier de validation de la base de données 1 atelier de formation des agents de la	MuniWash		

Fonctions	Sous-fonction	Activités	Résultat attendu	Priorité	Calendrier	Point focal/Commune	Personnes à impliquer	Point focal MuniWASH	Ressources nécessaires	Source des ressources	Synergies	Progrès
		sur les disparités entre les sexes Doter la Mairie d'équipement de géo-référencement, de cartographie							mairie à l'utilisation de la base de données Mettre en place les outils/équipement nécessaire au fonctionnement du système			
		Dynamiser les associations de consommateurs d'eau potable	Les bureaux des associations de consommateurs d'eau potable (ACEP) sont renouvelés et fonctionnent		Janvier-Février-Mars 2023	CS/ Eau Assainissement PRC	DST DPP Service d'Appui aux Initiatives Communautaires DSP SE	CS/ Eau Assainissement PRC	2 ateliers (diagnostic et électif) réunissant une vingtaine d'acteur. Accompagnement de la mairie à la tenue régulière des réunions du bureau (4 réunions par an réunissant 5 membres du bureau)	MuniWash		
		Informatiser les autres guichets de la commune et rendre fonctionnels les guichets défectueux	Les guichets de la commune sont informatisés et fonctionnels		Octobre-Novembre 2023	CS/ Eau Assainissement	RAAF SE DST Comptabilité Matière		Matériels informatiques (2 ordinateurs de bureaux + imprimantes) et matériels roulant (2 motos) + Armoire de rangement	Budget communal, PTF, ONG		
		Dynamiser la collaboration Mairie-SONEB	La convention Mairie-SONEB est concrétisée par des projets d'extension de réseaux		Septembre-Octobre-Décembre 2023	RST	SCDI RDLP SE SONEB	CS/ Eau Assainissement PRC	Suivi des axes de collaboration par les deux parties	Budget communal/ MuniWASH		
	Services communaux – Assainissement	Planifier et coordonner des campagnes de sensibilisation/vulgarisation sur l'application des dispositions légales et réglementaires.	Les lois, règlements et arrêtés régissant le sous-secteur de l'assainissement sont vulgarisés		Janvier-Février-Mars 2023	RST	DSP Cellule juridique de la Mairie CCom	CS/ Eau Assainissement PRC	Reprographie (Codes, lois et règlements) 2 ateliers de vulgarisations	MuniWash		
		Renforcer la capacité des communes sur le Marketing de l'assainissement	Les cadres de la mairie sont formés par rapport aux nouvelles approches de création de la demande		Mars-Avril-Mai 2023	CCom	RST SE DSP	CS/ Eau Assainissement PRC	Elaboration d'un manuel de formation 2 ateliers de formation sur le marketing de l'assainissement	MuniWash/ Budget communal/ D'autres partenaires		

Fonctions	Sous-fonction	Activités	Résultat attendu	Priorité	Calendrier	Point focal/Commune	Personnes à impliquer	Point focal MuniWASH	Ressources nécessaires	Source des ressources	Synergies	Progrès
									réunissant une dizaine de participants			
		Organiser des séances de sensibilisation sur les techniques de potabilisation de l'eau	Les populations sont sensibilisées et pratiquent correctement les techniques de potabilisation de l'eau		Février-Mars-Avril 2023	CS/ Eau Assainissement PRC	RST DSP SE CCom	CS/ Eau Assainissement PRC	Contractualisation avec une radio locale pour diffusion des messages de sensibilisation Achat de kit de potabilisation de l'eau 2 campagnes annuelles de sensibilisation sur le terrain	MuniWash et autres partenaires		
Administration et gestion financière	Processus de budgétisation et gestion financière	Former sur le processus de budgétisation participatif/sensible au genre Coacher les cadres et conseillers communaux à prévoir de ligne budgétaire pour l'Eau, Assainissement et Hygiène en milieu urbain et périurbain	Les cadres et conseillers communaux sont formés sur le processus de budgétisation participatif. Une ligne budgétaire est prévue et créditée pour l'eau l'hygiène et l'assainissement		En Juillet 2023, avant le début du processus budgétaire	Responsable SRH	SE, RAAF		1 atelier de formation réunissant une dizaine d'agents municipaux (A coupler avec la formation au processus de budgétisation)	MuniWash, Budget communal		
	Système de gestion des actifs	Renforcer les capacités des acteurs sur la comptabilité matière et le SIGCOMA et SIGCOMA Pro 10	Le module comptabilité matière est activé et fonctionnent correctement sous SIGCOMA et SIGCOMA Pro 10)		Début Juillet 2023	SE	RAAF		Expertise d'un consultant 1 atelier de formation du personnel du service comptabilité	MuniWash Budget communal		
		Renforcer le service en matériel et équipement adéquat	Le service en charge de la gestion des actifs et doté d'outils et d'équipements						Construction d'un magasin Dotation en matériel informatique (1 ordinateur de bureau)			
		Systématiser les inventaires annuels et les étendre à tout le	Les inventaires du patrimoine de la commune sont faits						Missions d'inventaire à la mairie et dans			

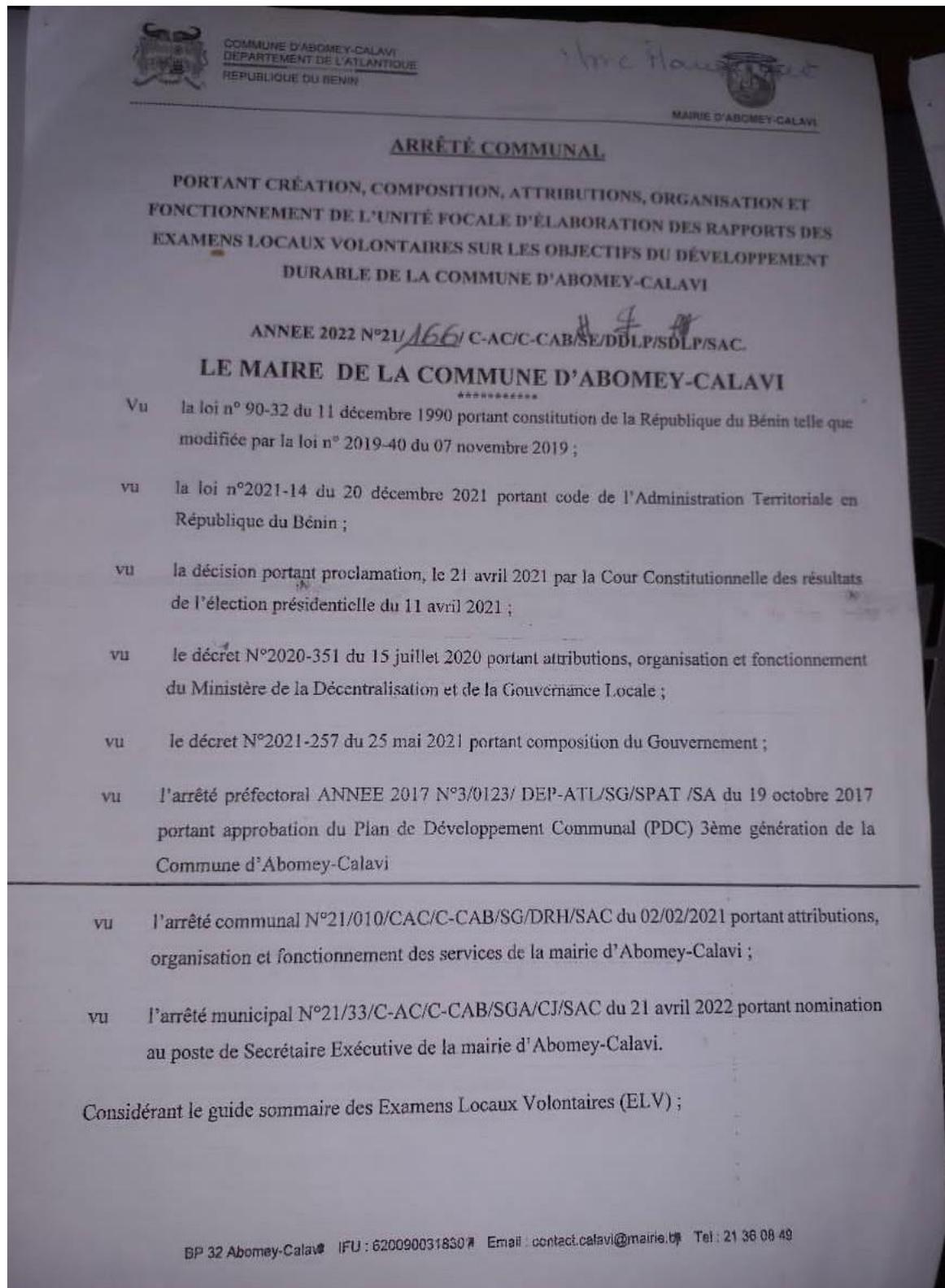
Fonctions	Sous-fonction	Activités	Résultat attendu	Priorité	Calendrier	Point focal/Commune	Personnes à impliquer	Point focal MuniWASH	Ressources nécessaires	Source des ressources	Synergies	Progrès
		patrimoine de la commune	chaque année et archivé						les arrondissements			
	Mobilisation des ressources propres et collecte de fonds	Former sur l'optimisation des recettes fiscales et tarifaires (non fiscales) Organiser des séances de reddition de compte sur la thématique au cadre de concertation Redynamiser le cadre de concertation sur la mobilisation des ressources propres pour le rendre plus opérationnel et actif (compétence des membres, régularité des réunions, définition des stratégies, suivi, évaluation, etc.) Organiser périodiquement des séances de sensibilisation des populations au civisme fiscal	Le personnel de la mairie est formé sur les stratégies d'optimisation des recettes fiscale et tarifaires La mobilisation des ressources propre de la commune s'est améliorée Des séances de reddition de compte sont organisées à l'endroit de la population		En début de chaque année	RAAF, RAAF, DAFAU	SRH, SE SE		Expertise d'un consultant pour élaboration de la stratégie et formation des agents 1 atelier de formation réunissant une dizaine d'agents municipaux. 1 séance de reddition de compte dans chaque arrondissement	MuniWash Budget communal		
		Assurer la représentativité des groupes marginalisés dans le cadre de concertation	Les cadres de concertation sont redynamisés dans une approche d'inclusion sociale			RAAF, DAFAU	SE		A coupler avec l'activité sur la dynamisation des cadres de concertation			
	Coopération intercommunale	Susciter et Accompagner les dynamiques intercommunales dans l'EAH Doter le service et la commission coopération décentralisée des équipements et outils nécessaires Faire un plaidoyer à l'ANCB pour que la base juridique du Grand Nokoué soit formalisée au niveau des communes	Des initiatives intercommunales dans le secteur WASH sont développées			RST,	SE, RAAF		Secrétariat Permanent de l'association intercommunale	MuniWash Budget communal, ONG, PTF, etc.		
		Renforcer la capacité des membres des organes de passation des marchés	La capacité des membres des organes de passation des marchés sont renforcés		Juillet 2023	PRMP CIPCD	SG SRH			MuniWash Budget communal Budget communal		

Fonctions	Sous-fonction	Activités	Résultat attendu	Priorité	Calendrier	Point focal/Commune	Personnes à impliquer	Point focal MuniWASH	Ressources nécessaires	Source des ressources	Synergies	Progrès
Gestion des projets Suivi des données	Passation des marchés Système de gestion des connaissances, y compris la tenue de dossiers pour l'administration et les finances municipales	Mettre en place la cellule de contrôle des marchés publics	La commune sont capacités et aptes à promouvoir des initiatives d'inclusion sociale		Juillet 2023	SE/SRH Maire	SE, SRH		1 atelier de formation de 2 jours réunissant une quinzaine d'agents municipaux	MuniWash Budget communal MuniWash Budget communal		
Suivi des données Administration et gestion financière	Système de gestion des connaissances, y compris la tenue de dossiers pour l'administration et les finances municipales Rapport publics et décisions politiques fondés sur les données probantes	Mettre en place les outils spécifiques de suivi-évaluation			Juillet 2023	RDLP	SE, DSEF		Répertoire des besoins recensés	MuniWash Budget communal		
		Mettre à disposition des archives copie de tous les documents statistiques et autres	Documents statistiques et autres sont disponibles aux archives		En permanence	RDLP	SE					
	Processus de budgétisation et gestion financière	Former sur le processus de budgétisation participatif/sensible au genre Coacher les cadres et conseillers communaux à prévoir de ligne budgétaire pour l'Eau, Assainissement et	Les cadres et conseillers communaux sont formés sur le processus de budgétisation participatif. Une ligne budgétaire est prévue et créditée		En Juillet 2023, avant le début du processus budgétaire	Responsable SRH	SE, RAAF		1 atelier de formation réunissant une dizaine d'agents municipaux (A coupler avec la formation au processus de budgétisation)	MuniWash, Budget communal		

Fonctions	Sous-fonction	Activités	Résultat attendu	Priorité	Calendrier	Point focal/Commune	Personnes à impliquer	Point focal MuniWASH	Ressources nécessaires	Source des ressources	Synergies	Progrès
		Hygiène en milieu urbain et périurbain	pour l'eau l'hygiène et l'assainissement									

Annexe 6 : Mécanisme institutionnel de rédaction du rapport

a) Unité Focale





COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI
DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN



MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI

Considérant le tirage au sort de la commune d'Abomey-Calavi le 15 novembre 2022 pour bénéficier de l'accompagnement de la DGCS ODD dans l'élaboration de son rapport des Examens Locaux Volontaires ;

Considérant les nécessités de service

ARRÊTE

Article 1^{er} : Il est créé dans la commune d'Abomey-Calavi, une Unité Focale chargée de l'organisation des Examens Locaux Volontaires sur les Objectifs du Développement Durable (ODD).

Article 2 : L'Unité Focale ainsi créée est composée de :

Président : Le Maire ;

Vice-Président : Le Directeur Départemental du Développement de l'Atlantique-Littoral ;

Secrétaire : La Secrétaire Exécutive ;

Rapporteur : La Directrice du Développement Local et de la Planification.

Membres :

- 1- Les Adjoints au Maire ;
- 2- Les Chefs d'arrondissement ;
- 3- Les Présidents des commissions permanentes du Conseil Communal ;
- 4- Le Directeur Départemental du Cadre de Vie et du Développement Durable de l'Atlantique (DDCVDD) ;
- 5- Le Directeur Départemental de l'Eau et des Mines de l'Atlantique (DDEM) ;
- 6- Le Directeur Départemental de l'Energie (DDE) ;
- 7- Le Directeur Départemental des Enseignements Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle (DDESTFP) ;
- 8- Le Directeur Départemental de la Police Républicaine ;
- 9- Les autres Directeurs Techniques et la PRMP de la Mairie ;
- 10- Les Chefs de service de la Direction du Développement Local et de la Planification ;
- 11- Le Chef de la Cellule Communale de l'ATDA ;



COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI
DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN



MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI

- 12- La Trésorière Communale ;
- 13- Les Chefs des Régions Pédagogiques 11, 12 et 43 ;
- 14- La Responsable du Centre de Promotion Sociale d'Abomey-Calavi ;
- 15- Le Coordonnateur de la Zone Sanitaire Abomey-Calavi/Sô-Ava ;
- 16- Le Responsable de la Section Communale des Eaux, Forêts et Chasse ;
- 17- Un représentant des têtes couronnées ;
- 18- Un représentant de la Cellule de Participation Citoyenne ;
- 19- Le Président de l'Organe Consultatif de la Jeunesse ;
- 20- Un représentant de l'ONG Aide et Action ;
- 21- Un représentant de TCI ;
- 22- Un représentant de l'ONG DEFDRAS ;
- 23- Un représentant de SOS Village d'Enfant ;
- 24- Un représentant de BUPDOS ONG ;

Article 3 : L'Unité Focale assure, en collaboration avec la Direction Générale de la Coordination et du Suivi des ODD, l'harmonisation des rapports présentés au niveau local. Elle est la cheville ouvrière de l'élaboration des rapports sur les Examens Locaux Volontaires. A ce titre, l'Unité Focale procède à :

- la sensibilisation des acteurs des secteurs publics et privés au niveau local ;
- la mobilisation sociale auprès des communautés ;
- l'identification de leurs besoins en termes d'informations et de formations/renforcements de capacités, des ressources humaines, matérielles et financières ;
- la participation à toutes les rencontres/échanges initiés par le niveau hiérarchique (déconcentré et central) ;
- l'élaboration d'une feuille de route intégrant les différentes tâches pour la bonne marche du processus (tournées de sensibilisation, rencontres d'échange avec les différents acteurs, collecte et traitement de toutes les données statistiques, conception/élaboration des différentes productions intellectuelles, ...) ;
- l'acheminement de toutes les productions au Secrétariat Permanent pour compilation.

Article 4 : L'Unité Focale se réunit deux (02) fois par an en session ordinaire et en session extraordinaire en cas de nécessité.

Article 5 : L'Unité Focale peut faire appel à toutes personnes ressources dont les compétences lui paraissent nécessaires à l'accomplissement de sa mission.



COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI
DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN



MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI

Article 6 : Les ressources nécessaires au fonctionnement de l'Unité Focale sont imputables au budget communal et au budget des partenaires Techniques et Financiers.

Article 7 : Le présent arrêté qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature. Il sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

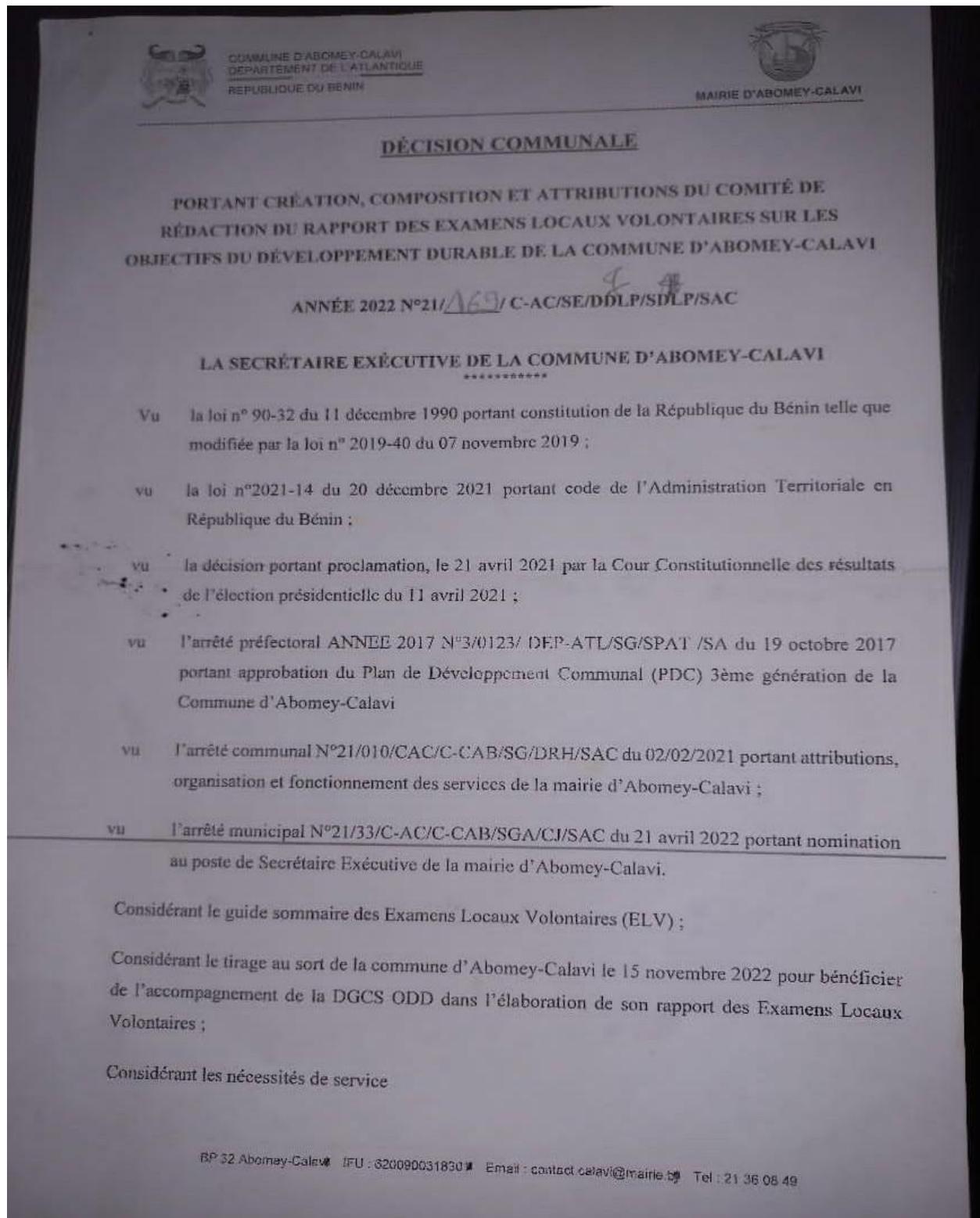
Fait à Abomey Calavi, le 05/12/2022

Angelo Evariste AHOUANDJINOU

Ampliations :

- FDA01
- Maire01
- PAM01
- DAM01
- TAM01
- UGCS ODIU01
- Intéressés50
- Chrono01
- Archives02

a) Décision communale





COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI
DEPARTEMENT DE L'ATLANTIQUE
REPUBLIQUE DU BENIN



MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI

DÉCIDE

Article 1^{er} : Il est mis en place un comité de rédaction du rapport des Examens Locaux Volontaires sur les Objectifs du Développement Durable de la commune d'Abomey-Calavi.

Article 2 : Le comité ainsi créé est composé de :

Président : La Secrétaire Exécutive de la commune

Coordonnateur : Le Directeur Départemental du Développement Atlantique-Littoral

Rapporteur : La Directrice du Développement Local et de la Planification

Membres :

Un représentant de l'ONG Aide et Action	Madame AGBODJELOU Imelda	96 22 13 03
Un représentant de la Fondation UAC	Monsieur AGNORO Maliki	97 48 56 39
Un représentant de la DDS-Atlantique	HOU-MENOU Andoche	67 69 71 99
Un représentant du Programme TCI	Monsieur GNAHOUI Hugues	94 18 47 22
Un représentant de la Direction Départementale des Eaux, Forêts et Chasse de l'Atlantique	Madame YAROU Aïssetou	97 18 71 99
Un représentant de la Direction Départementale de l'Eau et des Mines de l'Atlantique	Monsieur TEKA Alain	97 58 08 13
La responsable du Centre de Promotion Sociale d'Abomey-Calavi	Madame GUEDEGBE Edwige	95 86 34 64

Article 3 : Le comité a pour rôle de rédiger le rapport proprement dit des ELV de la commune. A cet titre, il est chargé de l'élaboration d'une feuille de route intégrant les différentes tâches pour la bonne marche du processus (tournées de sensibilisation, rencontres d'échange avec les différents acteurs, collecte et traitement de toutes les données statistiques, conception/élaboration des différentes productions intellectuelles, ...).



COMMUNE D'ABOMEY-CALAVI
 DEPARTEMENT NI DE L'ATLANTIQUE
 REPUBLIQUE DU BENIN



MAIRIE D'ABOMEY-CALAVI

Article 4 : La présente décision qui prend effet à compter de la date de sa signature sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Fait à Abomey Calavi, le 08/12/2022

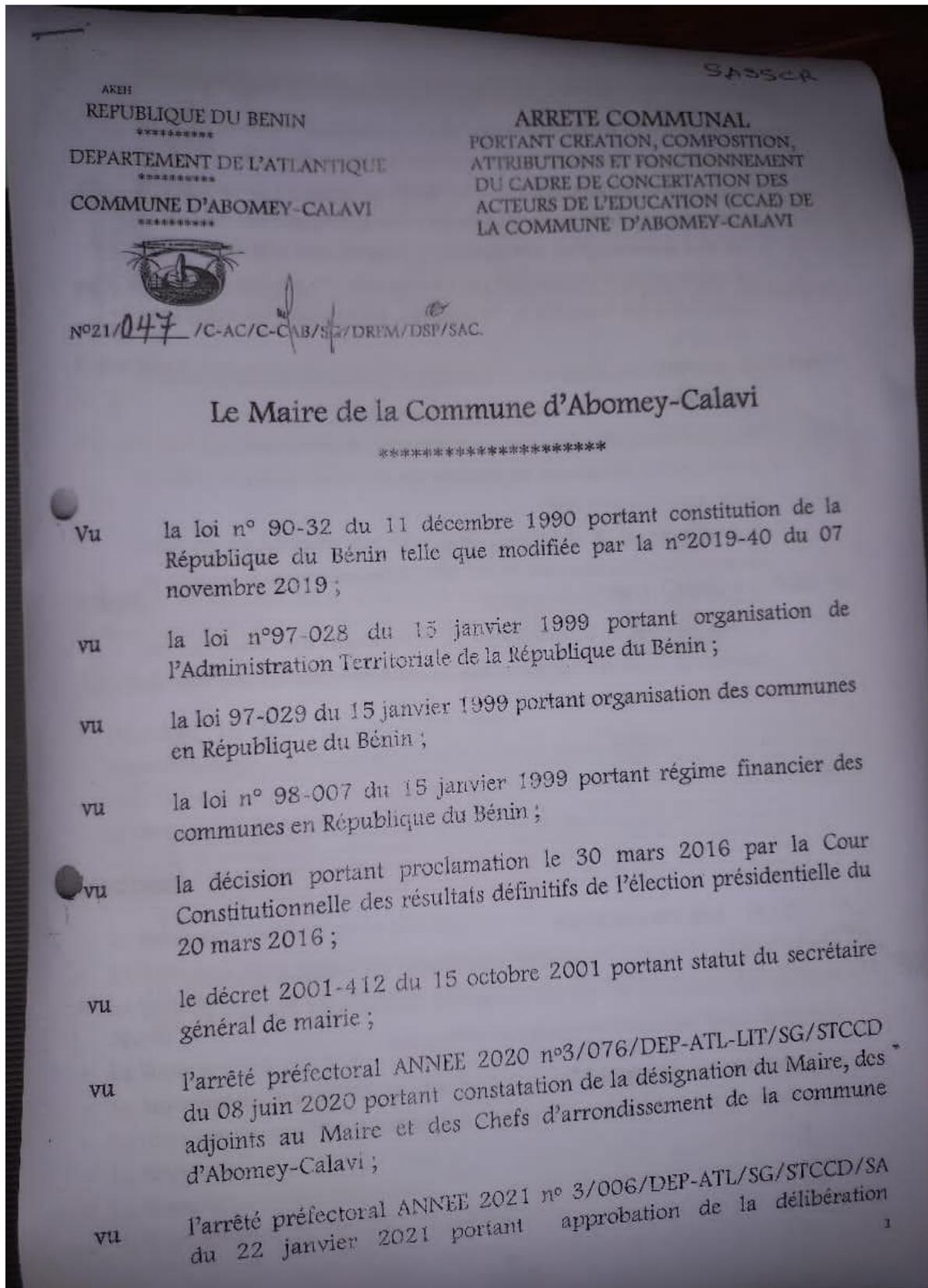


Olakitan Carine LAOUROU

Ampliations :

- PDA 01
- Maire 01
- PAM 01
- DAM 01
- TAM 01
- Intéressés 10
- Chrono 01
- Archives 02

Annexe 7 : Arrêté Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education



n°21/31/C-AC/C-CAB/SG/DRFM/SCC/SAC du 30 novembre 2020 relative à l'adoption du budget primitif gestion 2021 de la commune d'Abomey-Calavi ;

- vu l'arrêté communal n°21/010/C-AC/C-CAB/SG/DRH/SAC du 02 février 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement des services de la mairie d'Abomey-Calavi ;
- vii le protocole de partenariat entre l'ONG Aide et Action Internationale et la mairie d'Abomey-Calavi ;

Considérant les prévisions budgétaires gestion 2021 de la Commune d'Abomey-Calavi ;

Considérant les nécessités de service ;

ARRETE :

Article 1 : Il est créé au niveau de la commune d'Abomey-Calavi, un Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education (CCAÉ).

Article 2 : ledit cadre ainsi créé se compose comme suit :

- Président : Le Maire ou son représentant ;
- Vice-Président : Le Chef de la Région Pédagogique (CRP) ;
- Secrétaire : Le Chef de Service des Affaires Sanitaires et Sociales (Le Point Focal Education) de la Mairie ;

Membres

- Le Secrétaire Général de la mairie ;
- Le Président de la coordination des Associations des Parents d'Elèves (CAPE) ;
- Le président de la commission chargé de la promotion de l'Education et des Sports ;
- Le Représentant des Ecoles Primaires Publiques ;
- Le Représentant de l'ONG Aide et Action International ;
- Le Représentant de Plan Bénin ;
- Le Représentant de l'ONG IFMA ;
- Le Représentant de l'ONG FND ;
- Le Représentant de AProDeF-LTM ONG ;

- Le Représentant de la CBO-EPT ;
- Le Représentant de l'ONG MEROB ;
- Le Représentant de l'ONG "SOS Village d'enfants Abomey-Calavi" ;
- Le Représentant des Collèges d'Enseignement Général ;
- Le Médecin chef du centre communal de santé ;
- Le Chef du Centre de la Promotion Sociale (C/CPS) ;
- Le Chef Cellule Communale ATDA
- Le Représentant des sages et notables ;

Article 3 : Le Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education (CCAÉ) a pour attributions de :

- Veiller au bon déroulement des activités scolaires dans les écoles et collèges de la commune y compris le processus d'élaboration des projets d'école ;
- Suivre les résultats scolaires des écoles et collèges ;
- Conduire le processus d'élaboration et de mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education (PSE) ;
- Suivre les interventions dans le domaine de l'Education ;
- Mener des actions pour relever les taux de scolarité et améliorer la qualité des apprentissages ainsi que les résultats scolaires dans les écoles et collèges ;
- Elaborer des stratégies de mise en œuvre des recommandations issues des rencontres sur l'éducation ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de supervision du processus de mise en œuvre des projets d'école ;
- Accompagner tous les partenaires du domaine éducatif dans d'identification des besoins des écoles ;
- Etablir une synergie d'intervention entre les différents acteurs œuvrant dans le domaine de l'éducation ;
- Participer à l'évaluation du niveau de réalisation du plan sectoriel de l'Education (PSE). Cette évaluation doit prendre en compte celle du niveau de réalisation du plan de mise en œuvre des projets d'école dans les écoles

maternelles, Primaires, Espaces enfants et Centres Préscolaires Communautaires de la commune d'Abomey-Calavi.

Article 4: Le Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education se réunit une fois par trimestre sur convocation de son Président. Toutefois, des sessions extraordinaires peuvent être organisées en cas de besoin.

Article 5: Les frais de fonctionnement du CCAE sont imputables au budget communal et à celui des différents Partenaires Techniques et Financiers (PTF) intervenant dans le secteur de l'éducation.

Article 6: Ledit cadre peut, dans l'exercice de ses fonctions, faire appel à toute personne ressource ou structure dont les compétences sont jugées utiles pour l'accompagnement de sa mission.

Article 7: Le présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de sa signature sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.



Abomey-Calavi, le 17/03/2021

Evariste AHOUANDJINOU

Ampliations :

-	PDA.....	01
-	PAM.....	01
-	DAM.....	01
-	SG.....	01
+	Directeurs.....	05
+	Arrondissements.....	09
-	Intéressés.....	24
-	Chrono.....	01
-	Archives.....	02

Annexe 8 : Point des ouvrages hydrauliques

Tableau n°26 : Point des ouvrages hydrauliques par types d'ouvrage

POINT DES OUVRAGES HYDRAULIQUES PAR TYPE D'OUVRAGE												
Département	Commune	Arrondissement	Village	Nom AEV /PEA	Nbre BF	Nbre BF en panne	FPM	FPM en panne	Nbre BP	Nbre BP en panne	Total EPE Fonctionnel	Total EPE en panne
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ABOMEY-CALAVI	GBODJO	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ABOMEY-CALAVI	KANSOUNKPA	01	16	--	13	10	284	--	49	10
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ABOMEY-CALAVI	TOKPA-ZOUNGO	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	ADJAGBO	--	--	--	05	04	--	--	01	04
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	AGASSA-GO-DOMEY	--	--	--	11	02	--	--	09	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	AGONSOUNDJ A/ AGONME	01	02 (BF de Golo-Djigbé)	00	09	07	--	--	06	11
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	AKASSATO CENTRE	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	GBETAGBO	01	--	--	06	05	--	--	01	09
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	GLO-TOKPA	--	--	--	03	00	--	--	03	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	HOUEKE-GBO	--	--	--	03	00	--	--	03	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	HOUEKE-HO-NOU	--	--	--	01	01	--	--	00	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	KOLETIN	--	--	--	02	00	--	--	02	00

ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	KPODJI-LES-MONTS	--	--	--	04	01	--	--	03	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	MISSESSINTO				02	00	--	--	02	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	AKASSATO	ZEKANMEY	--	--	--	08	07	--	--	01	07
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	AGONGBE	--	04	--	02	02	--	--	08	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	AGONKESSA	--	--	--	01	01	--	--	00	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	ALLADACOME	--	03	--	01	01	--	--	06	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	AZONSA	--	--	--	03	02	--	--	01	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	DJISSOUKPA	01	08	--	03	03	905	--	59	03
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	DOMEY-GBO	--	09	--	05	04	--	--	19	04
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	GLO MISSEBO	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	GLO-DJIGBE	--	05	--	01	00	--	--	11	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	GLO-FANTO	--	03	--	--	--	--	--	06	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	LOHOUSSA	--	03	--	02	02	--	--	06	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	YEKON-AGA	--	09	--	02	02	--	--	18	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	YEKON-DO	--	03	--	05	05	--	--	06	05
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	ZEKANMEY	--	03	--	01	01	--	--	06	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GLO-DJIGBE	GUEVIE	~	03	--	--	--	--	--	06	00

ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GODOMEY	COCOCODJI	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GODOMEY	COCOTOMEY	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GODOMEY	GODOMEY-TOGOUDO	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	GODOMEY	TOGBIN	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	HEVIE	ADOVIE	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	HEVIE	AKOSSAVIE	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	HEVIE	DOSSOUNOU	01	02	02	--	--	720	--	35	04
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	HEVIE	HOUINME	--	--	--	--	--	--	--	--	--

ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	HEVIE	ZOUNGO	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	ANAGBO	01	--	--	03	02	--	--	01	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	AVAGBE	01	02	02	05	03	--	--	02	07
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	BOZOUN	--	--	--	01	00	--	--	01	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	AVOGNIKO	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	DJIGBO	--	--	--	05	02	--	--	03	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	HADJANAHO	--	--	--	05	01	--	--	04	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	KPANROUN	--	--	--	03	02	--	--	01	02

ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	KPAVIEDJA	--	--	--	04	02	--	--	02	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	KPE	--	--	--	06	00	--	--	06	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	WAGNIZOUN	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	KPANROUN	ZOUNGBO	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	OUEDO	ADJAGBO	--	--	--	08	08	--	--	00	08
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	OUEDO	AHOUATO	--	--	--	02	02	--	--	00	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	OUEDO	ALAN-SANKOME	--	--	--	03	01	--	--	02	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	OUEDO	DASSEKOMEY	--	--	--	03	00	--	--	03	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	OUEDO	DESSATO	--	--	--	01	01	--	--	00	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	OUEDO	KPOSSIDJA	01	08	08	02	00	--	--	02	16
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	OUEDO	OUEDO CENTRE	01	--	--	02	02	--	--	00	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	TOGBA	AHOSSOUG-BETA	--	01	--	01	00	--	--	03	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	TOGBA	DRABO	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	TOGBA	HOUETO	--	--	--	01	01	--	--	00	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	TOGBA	OUEGA-AGUE	01	16	--	02	00	178	--	43	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	TOGBA	OUEGA-TOKPA	--	--	--	02	00	--	--	02	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	TOGBA	TOGBA MARIA-GLETA	--	--	--	01	01	--	--	00	00

ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	TOGBA	SOME	--	--	--	--	--	--	--	--	--
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	TOGBA	TOKAN	--	01	--	02	02	--	--	02	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	ADJOGANSA	--	01	--	02	00	--	--	04	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	DANGBODJI	--	--	--	04	02	--	--	02	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	DOKOMEY	--	04	--	03	02	--	--	09	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	GBODJE	--	03	--	01	01	--	--	06	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	GBODJOKO	01	01	--	02	01	--	--	03	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	HOUEGOUDO	--	--	--	02	02	--	--	00	02
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	KPOTOMEY	--	--	--	07	04	--	--	03	04
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	SOKAN	--	--	--	07	04	--	--	03	04
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	WAWATA-TODJA	01	04	04	05	03	--	--	02	11
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	YEVIE	01	03	--	02	01	--	--	07	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	ZINVIE-NOUGO	--	--	--	01	00	--	--	01	00
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	ZINVIE-AGO-LEDJI	--	--	--	02	01	--	--	01	01
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	ZINVIE-FANDJI	--	03	03	03	03	--	--	00	09
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ZINVIE	ZINVIE-ZOUNME	--	--	--	01	00	--	--	01	00

RECAPULATIF AEV et PEA

Département	Commune	Arrondissement	Nbre de l'AEV	Nbre du PEA	Nbre de BF	Nbre de BP	Nbre Rampes	
ATLANTIQUE	ABOMEY-CALAVI	ABOMEY-CALAVI	01	00	16	284	00	
		AKASSATO	Non fonctionnel					
		GOLO-DJIGBE	01	00	55	905	00	
		GODOMEY	00	00	00	00	00	
		HEVIE	01	00	02	00	00	
		OUEDO	02	00	08	00	00	
		TOGBA	01	00	18	178	00	
		ZINVIE	03	00	19	00	00	

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	ii
Liste des sigles et abréviations	iv
Liste des tableaux.....	viii
Liste des graphiques	x
Liste des figures	x
Listes des cartes.....	x
Liste des encadrés	x
Sommaire	xi
Résumé	1
Introduction.....	3
I. ABOMEY-CALAVI, UNE COMMUNE EN PERPETUELLE MUTATION POUR SON DEVELOPPEMENT	6
1.1- Un cadre physique attrayant.....	6
1.2- Une démographie galopante	7
1.3- Niveau de pauvreté de la commune	7
1.4- Un cadre institutionnel dynamique.....	9
II. UNE METHODOLOGIE D'EXAMEN LOCAL VOLONTAIRE A LA FOIS PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE	13
2.1- Une analyse documentaire diversifiée.....	13
2.2- Un mécanisme institutionnel souple et participatif.....	14
2.2.1- L'Unité Focale.....	14
2.2.2- Le comité de rédaction.....	15
2.3- Une mobilisation inclusive des parties prenantes	15
2.4- Une politique et un environnement propices	16
2.5- Une vision de développement ambitieuse et consensuelle	17

III. LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 2063 : LES PRIORITES	22
3.1- Etablissement de liens entre les priorités	22
3.2- Intégration des trois (03) dimensions du développement durable et « ne laisser personne de côté »	30
3.2.1- Intégration du Développement Durable au PDC	30
3.2.2- Ne laisser personne de côté	32
IV. LA COLLECTE DE DONNEES : UN EXERCICE REVELATEUR DES INSUFFISANCES	34
4.1- Une méthodologie de collecte et de traitement des données	34
4.2- Une appropriation des objectifs de développement durable	35
4.3- Difficultés rencontrées	35
V. QUELS PROGRES ENREGISTRES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES OBJECTIFS ET DE LEURS CIBLES ?	37
5.1- ODD 3 : Bonne santé et bien-être	37
5.1.1- Les résultats obtenus	37
5.1.2- Les réalisations	38
5.1.3- Les perspectives	39
5.1.4- Les résultats obtenus	40
5.1.5- Les réalisations	42
5.1.6- Les Perspectives	44
5.2- ODD 4 : Education de qualité	45
5.2.1- Les résultats obtenus	45
5.2.2- Les réalisations	47
5.2.3- Les perspectives	51
5.3- ODD 6 : Eau propre et assainissement	53
5.3.1- Les résultats obtenus	53
5.3.2- Les réalisations	58

5.3.3-	Les perspectives	60
5.4-	ODD 8 : Travail décent et croissance économique	60
5.4.1-	Les réalisations	62
5.4.2-	Les perspectives	64
5.5-	ODD 11 : Villes et Communautés durables	64
5.5.1-	Les résultats obtenus.....	64
5.5.2-	Les perspectives	66
5.6-	ODD 12 : Consommation et Production responsable.....	67
5.6.1-	Les réalisations	68
5.6.2-	Les perspectives	69
5.7-	ODD 15 : Vie Terrestre.....	70
5.7.1-	Les résultats obtenus.....	70
5.7.2-	Les réalisations	70
5.7.3-	Les perspectives	71
5.8-	ODD 16 : Justice, paix et institution efficace	71
5.8.1-	Les résultats obtenus.....	72
5.8.2-	Les réalisations	73
5.8.3-	Les résultats obtenus.....	74
5.8.4-	Les réalisations	75
5.8.5-	Les perspectives	76
VI.	PUBLICATION ET DIFFUSION	77
6.1-	Les perspectives.....	77
VII.	INTEGRATION, SUIVI ET MISE EN ŒUVRE	78
7.1-	Résultats et Suivi.....	78
7.2-	Moyens de mise en œuvre	78
VIII.	CONCLUSION ET PROCHAINES ETAPES.....	79
8.1-	Conclusion.....	79

8.2- Prochaines étapes.....	80
IX. DOCUMENTS CONSULTES.....	81
X. ANNEXES.....	83
Annexe n° 1 : Récapitulatif des séances organisées avec les différentes parties prenantes.....	83
Annexe n° 2 : Résultat de l'utilisation de la Grille d'Analyse du Développement Durable Simplifiée 2017.....	84
Annexe n° 3 : Questionnaires.....	87
a) Questionnaire 1.....	87
b) Questionnaire 2.....	91
Annexe n° 4 : Les 15 indicateurs à renseigner par les communes.....	99
Annexe n° 5 : Rapports des différents partenaires.....	101
a) Rapport des activités de MuniWash.....	101
Annexe 6 : Mécanisme institutionnel de rédaction du rapport.....	111
Annexe 7 : Arrêté Cadre de Concertation des Acteurs de l'Education.....	118
Annexe 8 : Point des ouvrages hydrauliques.....	122
TABLE DES MATIERES.....	128

BP 32 Abomey-Calavi
IFU: 6200900318301
Email: contact.calavi@mairie.bj
Tel: 21 36 08 49

